

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

PARC LA VILLETTE



CIRQUE
**CENTRE NATIONAL
 DES ARTS DU CIRQUE**
 19 JANVIER - 13 FÉVRIER 2011
 SPECTACLE DE LA 22^e PROMOTION MISE EN SCÈNE Stéphane Nicoté assisté de Patricia Wojtyła-Chewski

PARC LA ILLETTE

EXPOSITION
 19 JANVIER - 13 FÉVRIER 2011

am

THÉÂTRE
MOTUS
 ALEXIS. UNE TRAGÉDIE GRECQUE
 1^{er} - 12 MARS 2011

PARC LA ILLETTE

THÉÂTRE
ELDORADO CRÉATION 2011
 DIT LE POLICIER
 Denis Lachaud, Laurent Larivière, Vincent Rafis
 22 MARS - 2 AVRIL 2011

PARC LA ILLETTE

CIRQUE CULTURES URBAINES
HAUTES TENSIONS
 FESTIVAL - 1^{re} ÉDITION
 Grande Halle, Espace Chapelleux, Wo Village, Paris-Villette et plein air
 6 - 17 AVRIL 2011

PARC LA ILLETTE

21 - 23 AVRIL 2011
MARÍA PAGÉS
SIDI LARBI CHERKAOUI
 DUNAS

PARC LA ILLETTE

CONCERTS
RUE Tsigane
 RUES DU MONDE
 28-30 AVRIL 2011

PARC LA ILLETTE

MUSIQUE, DANSE, BAL
RUE FLAMENCO
 RUES DU MONDE
 5-8 MAI 2011

PARC LA ILLETTE

CONCERTS, BAL
RUE CRÉOLE
 RUES DU MONDE
 12-15 MAI 2011

PARC LA ILLETTE

BAL CHOUVAL BWA
 Bal créole
 Avec le Huil de la chanson
 Serge Hursau et Dédé Saint-Prix

19-22 MAI 2011
RUE HIP HOP
 RUES DU MONDE

PARC LA ILLETTE

27 MAI - 1^{er} JUIN 2011
VILLETTE SONIQUE
 www.villettesonique.com

PARC LA ILLETTE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC
ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2011



ÉDITORIAL

L'année 2011 a commencé sous d'excellents auspices avec la signature du contrat de performance 2010-2013, *la culture de l'exceptionnel*, par le ministre de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand.

Document cadre, il fixe les orientations stratégiques de notre établissement et concrétise le projet artistique, social et éducatif ainsi que les grands axes de la politique d'aménagement et d'exploitation du site.

En 2011, *La rue investit le Parc*. Prolongeant la thématique de 2010, *Passages* qui interrogeait le rapport entre création et transmission, *La rue investit le Parc* se place sous le triple sceau de la reconnaissance des émergences artistiques, de la valorisation des diversités culturelles et du lien qu'elles entretiennent avec les grands sujets de société.

Zone de partage, la rue est aussi un fantastique lieu de mixité sociale qui rassemble des publics d'horizons différents et c'est, je crois, ce que nous avons réussi à montrer au cours de cette année riche en rendez-vous marquants. De la chaleur envoutante de la tradition flamenco aux pénétrantes sonorités tziganes en passant par la vitalité colorée de la culture créole ou encore l'énergie maîtrisée du hip-hop, *Rues du monde* a mis en lumière la capacité de tous ces genres à se réinventer.

La première édition du festival *Hautes Tensions* dédié aux nouvelles formes du cirque et de la danse hip hop s'est affirmé comme un véritable espace d'expérimentation et de soutien à la création.

Le WIP Villette, laboratoire des cultures urbaines, destiné à accompagner l'émergence des nouveaux champs de création, a su s'imposer comme un lieu de référence pour la reconnaissance des marges artistiques et rassembler un large public.

Présenté dans le pavillon Paul-Delouvrier et en accès gratuit l'exposition d'art-vidéo *L'œil sur les rues* a permis aux visiteurs d'appréhender différemment l'espace urbain en donnant à voir des artistes vidéastes du monde entier qui posent un regard original sur la réalité multiforme et mouvante des rues.

Les arts du cirque ont tenu, cette année encore, une place de premier ordre dans notre programmation avec la venue traditionnelle du CNAC, mais aussi avec le cirque du Vietnam et la compagnie québécoise Les 7 doigts de la main. Sortant des frontières, cette programmation exceptionnelle a rassemblé à elle seule plus de 67 000 spectateurs.

La danse était également à l'honneur avec la poursuite de notre compagnonnage avec Sidi Larbi Cherkaoui, Anne Collot et bien d'autres.

La Villette a souhaité également poursuivre sa programmation en faveur d'un théâtre résolument engagé et aux prises avec les grands enjeux du monde contemporain. *Alexis, une tragédie grecque*, *Le premier monde*, *Eldorado dit le policier*...



Une saison à la Villette, ce sont aussi des rendez-vous musicaux incontournables, Villette Sonique, Jazz à la Villette, Scènes d'été et le festival de Cinéma en plein air qui, cette année encore et malgré une météo défavorable, ont accueilli plusieurs dizaines de milliers de spectateurs.

Au total, ce sont près de 325 000 personnes qui ont participé à toutes ces manifestations culturelles.

La politique tarifaire résolument modérée, la multiplication d'événements gratuits, et le renforcement de la médiation par un partenariat sans précédent avec la région Île-de-France ont permis de conforter la diversité et la mixité sociale des publics

Soucieux d'asseoir dans le temps la démocratisation de l'accès à nos programmations, l'établissement a initié la rédaction d'une charte de la médiation culturelle dans le cadre d'un travail participatif avec les équipes.

La politique d'aménagement et d'exploitation du parc, engagée dans une démarche écocitoyenne et environnementale, s'est attachée en 2011 à renforcer les services offerts au public et préserver son patrimoine exceptionnel : rénovation du pavillon Paul-Delouvrier destinée à accueillir alternativement expositions et événementiels, lancement de la réhabilitation de la folie accueil-information avec l'installation d'outils numériques innovants, remise à niveau de la folie-Trabendo pour améliorer les conditions d'exploitation d'une scène destinée aux musiques actuelles, ouverture d'un nouveau restaurant La Villette enchantée dans la Grande halle

En 2011, l'amélioration des performances énergétiques et la mise en accessibilité des espaces ont été au cœur de toute la campagne d'investissement.

2011 fut aussi l'année de l'inauguration de l'extension des jardins passagers. Support pédagogique, social et culturel, ce nouvel espace de 3 000 mètres carré est désormais un pôle ressource de référence en matière de biodiversité.

La création d'une application iPhone gratuite permettant de faire une visite guidée interactive des espaces du parc marque la première étape d'une stratégie ambitieuse de développement des outils numériques.

La mise en œuvre de ces projets ambitieux a requis la mobilisation de tous. Elle s'est accompagnée d'un développement des formations permettant de renforcer les compétences métier des équipes et le management, de prévenir les risques psycho-sociaux, et d'initier les bonnes pratiques en matière de développement durable.

Pour accompagner et concrétiser dans le temps l'ensemble de ses engagements, l'établissement vient de lancer la rédaction de son propre agenda 21. Ce chantier ambitieux doit aussi nous permettre d'apporter des réponses adaptées et novatrices aux bouleversements urbanistiques et culturels du Grand Paris.

Jacques Martial

Président de l'Établissement public du parc
et de la grande halle de la Villette



SOMMAIRE

Editorial du président



I. CULTURE EXCEPTIONNELLE ET EXCEPTION CULTURELLE

Introduction

1. LA RUE INVESTIT LE PARC	12
A. La Rue investit le Parc : Rues du monde, Scènes d'été, Cinéma en plein air, <i>L'œil sur les rues</i>	13
B. Un nouveau festival : Hautes Tensions	15
C. Cirque	16
D. Théâtre et danse	17
E. Les grands rendez-vous musicaux	19
2. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION CONTEMPORAINE	21
A. Le WIP Villette	22
B. Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines	23
C. Les Résidences d'artistes	24
D. L'espace Périphérique	24
E. La politique de coproductions	24



II. UN PARC OUVERT SUR LA VILLE

Introduction

1. LE PARC À L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	30
A. La démarche Agenda 21	31
B. La biodiversité (jardins passagers, inventaires, talus)	31
C. Les Écofolies	33
D. Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)	34
2. UNE GESTION RESPONSABLE DES ESPACES ET DES RESSOURCES	35
A. Les espaces bâtis	36
B. Les espaces paysagers	37
C. La gestion de l'énergie et développement durable	38
D. La gestion des déchets	40
3. DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DES PUBLICS	41
A. Les folies et autres bâtiments	42
B. Les jardins	43
C. Les services offerts aux publics	44



III. LES PUBLICS AU CŒUR DU PROJET DE L'ETABLISSEMENT

Introduction

1. AU SERVICE DES PUBLICS	50
A. Le service d'accueil et de billetterie	51
B. Une politique tarifaire adaptée	52
C. Études de publics et études internes	53
D. Sécurité et prévention	54
2. LES ACTIONS DE FIDÉLISATION DES PUBLICS	56
A. Le Parc à l'ère du numérique	57
B. Les actions de développement des publics	57
3. LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE MÉDIATION CULTURELLE	59
A. Ateliers pédagogiques et visites du parc	61
B. Ateliers autour de la programmation	62
C. Cycles longs	63
D. Formations pour les enseignants et les éducateurs	64
E. La charte de la médiation culturelle	65



IV. UNE GESTION OPTIMUM AU SERVICE DU PROJET

Introduction

1. LES RESSOURCES HUMAINES	70
A. Des équipes au service au projet : la diversité des compétences	71
B. Les directions	71
C. La formation et la sécurisation des parcours	73
D. La stratégie de communication interne	74
E. Des services en soutien de l'activité	75
2. ADMINISTRATION ET FINANCES	76
A. Le budget	77
B. L'agence comptable	79
C. Le contrôle général économique et financier	80
D. Le service juridique	80
E. Le conseil d'administration	81
3. LES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET	82
A. Les activités commerciales et les accueils solidaires et culturels	83
B. Les partenariats privés et institutionnels	85
4. LES CONCESSIONNAIRES DU PARC DE LA VILLETTE	87
A. Les concessions à caractère culturel	88
B. L'APSV	89
C. Les autres concessions à caractère de service au public	90
5. UNE INFORMATION ADAPTÉE	91
A. Le service de presse	92
B. Les actions de communication événementielle, d'édition et les partenariats médias	92
C. Les opérations de relations publiques spécifiques	93

ANNEXE : TABLEAU DE FRÉQUENTATION 2011	94
---	-----------





CULTURE EXCEPTIONNELLE ET EXCEPTION CULTURELLE

1. LA RUE INVESTIT LE PARC 12
2. SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION CONTEMPORAINE 21



L'année 2011 a été marquée par la mise en œuvre d'un rythme de programmation nouveau à la Villette, entre temps forts festivaliers et programmation de type saison.

Cette nouvelle donne, encore inimaginable il y a quelques années, a donc été rendue possible - la plupart des objectifs sont atteints - grâce à l'effort de tous. Il faut le saluer.

On retiendra d'abord de cette année la création d'un nouveau rendez-vous, Hautes Tensions. Il est le fruit d'un acquis incontestable dans le champ du cirque et du hip hop à la Villette, mais aussi d'une réelle capacité à innover. Le rapprochement entre les deux disciplines germait depuis quelques temps. C'est maintenant une réalité et nul ne doute qu'au fil des éditions, nous arriverons à installer le festival comme un rendez-vous national incontournable.

L'autre grande affaire de cette année est l'affirmation du soutien à la création. Le niveau atteint est exceptionnel en France : à travers les différents programmes de résidences, c'est ainsi plus de cent trente compagnies accompagnées et soutenues dans nos lieux pour plus de mille quatre cents jours de présence d'artistes. Le WIP - qui offre également un temps de visibilité publique aux compagnies - y contribue largement, mais c'est aussi IADU, l'espace Périphérique et les résidences d'artistes qui assurent la permanence des artistes sur le site.

C'est un travail au long court, peu valorisant dans l'immédiateté, mais essentiel car il préfigure l'avenir en nourrissant le terrain de la création au-delà même de la Villette.

Dans la programmation de saison, l'articulation entre grandes figures et artistes encore méconnus, déjà entamée en 2010, confirme qu'il est possible d'assumer une diversité de genres et de styles tout en touchant une diversité de public. Si tout n'a pas réussi en 2011, au-delà des fortunes diverses, l'ensemble des projets constitue une hétérogénéité complémentaire salutaire.

Quelques mots sur deux belles réussites de l'année : à la fois exigeants et généreux, Vilette Sonique et Jazz à la Villette peuvent servir de modèle du genre. Ils rassemblent des publics divers, font découvrir des artistes hors pairs, et jouissent après quelques années, d'un fort pouvoir d'attraction comme d'une reconnaissance nationale désormais incontestable.

Dans une offre culturelle parisienne et francilienne qui s'étoffe et se diversifie chaque année, le Parc de la Villette se métamorphose.

Physiquement au rythme de l'évolution urbaine, dynamique dans le secteur du nord-est de Paris.

Mais aussi dans la réorientation de son projet culturel : soutien à la création, mise en valeur des émergences d'un côté, ouverture au plus grand nombre et diversité des publics de l'autre. Les défis sont grands pour les prochaines années mais les lignes sont claires, 2012 et 2013 nous donneront l'occasion de le vérifier.



1 LA RUE INVESTIT LE PARC

A. LA RUE INVESTIT LE PARC

RUES DU MONDE 2011

Du 28 au 30 avril

Du 5 au 8 mai

Du 12 au 15 mai

Du 19 au 22 mai

Grande halle : salle Charlie-Parker, nef

12 015 spectateurs aux propositions payantes

6 884 spectateurs aux propositions gratuites

Pendant quatre week-ends consécutifs, la rue a investi la Grande halle. Une rue des utopies où viennent converger toutes les cultures du monde. Quatre grandes thématiques, tzigane, flamenco, créole et hip hop, viennent témoigner de leur capacité à puiser dans leurs racines pour s'ouvrir aux influences nouvelles et toucher toutes les générations.

La nef de la Grande halle transformée en voie piétonne accueillant stands d'associations, bars, restaurants ou places de village animées...

ARTISTES PROGRAMMÉS (ACCÈS PAYANT) :

Bireli Lagrene, Didier Lockwood, Kocani Orkestar, Taraf de Haïdouks, Django 100, Dorantes, Mercedes Ruiz, Antonio Canales, Juan Carmona, Akiyo, Kali, Black Milk, Beat Assailant, Tribute to J Dilla, Rakim, Abd Al Malik.

SPECTACLES EN ACCÈS LIBRE :

Django Djeuns, El Flamenco Vive con los Niños, Contes tziganes, Tsi Slav Orkestar, Les élèves de l'école Atika Flamenco, Igo Drané (conteur), Dominique Tauliat, Battle théma de RStyle, plateau danse hip hop avec le centre de danse du Galion et la Juste Debout School, plateau musical avec le centre Barbara Fleury Goutte d'Or, plateau musical avec Zébrock, les Djs de la Favela Chic...

STANDS ET EXPOSITIONS :

Favela Chic, Ethnoart, Tikno musée tzigane itinérant, Gabi Jimenez (plasticien), Revue Etudes Tziganes, Editions Wallada, Romeurope, Flamenco Vive, Nathalie Goux (photographe), Atika Flamenco, Flamenco en France, Musique Alhambra (peintures et photos), La Maison de la Caraïbe, Savine Dosda (photographe), Marie-Claude Minko (peintre), La Fabrique des Douceurs, le Centre culturel franco-caraïbes, Cœurs et Arts, Clichés Urbains, Wewewear...

Les espérances de fréquentation ont été pratiquement atteintes sur les week-ends tzigane et flamenco mais très en dessous sur les week-ends créoles et hip-hop, ce qui donne un résultat de fréquentation global bien en dessous des prévisions. Concernant Rue hip hop, le partenariat avec Garance Productions a été perturbé par l'incendie de l'Elysée Montmartre qui a beaucoup monopolisé les équipes de Garance. La communication ciblée n'a donc pas été suffisamment appuyée et une partie

du public est passée à côté de l'événement. La «rue» en accès libre a également connu son pic de fréquentation lors du week-end flamenco. Ce public était essentiellement composé de visiteurs du parc, notamment les samedis et dimanches. La collaboration avec la Favela Chic pour l'exploitation du bar a été très intéressante d'un point de vue aménagement et en terme de décoration de l'espace. En revanche, l'équipe de la Favela Chic n'a pas toujours été efficace (beaucoup d'attente, manque d'amabilité de certains serveurs...). Cela n'a donc pas incité les spectateurs à rester pour les *after*s. Par ailleurs, la programmation des DJs n'était pas toujours en adéquation avec la thématique du week-end.

En conclusion, même si le principe de cet événement était particulièrement attractif, la volonté de ramasser les quatre week-ends pour mieux faire apparaître la thématique «Rue» s'est avérée peu lisible pour le public.

SCENES D'ETE 2011

Les 9/10, 17, 24, 31 juillet et 7, 20/21 août,

2 samedis et 6 dimanches

Plein air : pelouse du demi-cercle sud

40 000 spectateurs

Comme en 2010, les Scènes d'été proposent déambulations et concerts de plein air pour un public familial. Deux week-ends ponctuent une programmation dédiée aux musiques du monde :

■ Les 9 et 10 juillet *du Nordeste à l'Occitanie* : mélange de concerts et de bals, c'est l'occasion de mettre en avant les relations culturelles et historiques entre l'Occitanie et le Nordeste du Brésil.

■ Les 20 et 21 août *Tango* : inscrit depuis 2009 au patrimoine immatériel de l'humanité, le tango connaît une renaissance depuis les années 1990. Ce week-end tente de présenter la diversité de ce genre musical et dansant, depuis ses origines noires du Rio de la Plata jusqu'aux formes actuelles électroniques.

Un atelier de cuisine occitane et un atelier *Petits bals intergénérationnels* pour enfants complètent cette programmation.

ARTISTES PROGRAMMÉS :

Orchestra de Frevo de Paris, Moussu T e lei Jovents, Silverio Pessoa & Rita Macedo, la Banda de Pifanos de Tolosa, ForrOccitania, La Talvera, Burek, Selim Sesler, Yom, Aurelio Martinez, Jaqee, Fanfarai, Ghalia Benali, Sophia Charai, Vagabontu, Hilaire Penda, Juan Carlos Caceres, Noche Tango, Les Fleurs Noires, Tanghetto...

L'été particulièrement pluvieux n'a pas incité les parisiens à assister aux manifestations de plein air. Les concerts les plus fréquentés à l'accoutumée ne l'ont donc pas forcément été en raison de la météo. Les déambulations, initiées en 2010, ont vu

un réel accroissement de leur public, de petits groupes de spectateurs n'étant venus que pour cet événement et attendant le début place de la fontaine-aux-lions dès 14h45. L'installation d'un parquet de danse devant la scène pour les bals a connu un vrai succès. Farandoles et danses de groupe ont réuni des spectateurs de tous horizons autour de la culture occitane. Lors du dernier week-end, les tangueros de Paris ont apprécié de danser dans un espace ouvert et convivial. La collaboration avec La Casa del Tango sur ce même week-end a beaucoup aidé à la communication et a permis de ne pas avoir de temps morts lors des changements de plateau, la directrice de La Casa del Tango assurant une fonction de DJ à ces moments-là. L'enchaînement avec un film sur la thématique tango a constitué un moment appréciable pour les amateurs du genre.

D'une manière générale, cette édition a démontré l'engouement du public pour la danse et son désir de participer et de s'amuser.

CINEMA EN PLEIN AIR D'UNE RUE A L'AUTRE

Du 19 juillet au 21 août

26 projections

Prairie du triangle

85 700 spectateurs

Pendant trente soirées, dont quatre annulées pour cause d'intempéries – se sont succédés sur l'immense écran gonflable de la prairie du triangle des films du patrimoine (*Bonnie and Clyde* de Arthur Penn), des films de cinématographies d'ailleurs (*Le Cercle* de Jafar Panahi) mais aussi des films que l'on pourrait qualifier de « grand public » (*Collatéral* de Michael Mann). Le festival s'est clos en musique et sous le soleil avec la célébriissime comédie musicale, *West Side story* de Robert Wise. Un voyage dans quelques rues du monde, thème de cette 21^e édition.

Parallèlement aux longs métrages, l'ouverture au court métrage initiée l'an passé avec la Femis s'est poursuivie. Les vendredis soirs étaient réservés aux courts de jeunes réalisateurs venant de réaliser leur premier long. On a ainsi pu découvrir les premiers pas d'Emma Luchini, de Katell Quillévéré et de Valérie Donzelli. Le samedi soir, des courts de réalisateurs aujourd'hui confirmés, comme Michel Gondry ou Cédric Klapisch étaient proposés au public. Malgré une météo catastrophique, le public, bien que couvert, était au rendez-vous ! En dernière semaine, avec le retour tant attendu des températures estivales, les spectateurs sont revenus en masse : 8 000 spectateurs pour *Manhattan* de Woody Allen.

Côté communication, le visuel de Sylvain Chomet, dont le film *Les Triplettes de Belleville* était programmé, a bien fonctionné. La presse a aussi très bien couvert le festival.

L'ŒIL SUR LES RUES ART VIDÉO ET FRAGMENTS DE VIE URBAINE

Du 12 octobre 2011 au 15 janvier 2012,
du mercredi au dimanche de 14h à 19h

Pavillon Paul-Delouvrier - Entrée libre

16 486 visiteurs

L'exposition, inscrite dans la programmation des manifestations liées au thème de la rue, était consacrée à l'art vidéo, médium privilégié pour rendre compte, par le regard et l'écriture des artistes, du mouvement, des atmosphères de différentes scènes de rues.

Avec une sélection de vingt-trois œuvres de vidéastes reconnus ou émergents et d'horizons géographiques et culturels divers, il s'agissait d'appréhender la rue comme espace social, à la fois familier et énigmatique, où l'individuel et le collectif se conjuguent en liens fortuits et fluctuants. Situations inattendues, moments de vie dérisoires, brèves fictions, les imaginaires et sensibilités des artistes, donnant à percevoir une poésie significative de notre urbanité, invitaient à redécouvrir notre relation à la rue, espace commun que, par nos présences, nous réinventons sans cesse.

Avec des œuvres de Bertille Bak, Robert Cahen, Sylvie Denet, Serge Le Squer, Marc Mercier, Franck Scurti, François Vogel (France), Till Roeskens (Allemagne/ France), Bani Abidi (Pakistan), Peter Aerschmann (Suisse), Catherine Gfeller (Suisse/ France), Esteban Azuela, Sarah Minter (Mexique), Francisca Benítez (Chili/USA), Botto e Bruno (Italie), C lin Dan (Roumanie), Shahram Entekhabi (Iran), Kiripi Katembo Siku (Congo), Goddy Leye (Cameroun), Kika Nicolela (Brésil), Paulette Phillips (Canada), Enrique Ramirez (Chili), Dong Song (Chine). Dix-sept de ces artistes ont visité l'exposition et ont été enthousiasmés tant par la présentation de leurs vidéos que par le propos de l'exposition. Réalisée par les équipes techniques du Parc de la Villette, la scénographie était conçue pour favoriser la libre déambulation des visiteurs d'un espace vidéo à l'autre ainsi que leur confort (assises nombreuses, espace de consultation d'ouvrages...).

COMMUNICATION ET PUBLICS

Partenaires médias (Radio Nova, *Beaux-Arts magazine*, *Le Nouvel Obs*, *Technikart*, *Têtu*, *À nous Paris*, Rue89, Paris Première, PARISart.com, fluctuat.net).

Outre un reportage sur France Inter, une émission sur Radio Nova et un tournage de la BBC persane, l'exposition a été majoritairement commentée – et appréciée – via le web, sites Rue89 et Mouvement, entre autres.

Les actions du service culturel ont favorisé l'accueil des publics : dossier de préparation à la visite téléchargeable, cahier de l'exposition (30 pages) remis à chaque visiteur, médiatrice présente dans l'exposition pour informer les individuels comme les groupes (77 reçus), ateliers...

Les sept cents questionnaires recueillis à la sortie



de l'exposition ainsi que les commentaires oraux et le livre d'or ont témoigné de la satisfaction du public sur l'approche du thème et les œuvres présentées. Offrant l'occasion de plusieurs visites, la gratuité est toujours fortement appréciée par les visiteurs.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Quatre soirées de projections complémentaires ont été organisées dans l'espace de l'exposition, un jeudi par mois de 19h30 à 21h. Un programme de trente vidéos d'artistes de différents pays (Jordi

Colomer, Cao Fei, Kimsooja, Fabrice Lauterjung...) distribué en quatre thématiques : perspectives documentaires, fictions, animations et performances.

ATELIERS

Contes de rues (5-10 ans), Photos de rues (dès 8 ans) pour donner, par ses photos, un point de vue personnel sur l'espace urbain, Street vidéo (à partir de 10 ans), initiation à l'art vidéo et création pour traduire sa perception de la vie des rues. (50 ateliers – 1 096 participants).

B. UN NOUVEAU FESTIVAL : HAUTES TENSIONS

Du 6 au 17 avril

51 représentations

Espace Chapiteaux, Grande halle,

WIP, plein air, Paris-Villette

9 740 spectateurs + fréquentation plein air

Hautes Tensions : première édition (en lien avec Initiatives d'artistes en danses urbaines, IADU, et le WIP Villette) soutenue par la SACD

Le festival Hautes Tensions est le nouveau temps fort dédié aux émergences et aux formes singulières issues des danses urbaines et du cirque contemporain.

A travers l'exigence technique née de l'engagement des corps, ces disciplines ne cessent désormais d'explorer, de questionner et d'engager une réflexion critique sur nos sociétés, sur l'intime et la construction de soi, sur le difficile équilibre entre l'individuel et le collectif.

Dans la lignée des festivals qui l'ont précédé, Hautes Tensions s'est attaché pendant deux semaines à mettre un coup de projecteur sur les écritures les plus affirmées, les plus innovantes, en partageant des complicités avec le WIP Villette, lieu dédié aux expériences inédites dans le champ des cultures urbaines, avec le programme

de résidences Initiatives d'artistes en danses urbaines et avec le théâtre Paris-Villette.

COMPAGNIES PROGRAMMÉES:

Compagnie Bal/Jeanne Mordoï, Anomalie & les Witotos, le Gdra, Association W/JB André, Race Horse/ Circo Aereo (Finlande), Renegade Theatre (Allemagne), compagnie Chute libre,

compagnie Révolution, Melting Spot, Clotilde Ramondou, compagnie Kazyardance (république démocratique du Congo). En plein air et en accès libre : compagnie Là Hors de, Roger Bernat / FFF (Catalogne), Jordi Gali (Catalogne).

Chantiers en cours proposés aux professionnels par IADU, à la halle aux cuirs lors de deux après-midi.

C. CIRQUE

ÂM SPECTACLE DE LA 22^E PROMOTION DU CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE

Du 19 janvier au 13 février

20 représentations

Espace Chapiteaux : chapiteau du CNAC
(spectacle) et parquet de bal (exposition
à l'occasion des 25 ans du CNAC)

8 408 spectateurs

3 525 visiteurs à l'exposition *Cirque à L'Œuvre*

Âm, c'est le noyau qui assure la tension du fil. C'est aussi, de manière symbolique, la force intérieure sur laquelle tout artiste s'appuie pour s'exposer au regard de l'autre. Dans cet état d'esprit, dix-huit étudiants du CNAC présentent leur spectacle de fin d'études, une étape charnière qui les propulse, hors du cocon de l'école, dans la réalité de leur vie future.

Guidés par Stéphane Ricordel, premier circassien à mettre en piste le spectacle de fin d'études du CNAC, ces jeunes artistes explorent deux états nécessaires, celui du repli intérieur et celui du partage collectif de tous les possibles. Dans une scénographie mobile où l'air, l'eau et l'image dessinent la piste, ils témoignent de leur force et de leur fragilité à travers une grande diversité de spécialisations circassiennes (portés acrobatiques et cadre aérien, bascule hongroise, corde volante, acrobatie, mât chinois, tissus, équilibres et fil)... pour nous dire la fougue et la fragilité de la vie, tout simplement.

Les groupes de jeunes spectateurs venus nombreux sur ce spectacle ont été touchés par les thématiques abordées (solitude, collectif...) et par la virtuosité de certains jeunes acrobates qu'ils ont pu, par ailleurs, rencontrer lors d'ateliers.

LE NOUVEAU CIRQUE DU VIETNAM LANG TOI, MON VILLAGE

Du 28 juin au 24 juillet 2011

18 représentations

Grande halle, salle Charlie-Parker

13 046 spectateurs

Lang Toi, mon village - Nouveau cirque du Vietnam, créé à Hanoï en 2009.

Les dix-neuf acrobates et musiciens (vielle, tambour, flûte, cithare...) de ce spectacle restituent l'atmosphère des campagnes dans une écriture résolument contemporaine. Invitant à la découverte de la culture vietnamienne, *Lang Toi* est servi par des prouesses techniques telles que l'acrobatie, l'équilibre et le jonglage. Les canes de bambou sont déclinées sous toutes leurs formes, imbriquées comme des mikados, juxtaposées ou nouées et deviennent des instruments de contorsion, de sauts, d'équilibre ou de jonglage. En alliant traditions vietnamiennes et langage du nouveau cirque français, *Lang Toi* nous invite à un voyage époustouflant et poétique.

Succès public incontestable pour ce spectacle qui a su séduire et émouvoir le public familial tout comme le public habitué à des formes plus contemporaines.

LES 7 DOIGTS DE LA MAIN

PSY

Du 23 novembre au 30 décembre

33 représentations

Grande halle, salle Charlie-Parker

PSY: 26 499 spectateurs

Précédé de *La vie au Cabaret sauvage* :
du 25 octobre au 20 novembre 2011

Coup de projecteur sur cette jeune compagnie québécoise qui présentera ses deux nouveaux spectacles pour la première fois à Paris. Dans le cadre d'un partenariat inédit avec le Cabaret sauvage, présentation de *La Vie* : accident d'avion et histoire d'amour tourment à la catastrophe. Dans ce purgatoire imaginaire, les âmes pécheresses sautent, chutent, jonglent, s'élèvent, volent et chantent pour tenter d'échapper à une inexorable descente aux enfers. Humour, virtuosité et truculence sont au menu de ce cabaret-cirque qui a su trouver dans le *Magic Mirror* du Cabaret sauvage un écrivain parfait.

Psy: ce spectacle nous a fait voyager à travers une mouvance de paysages kaléidoscopiques faits de visions déformées, de rêves évanescents et de souvenirs fragmentés. Insomnie, amnésie, paranoïa, hypochondrie... jonglerie, mâts chinois, roue



allemande, corde aérienne et planche sautoir... Dans *Psy*, mariage acrobatique du corps, de l'esprit et de l'âme, les 7 doigts de la main sondent avec humour les profondeurs de la psyché humaine et confrontent certaines de ses facettes les plus sombres au langage stimulant des arts du cirque. Soutenu par une presse enthousiaste et malgré la concurrence de deux autres

compagnies québécoises à Paris (Cirque du Soleil et Cirque Eloïze), cette jeune compagnie a su, par son énergie chaque soir renouvelée, conquérir un public très mélangé. Le niveau exceptionnel de certains de ces interprètes vient d'ailleurs d'être salué par une médaille d'or au festival du Cirque de Demain.

D. THÉÂTRE ET DANSE

ALEXIS. UNE TRAGÉDIE GRECQUE COMPAGNIE MOTUS

Du 1^{er} au 12 mars

Grande halle, salle Boris-Vian

2 202 spectateurs

Quatrième et dernier volet du chantier Syrma Antigone, mené par la compagnie italienne Motus, autour de la thématique des révoltes contemporaines. Le spectacle se réfère à Alexis, adolescent tué en Grèce, lors de manifestations en 2008. Après un long travail d'enquêtes, les auteurs ont tenté d'éclairer ce drame en convoquant la figure d'Antigone, figure emblématique de la révolte et de l'engagement. En injectant des éclats de la tragédie mythologique à la réalité de l'événement, ils ont créé une pièce éprouvante dans le rapport physique avec les acteurs.

Le spectacle a lancé la saison théâtrale sur le ton de l'engagement. Les rencontres avec le public ont donné lieu à des échanges d'une grande pertinence, l'actualité tunisienne se situant par contre-coup au centre des débats. Pour sa première parisienne et malgré un démarrage timide, le spectacle a rencontré un franc succès dû en grande partie à la prestation époustouflante de la comédienne Silvia Calderoni.

ELDORADO DIT LE POLICIER DENIS LACHAUD, LAURENT LARIVIERE, VINCENT RAFIS

Du mardi 22 mars au 2 avril

Grande halle, salle Boris-Vian

776 spectateurs

Articulé en trois parties, le spectacle s'attachait



à suivre le parcours d'individus dits sans-papiers, à examiner les difficultés auxquelles ils se confrontent, leurs interactions avec les autorités, et à envisager pourquoi et comment, du bon côté de la loi, d'autres individus entreprennent, ou non, de les aider.

Malgré un projet ambitieux, la création n'a pas été à la hauteur des attentes du public. Le propos aurait mérité un traitement singulier qui éclaire différemment l'épineuse question des sans-papiers trop rarement soulevée au théâtre. Poursuivant sa démarche de collaboration avec des équipements culturels extérieurs, l'établissement s'est associé au Centre dramatique national d'Orléans pour coproduire la pièce. Des rencontres avec le public et des actions de sensibilisation auprès des scolaires ont été organisées par le service des publics et de la médiation au cours des périodes de résidence des artistes. Un atelier d'écriture dirigé par Denis Lachaud a été réalisé en partenariat avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

ALLIO - WEBER
PRIMER MUNDO / PREMIER MONDE
Du mardi 7 au samedi 18 juin

Grande halle, salle Boris-Vian

793 spectateurs

Création

Au Mexique, les habitants du village d'Alberto mettent en scène chaque semaine le passage illégal de la frontière comme s'il s'agissait d'une activité

touristique banale. Ce jeu de rôle grandeur nature à destination de simples touristes, met au jour l'une des formes les plus courantes d'injustice admise tacitement par chacun d'entre nous : l'inégale liberté de circulation. A partir de matériaux filmiques et sonores, de scènes empruntées à ce qui se vit réellement dans le village d'Alberto, les interprètes évoluaient dans un univers où les critères de l'authenticité et de la fausseté étaient subvertis.

Après *Un inconfort mineur sur l'échelle des valeurs* présenté dans le festival 100 Dessus Dessous en juin 2008, l'établissement a reconduit son soutien à Patricia Allio et Eléonore Weber sous la forme d'une coproduction (apport financier assorti d'un accueil en résidence sur une période d'un mois à la halle aux cuirs).

Malgré sa qualité artistique et la pertinence du propos, cette création n'a pas rencontré le succès escompté. Le mois de juin reste une période difficile en terme de recherche de public (fin d'année scolaire, périodes d'examens, multiplicité des offres parisiennes). L'annulation de l'année du Mexique en France n'a pas facilité les échanges avec les réseaux mexicains de Paris.

BLACK'N'BLUES, A MINSTREL SHOW
COMPAGNIE I.D.A. MARK TOMPKINS

Du mardi 21 au samedi 25 juin

5 représentations

Grande halle, salle Boris-Vian

1 133 spectateurs**Création**

Black'N'Blues s'est inspiré des « Minstrel shows » (Théâtre populaire à New York dans les années 1830-1900) et du « blackface » du XIX^e siècle aux États-Unis : la parodie des Blancs grimés en Noirs imitant des Noirs qui singent des Blancs. Jouant avec les mécanismes de cette tradition – masque, travestissement, chant, danse, musique, joute orale – la pièce explorait les différents rapports de force : blanc/noir, homme/femme, maître/esclave. Grand succès public, le spectacle s'appuyait sur la parodie pour traiter ces sujets sensibles que sont le racisme, l'exclusion et la différence encore très présents dans nos sociétés contemporaines.

En contre-point, Mark Tompkins a animé au WIP une conférence sur le Minstrel show suivie d'un bal nègre. Ces actions de sensibilisation ont permis d'offrir au public une passerelle à la fois ludique et pédagogique. *Black'N'Blues* s'inscrit dans la continuité d'une politique théâtrale forte et engagée mise en œuvre par l'établissement depuis 2010. La pièce a bénéficié d'un apport en coproduction et d'une résidence.

SIDI LARBI CHERKAOUI/MARIA PAGES
DUNAS

Du jeudi 21 au samedi 23 avril

3 représentations

Grande halle, salle Charlie-Parker

4 505 spectateurs

Dunas est le fruit de la première rencontre d'un duo de danseurs et chorégraphes atypiques, qui aiment à transgresser les limites de leur art. Sidi Larbi Cherkaoui, issu de la danse contemporaine, et María Pagés, issue du flamenco, ont expérimenté ensemble une forme chorégraphique ouverte à leurs aspirations les plus profondes. Ils ont choisi de se projeter dans le désert, lieu éminemment libre en transformations incessantes. Sans grandiloquence, cette œuvre initiatique et innovante a exploré avec humanité, le désir de se perdre et de se retrouver dans l'autre.

La présence de deux grands artistes réunis pour la première fois à Paris a suffi pour afficher complet sur les trois représentations. Leurs univers chorégraphiques respectifs ont rassemblé un public diversifié et de proximité (31 %). *Dunas* a été l'occasion de tester un gradin numéroté distinguant deux catégories tarifaires.

PARADES & CHANGES, REPLAY IN EXPANSION
ANNE COLLOD- ANNA HALPRIN

Du 15 au 18 juin 2011

4 représentations

Grande halle, salle Charlie-Parker

1 467 spectateurs

Créée en 1965 par la chorégraphe américaine Anna Halprin et le compositeur Morton Subotnick, *Parades & Changes* est une pièce fondatrice de la danse postmoderne. Basée sur un travail collectif d'improvisations autour de notions telles que les gestes quotidiens, la manipulation d'objets, la temporalité ou la sensorialité, elle déploie, dans toutes les dimensions du lieu théâtral, une série de « parades » qui tissent des liens entre l'art et le monde social.

La chorégraphe Anne Collod a réactualisé partiellement en 2008 la pièce avec succès. *Parades & changes, replay in expansion* propose aujourd'hui une version intégrale de tous les « scores » des années soixante et pousse plus loin les potentialités de cette pièce majeure en invitant quatre artistes de cirque à se joindre aux danseurs. Pour maintenir le principe de la transdisciplinarité, « *et parce que*, dit Anne Collod, *ils connaissent déjà tout ce qui est hors-piste, ils ont une pratique du quotidien liée à leur art, monter et démonter... une vie collective et autonome* ». Leurs qualités de corps et leurs imaginaires spécifiques sont au cœur de la « réactivation » de parades inédites. Au cours notamment d'une séquence emblématique, deux des interprètes quittent le plateau, gagnent les hauteurs du gradin et nous emmènent dans les dédales, puis à l'extérieur de la Grande halle. *Parades & changes, replay in expansion* nous permet de mesurer l'irréductible modernité d'une œuvre.

E. LES GRANDS RENDEZ-VOUS MUSICAUX

VILLETTE SONIQUE 2011

Du 27 mai au 1^{er} juin

33 concerts-performances (dont 14 en plein air et gratuit) et 6 jours de festival

Grande halle, Trabendo, la Géode, Cabaret sauvage (concerts payants), prairie du cercle sud, jardin des îles, jardin de la Treille (concerts en accès libre), folie N6 (Village Label) et studio 1 (Little Sonique).

32 980 spectateurs dont 20 000 en accès libre (plein air)

Réparti sur une semaine et la quasi-totalité des salles du Parc et de la Grande halle, le festival Villette Sonique, pour sa sixième édition, confirme sa place dans le paysage musical parisien et national. Jouant de la diversité des contextes (scènes intérieures et extérieures) et des salles (assises ou debout, intime ou festive), la programmation de Villette Sonique a défendu, mieux que jamais, son idée plurielle et singulière des musiques actuelles, offrant à chacune d'entre elles un cadre idéal. ▶

De la pop expérimentale d'Animal Collective aux rythmes post-rock des japonaises de OOIOO, Villettes Sonique a oscillé, une fois de plus, entre figures musicales emblématiques (Thurston Moore ex leader de Sonic Youth, Beth Ditto, The Fall) et découvertes (Caribou, Oxbow, Kode 9).

Les différentes soirées dans Charlie-Parker ont ainsi prouvé la pertinence d'une programmation d'écoute (en position assise). La Géode a offert un cadre idéal pour la performance de The Books, artisans du collage qui y offrirent un set visuel et sonore d'exception et la nouvelle configuration des scènes extérieures, en harmonie avec le parc, a été saluée par tous, public comme artistes.

A noter aussi, cette année, des programmations exceptionnelles issues de partenariats entre Agnès B et Redbull (Red Bull Music Academy), la poursuite d'une offre dédiée au jeune public et rebaptisée Little Sonique et la très belle réussite du Village Label. Public et professionnels s'accordent tous sur la qualité, l'originalité des propositions et le positionnement du festival.

LE GRAND RAMDAM

Samedi 27 août 2011 de 17h30 à 1h30 du matin
Parc de la Villette (plein air) et Cité de la musique
20 000 spectateurs

Initiée par le ministère de la culture et de la communication, la deuxième édition du Grand Ramdam, rencontre musicale et festive, a été l'occasion de prolonger l'été. Après le succès de la première édition en 2010, le festival récidive avec des concerts gratuits qui mettent à l'honneur les musiques du Maghreb, et en particulier la musique tunisienne.

En plein air, au bord du canal de l'Ourcq et dans la salle des concerts de la Cité de la musique, une multitude d'artistes venus d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et d'Égypte ont célébré une culture aux mille facettes, entre la profondeur de ses rituels traditionnels et l'exubérance de sa chanson de variété.

Étaient présents lors de ce Grand Ramdam Zied Gharsa, le grand maître du malouf de Tunisie, la musique et le chant andalou de Tunisie qu'écoute tout le Maghreb, Ali Amran qui incarne la nouvelle chanson kabyle aux accents folk-rock ainsi qu'El Général, le jeune rappeur symbole de la révolution tunisienne.

Enfin, une série d'artistes populaires sélectionnés par France Ô, Khaled, Kenza Farah, Cheb Bilal, Rachid Taha, Nacash & Hambi Benani, La Fouine, Takfarinas, Emel Mathlouthi, El Général, Djerba International, Youness, Cheb Kader, Hamadi Tati & Syrine, Cheb Aïssa, ont animé la soirée avant le passe de Nabïha Karaoui, une des grandes voix de la chanson populaire tunisienne.

JAZZ A LA VILLETTE 2011

En coproduction avec la Cité de la musique

Du 31 août au 11 septembre

Grande halle, Cité de la musique, Cabaret sauvage, la Dynamo de Banlieues Bleues, atelier du Plateau, MK2 quai de Loire et quai de Seine.
28 265 spectateurs

Chaque année début septembre, Jazz à la Villette s'amuse à enjamber les frontières entre les styles musicaux. Le jazz y accueille des créateurs parmi les plus engagés et novateurs du hip-hop, des musiques improvisées, de la pop ou du funk. « *Jazz is not dead, it just smells funny* » ironisait Frank Zappa. Jazz à la Villette fait sien cette devise pour dix jours de fête au son d'une musique plus vivante que jamais.

Du 31 août au 11 septembre, le festival n'a pas dérogé à la coutume en invitant un public toujours au diapason, à arpenter les différentes scènes réunies sous le signe d'un jazz audacieux et sans complexes, de la Cité de la musique à la Grande halle de la Villette en passant par le Cabaret sauvage, la Dynamo de Banlieues Bleues ou encore L'atelier du Plateau.

L'édition 2011 continue de séduire par l'éclectisme et la créativité de sa programmation en accueillant cette année, sous la Grande halle, les phrasés cuivrés des parrains du funk: Fred Wesley et Pee Wee Ellis, l'electro-jazz des anglais de The Cinematic Orchestra, les sonorités éthio-jazz de Mulatu Astatké ou encore une création sur mesure intitulée *Afro Picks* qui a brouillé les frontières entre le funk, la soul et l'afro beat sous la houlette de Questlove de la formation hip hop the Roots qui invite pour l'occasion la chanteuse soul Macy Gray ou encore le batteur nigérian Tony Allen.

Le festival Jazz à la Villette est resté aux oreilles de tous parmi les rendez-vous musicaux incontournables de la rentrée 2011 et confirme sa place de choix dans le paysage du jazz et des musiques actuelles.



2 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION CONTEMPORAINE

A. LE WIP VILLETTE

Lieu permanent implanté dans la maison de la Vilette (rebaptisée WIP pour «Work In Progress»)
Ouverture le 3 février 2010
4 152 spectateurs en 2011
(festival Hautes Tensions compris)

2011 : LA DEUXIÈME ANNÉE D'EXISTENCE DU WIP

Après une année de lancement en 2010 pendant laquelle le WIP a dessiné ses contours, s'est structuré, s'est imposé visuellement dans le paysage du Parc, l'année 2011 lui a permis de trouver un premier rythme de fonctionnement.

UN LIEU ATYPIQUE DE SOUTIEN À LA CRÉATION

Équipé techniquement et toujours modulable, le WIP offre aux compagnies artistiques accueillies un espace de travail confortable et chaleureux. Par rapport à d'autres espaces de résidence à Paris et ailleurs où se succèdent dans une même journée plusieurs équipes, le WIP permet aux artistes de s'installer et de développer leurs recherches, en autonomie et sans perturbation. Une équipe technique dédiée au lieu est en capacité de répondre aux différentes demandes des compagnies pour les accompagner au mieux dans leur étape de création. Le WIP propose également un soutien financier en fonction des besoins de chaque projet, allant de la mise à disposition gracieuse du lieu et de ses équipements, à la prise en charge des frais de résidence ou au choix de coproduction. Les compagnies trouvent, enfin, auprès de l'équipe du WIP un accompagnement adapté et une source d'informations, de contacts professionnels et de mise en réseau, leur permettant d'orienter et d'enrichir les étapes préliminaires de leur création.

UN LIEU D'INTERACTION ENTRE ARTISTES ET PUBLICS REPÉRÉ DANS LE PAYSAGE CULTUREL PARISIEN

En 2011, la durée moyenne des résidences s'est organisée autour de deux semaines; un rythme qui permet aux compagnies de se plonger dans leur création et d'avoir de la matière à montrer pour les présentations publiques en fin de résidence. Tout projet accueilli au WIP donne lieu à une ouverture au public, que ce soit lors de restitution d'une résidence, de répétitions publiques ou lors de temps événementiels ou spectaculaires. Cette ouverture propre au lieu permet aux projets de bénéficier d'une large communication, d'obtenir des avis critiques sur les étapes de création, de rencontrer d'autres spectateurs et de trouver des soutiens professionnels. Le public est à son tour invité à découvrir une autre facette de la recherche artistique. Certaines compagnies lui proposent aussi de participer

à des ateliers de pratiques ou de prendre entièrement part à la création elle-même.

UN NOUVEL HABILLAGE POUR LE SITE INTERNET WWW.WIP-VILLETTE.COM

La communication des activités du WIP passe majoritairement par son site internet et l'envoi de newsletters. En 2011, le site, lui-même créé pour l'ouverture du lieu et toujours en «work in progress», a été amélioré. Un nouvel habillage du site, reprenant les zébrures imaginées par le cabinet Ruedi Baur sur le bâtiment, imprime aujourd'hui une véritable identité visuelle au lieu.

PROGRAMMATION 2011

En 2011, le WIP a conservé son mode de fonctionnement en trois temps:

- un premier programme janvier / février / mars
- un deuxième pour avril / mai / juin / été (juillet + août)
- un troisième pour septembre / octobre / novembre / décembre.

Pour cette deuxième année de fonctionnement, le WIP a accueilli:

- une trentaine de compagnies de théâtre, danses hip hop et pluridisciplinaires, émergentes ou reconnues, certaines bénéficiant d'un accompagnement suivi d'une année sur l'autre: Dieudonné Niangouna, Next Zone (Danemark), Kazyadanse (Congo), Sergio Longobardi (Italie), l'Unijambiste, YK Projects / Qudus Unikeku (Nigeria), le Bottom théâtre, compagnie Révolution, Avant Garde Dance (Royaume-Uni), compagnie Coupes de Colère...), équivalent à 220 jours de résidence;
- des rencontres thématiques, certaines liées à la programmation de la Grande halle (rencontre entre l'équipe d'Eldorado et le collectif DAJA, Mark Tompkins: conférence, ateliers et bal nègre);
- des partenariats avec Passeurs d'images, Micadanses (festival Faits d'Hiver), Francophonies en Limousin, Breaking Convention (Sadler's Wells), Biennale des Ecritures du Réel (NB: le partenariat initié en 2010 avec le festival Paris Hip Hop n'a pu être renouvelé en 2011 à cause des travaux sur le parvis de la Cité des sciences);
- une projection (Comic hip hop en partenariat avec RStyle);
- des performances graff sur les murs extérieurs du WIP (Lek et Sowat);
- un temps fort (26 octobre-6 novembre), moment de visibilité de compagnies soutenues par le WIP ou IADU: Milk Coffee and Sugar, Cie abc (Catherine Boskowitz – Dieudonné Niangouna), Cie Mange ta tête, Cie Uzumaki, Cie Anothai, la Quincaillerie Moderne, Tribudom...

Au cœur de la programmation du Parc de la Villette, le WIP a participé également au festival Hautes Tensions et à Rues du monde (rue hip hop fin mai).

FRÉQUENTATION (FESTIVAL HAUTES TENSIONS COMPRIS)

Nombre de personnes

Fréquentation totale	4 152
Dont payants	1 638
Dont gratuits	2 514
Dont groupes (dans les propositions gratuites et payantes)	782

Nombre de personnes

Equipes artistiques accueillies au WIP	334
--	-----

La fréquentation totale est un peu plus réduite qu'en 2010 (5 000 personnes). Ceci est lié à la volonté d'octroyer des temps plus longs de résidence aux équipes artistiques et par conséquent d'organiser un peu moins de restitutions publiques.

La part des payants est plus importante qu'en 2010 puisqu'en 2011 trois manifestations payantes ont été organisées au WIP : l'accueil du festival Micadanses (janvier/février), le festival Hautes Tensions (avril) et le temps fort Made in Wip à l'automne.

On note surtout en 2011 une part plus importante de groupes (spectateurs ou acteurs).

Les groupes représentent près de 20 % de la fréquentation totale, contre un peu plus de 10 % en 2010. Certains groupes se fidélisent qu'il s'agisse

de groupes socio-culturels comme le collège le service d'accueil d'urgence du XIV^{ème} arrondissement, ou de scolaires comme le collège Henri-Barbusse d'Alfortville avec lequel un projet sera monté en 2012).

Cette tendance devrait s'accroître en 2012 avec l'accueil de plusieurs projets participatifs importants.

PARTENARIATS

Ministère de la culture et de la communication et ministère de la justice et des libertés (direction de la PJJ), Acsé, Caisse des dépôts et Fondation de France.

Un partenariat particulier a été noué avec la Fondation de France qui a soutenu en 2011 trois projets sélectionnés pour leur approche singulière dans la relation art/société et par l'engagement politique de cette relation :

- Compagnie Kazyadanse, *Congo my body*
- Collectif DAJA, *Allons z'en France*
- Sergio Longobardi, *Demande d'asile*
ou *le coq sur la poubelle*

Au-delà du soutien à la production de ces projets, la Fondation de France a apporté un soutien à de jeunes chercheurs qui ont pu étudier ces processus de création et commencer un corpus de recherches et d'analyses.

Ce partenariat se prolonge pour trois nouveaux projets en 2012.

B. INITIATIVES D'ARTISTES EN DANSES URBAINES

Lancée conjointement en 1998 par le Parc de la Villette et la Fondation de France, Initiatives d'artistes en danses urbaines est un programme d'accompagnement de jeunes souhaitant faire de la chorégraphie en danse hip hop leur métier.

En 2011, nous avons soutenu onze projets en coproduction et accueilli dix-sept compagnies sur des périodes allant de une à trois semaines dans les deux studios de répétition de la halle aux cuirs. Des chantiers ont eu lieu les 8 et 15 avril pendant le festival Hautes Tensions, moment privilégié permettant aux artistes de présenter des extraits de leur spectacle en cours de création aux professionnels. Pour répondre aux difficultés croissantes des compagnies dans la diffusion de leurs spectacles,

nous avons montré, pour la première fois en 2011, des œuvres soutenues par IADU, dans des lieux que nous sommes heureux de compter parmi nos nouveaux collaborateurs : le Centre national de danse contemporaine d'Angers et l'Etoile du Nord. Parallèlement à ces activités d'accompagnement, IADU milite pour la reconnaissance de la danse hip hop et participe à de nombreux rendez-vous professionnels pour témoigner de la richesse chorégraphique de cette discipline artistique.

Toutes ces actions ne seraient pas possibles sans l'aide de nos partenaires : la Caisse des dépôts et l'Acsé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) qui depuis 2007 soutiennent notre action.

C. RÉSIDENCES D'ARTISTES

Depuis 2009, l'établissement intensifie sa politique de soutien par une implication plus soutenue dans l'accompagnement des projets. L'accueil d'une compagnie s'inscrit dans une volonté de suivi sur du long terme s'étalant de l'étape de travail de recherche à la diffusion en série du spectacle dans la programmation culturelle définie l'année

suivante. Apport en coproduction, conseil, aide à la recherche de partenaires constituent les principaux moyens mis en œuvre par le Parc.

Cette année, sur les vingt-quatre compagnies accueillies, dix ont bénéficié d'un apport financier et six seront présentées dans la saison 2011.

D. RÉSIDENCES D'ARTISTES À L'ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

En 2011, l'espace Périphérique a accueilli et accompagné trente-neuf projets artistiques. Parmi ces derniers, trente-trois équipes sélectionnées lors des deux commissions, six équipes ont pu être accueillies en dépannage sous forme de mise à disposition de lieu de travail. Sur les trente-neuf projets artistiques accompagnés, vingt-quatre s'inscrivaient dans les arts du cirque, sept au sein des arts de la marionnette, quatre dans les arts de la rue et quatre des projets relevaient de formes pluridisciplinaires. Au total l'espace Périphérique aura ainsi accueilli cent soixante-quatre personnes avec cinq cent soixante-et-onze jours de présence sur le site.

En 2011 des travaux d'amélioration et de conformité ont été entrepris dans différentes salles. Ces travaux ont consisté dans un nouveau système de chauffage dans la salle de danse et la mise en conformité des armoires électriques du chapiteau. Par ailleurs, du fait des nuisances sonores engendrées par les travaux du tramway, le chapiteau de l'espace Périphérique n'a pas pu accueillir d'équipes artistiques de janvier à septembre 2011. Durant cette période, la ville de Paris et le Parc de la Villette ont financé l'implantation d'un chapiteau de remplacement sur l'espace chapiteaux, permettant ainsi la poursuite du programme d'accueil en résidence.

C. LA POLITIQUE DE COPRODUCTIONS

Si l'EPPGHV soutient la création à travers sa politique de résidence, elle l'accompagne aussi par une politique de coproduction qui a pour but de permettre aux artistes de développer des projets originaux, et de participer à la construction de la programmation culturelle de l'établissement.

Les coproductions permettent à plusieurs coproducteurs de s'unir pour soutenir financièrement le travail d'un artiste, elles permettent également à l'artiste d'inscrire son projet dans le temps.

En 2011, dix spectacles présentés étaient des créations et avaient fait l'objet de coproductions dès 2010. Six de ces artistes se sont produits dans le cadre de Hautes Tensions 2012 : Jean-Baptiste André, Clotilde Ramondou, le GDRA, Jeanne Mordoj, la compagnie Anomalie, Farid Berki/compagnie Melting spot. L'EPPGHV a également coproduit le spectacle d'Anne Colloot pour *Parades & changes, replay in extension*

présenté en juin 2011, dans Charlie-Parker, et trois spectacles présentés dans la salle Boris-Vian : celui de la compagnie Allio-Weber *Le premier Monde*, la création de Denis Lachaud, Laurent Larivière et Vincent Rafis *Eldorado, dit le policier* et celle de la compagnie I.D.A./Mark Tompkins *Black'n'blues, a minstrel show* en juin 2011. Ces spectacles ont fait l'objet d'apport en coproductions et ont pu bénéficier d'un accueil en résidence sur le Parc de la Villette. Ainsi, l'EPPGHV a soutenu en 2010 en coproduction la compagnie Mosjoukine, et l'a accueillie en résidence pendant plus de deux semaines sur l'espace chapiteau en 2011. Pour *Eldorado, dit le policier*, le décor a été construit dans les ateliers de l'EPPGHV. Pour coproduire ces spectacles, l'EPPGHV s'est associé à des structures publiques nationales et internationales : le centre dramatique national d'Orléans, le manège de Reims, la Brèche/centre des arts de Normandie, la scène nationale d'Alès, le théâtre



populaire Roman, La Chaux-de-Fonds, en Suisse, etc. Afin de continuer son accompagnement de projets singuliers, l'EPPGHV a coproduit en 2011, des projets sur le long terme, pour un montant global de 457 000€.

Pour le cirque, l'EPPGHV soutient les travaux de la compagnie Non Nova et de la compagnie Un loup pour l'homme, présentés dans le cadre de Hautes Tensions 2012. Le soutien financier de l'EPPGHV permettra à l'artiste Nikolaus Maria Holz/compagnie Pré-O-Coupé de créer son spectacle *Catastrophes et bouleversements*, fin 2012 à Cusset avant d'être programmé dans la troisième édition de Hautes Tensions en 2013.

Les Colporteurs, coproduits en 2010 et 2011, seront en résidence sur le Parc de la Villette en mars 2012 pour leur création *Le bal des Intouchables* avant d'être programmés pour quarante dates en 2013. Pour le hip hop, l'EPPGHV coproduit le travail de l'artiste Anne N'Guyen/compagnie Par Terre et celui du chorégraphe Hamid Ben Mahi/compagnie Hors-Série. Pour le théâtre et la danse, les compagnies coproduites sont celles de Michel Schweitzer/ La Coma et du chorégraphe norvégien Hooman Sharifi/ Impure Company.

L'EPPGHV s'est associé, dès 2010, à la compagnie de DCA-Philippe Découfflé, pour coproduire un nouveau spectacle *Panorama* et le

projet d'installations reposant sur l'illusion d'optique présenté dans la Grande halle de la Villette en 2012. En 2011, 300 000€ ont été apportés en coproduction sur ce projet. Les coproductions sont également l'occasion de s'associer à un partenaire pour produire un événement d'un format et d'un contenu qui nécessitent une telle collaboration. C'est le cas, notamment, du festival Jazz à la Villette qui est coproduit avec la Cité de la musique depuis plusieurs années, et qui offre une programmation sur deux semaines, profitant de la variété des salles de nos deux équipements (de 250 à 4 500 places en 2010). Une trentaine de spectacles ont pu être proposés en 2011, en incluant ceux résultant des partenariats noués avec diverses structures du site (Cabaret sauvage, Trabendo, TPV, Conservatoire) ou extérieures (Point éphémère, Atelier du plateau, Dynamo, cinémas MK2).

L'EPPGHV et la Cité de la musique ont initié, pour la première fois en 2011, une coproduction dans le cadre du festival Villette Sonique, pour programmer dans la salle des concerts de la Cité de la musique, le concert de Comus et Current 93. Cette collaboration sera poursuivie en 2012.





UN PARC OUVERT SUR LA VILLE

1. LE PARC À L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30
2. UNE GESTION RESPONSABLE DES ESPACES ET DES RESSOURCES 35
3. DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DES PUBLICS 41



Dans un contexte de crise écologique où l'hyperactivité humaine menace chaque jour davantage l'environnement, l'Etablissement public du parc et de la Grande halle de la Villette a décidé de placer le développement durable et l'éco-responsabilité au cœur de sa politique d'aménagement et d'exploitation. La taille du parc, son positionnement géographique singulier – trait d'union entre Paris et sa périphérie – ainsi que sa richesse patrimoniale et paysagère sont des atouts que nous devons valoriser, préserver et adapter.

Dans le prolongement du contrat de performance, l'année 2011 a été marquée par la volonté de l'EPPGHV d'inscrire davantage son projet dans une dynamique environnementale. Cette orientation en faveur d'une éthique écoresponsable a vocation à affirmer et repositionner la place du Parc de la Villette dans l'éveil d'une conscience écocitoyenne.

Pour soutenir ce projet, le Parc s'est engagé dans la démarche agenda 21. Fondée sur une approche transversale et évolutive, cette démarche vise à mobiliser, sensibiliser et associer l'ensemble des équipes de l'établissement aux problématiques liées au développement durable. Ainsi, l'agenda 21 fait la promotion d'un développement qui cherche à concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social. Il s'agit pour le Parc de la Villette de se doter d'un programme cadre pour agir à court, moyen et long terme.

Réalisée en 2011, l'extension des jardins passagers a porté leur surface de 2 000 à 3 000 m². Ils comportent désormais un espace humide comprenant une lagune, mais aussi un jardin sec, une haie champêtre et un mur artisanal en pierres sèches. Ilots naturels au cœur de la ville, les jardins passagers sont ouverts à la vie de quartier et constituent un lieu de rencontre et de transmission pour tous. Véritables jardins en mouvement, ils n'ont de cesse d'entretenir le dialogue avec le vivant à travers des cycles de jardinage, des parcours artistiques et de nombreux ateliers destinés à sensibiliser les publics aux questions écologiques.

Les jardins participent également au défi de faire du parc un pôle incontournable en matière de biodiversité. A ce titre, de nombreuses actions ont été entreprises cette année : implantation de prairies fleuries, diversification des haies, réhabilitation des talus, mise en place de nichoirs, installation d'un hôtel à insecte.

Un mot enfin, sur une initiative lancée en 2011, les écofolies. Cette journée de sensibilisation aux thématiques écologiques fut un véritable succès qui a réuni dans la convivialité toutes les équipes du parc autour de notre patrimoine paysager. Par des activités ludiques et participatives, les écofolies ont permis à tous de se familiariser avec les multiples facettes du développement durable, un enjeu amené à modifier profondément notre perception et notre pratique du quotidien.

En définitive, l'Etablissement public du parc et de la Grande halle de la Villette a fait de l'écoresponsabilité un axe majeur de sa politique d'entretien, de rénovation et d'aménagements des espaces bâtis et paysagers du parc mais aussi de sa politique sociale.



1 LE PARC À L'ÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A. LA DÉMARCHE AGENDA 21

Enjeu majeur de notre société, le développement durable s'impose comme une réalité avec laquelle l'EPPGHV doit composer. L'attachement de notre établissement au développement durable s'inscrit dans un projet global d'écologie urbaine qui a vocation à participer aux évolutions de l'écosystème parisien et francilien.

Soulignées par le contrat de performance, cette orientation en faveur d'une éthique écoresponsable vise à positionner notre établissement en tant que lieu ressources sur les questions d'écologie urbaine. Pour donner vie à ce nécessaire et ambitieux projet, le Parc de la Villette s'est engagé dans une démarche agenda 21 qui lui permettra de poursuivre et d'intensifier sa politique en faveur du développement durable notamment au regard de ses trois volets économique, social et environnemental.

Reconnue officiellement par le ministère de l'environnement, l'agenda 21 est un processus de programmation et d'action en faveur du développement durable dont la mise en œuvre est à la fois collaborative et transversale. S'il s'agit bien de favoriser l'adaptation de l'établissement aux contraintes et aux opportunités du développement durable, l'agenda 21 doit permettre également d'enrichir et de valoriser l'image du Parc de la Villette auprès de ses partenaires privés et publics. Fondé sur un fonctionnement participatif, le programme agenda 21 s'organise en deux pôles :

- un comité de pilotage composé des directeurs ;
- des groupes de travail.

Composé de sept groupes de travail complémentaires, le programme agenda 21 a débuté en décembre 2011.

GROUPE 1 : renforcer et valoriser un projet urbain exemplaire : la stratégie immobilière et l'amélioration des performances énergétiques.

Notamment autour des sujets suivants : le nouveau bâtiment HQE, le regroupement des équipes, les Mégawatts, les énergies renouvelables.

GROUPE 2 : développer les modes de déplacements éco-responsables et la mobilité douce.

GROUPE 3 : agir pour des achats responsables et une politique de consommation durable sur tout le cycle de vie des activités, de l'éco-conception à la gestion du déchet.

GROUPE 4 : faire de la politique de biodiversité et la gestion de l'eau un projet exemplaire en l'envisageant dans ses dimensions environnementales, pédagogiques et culturelles.

GROUPE 5 : agir pour améliorer le bien-être des publics dans les processus d'information, d'accueil et d'accessibilité, et en faveur des diversités et de la lutte contre les discriminations.

GROUPE 6 : améliorer le bien-être au travail, notamment dans les domaines de l'ergonomie, de la lutte contre le stress et les risques psychosociaux, et des actions en faveur des diversités.

GROUPE 7 : Comment intégrer le développement durable dans notre projet culturel ?

B. LA BIODIVERSITÉ

Entrepris en 2011, ces différents projets écologiques en faveur de la biodiversité aboutiront au cours de l'année 2012. La plupart de ces initiatives émanent des préconisations de l'association Humanité et Biodiversité présidée par Hubert Reeves.

IMPLANTATION DE PRAIRIES FLEURIES

Trois zones ont été identifiées comme pouvant accueillir des prairies fleuries, soit une surface totale d'environ 5 000 m². Ces zones sont indispensables à l'équilibre de la nature : elles sont des refuges et des bases de reconquête pour le patrimoine floristique, les insectes et la faune chassée par l'artificialisation des espaces urbains. Gérer ces zones dans le plus grand respect de l'environnement est donc une participation

importante à la protection de la biodiversité.

C'est, en outre, un des espaces verts les mieux adaptés à la gestion naturelle. En effet, l'entretien des prairies demande peu de travail :

- en juin : fauche sélective, uniquement sur les plantes indésirables et à la faux à main ;
- fin juillet : fauche principale, unique pour la majeure partie des espaces, après la montée en graines qui est le point culminant du nourrissage des insectes et des oiseaux ;
- début août : exportation de la fauche pour le compostage (la plupart des graines sont tombées au sol).

En terme de coût, il faut compter environ 1 000€/1 000m² (soit 1€/m²) pour les semences.

En termes de volume de travail, il faut compter, pour une surface de 1 000 m², une vingtaine d'heures annuelles pour la fauche et le ramassage.

DIVERSIFICATION DES HAIES

Plusieurs zones de haies mono-spécifiques ont été identifiées comme pouvant être diversifiées. Cela représente environ 500 mètres linéaires de haies. Le développement de haies diversifiées est nécessaire car elles protègent, chauffent, nourrissent et abritent de nombreuses espèces. Elles ont également une action de microclimat et de corridors écologiques.

Les actions doivent être planifiées suivant le calendrier suivant :

- Plantations : novembre à mars.
- Taille des haies à la fin des derniers fruits, avant la nidification et la remontée de la sève : février à mars.
- Confection de tas de bois mort pour la faune, broyat et couverture du sol : toute l'année, de préférence au moment de la taille.
- Arrosage des jeunes plants les deux premières années, entretien des paillages : août à septembre.

En terme de coût, il faut compter au maximum 50€ par arbuste pour l'arrachage/dessouchage, et 50€ pour l'achat d'arbustes d'espèces diverses. En termes de volume de travail, il faut compter, pour 100 mètres linéaires de haie, une vingtaine d'heures pour la plantation, et une cinquantaine d'heures pour la taille, le recépage partiel et la manutention des branches coupées.

RÉHABILITATION DES TALUS

De nombreux talus sont à réhabiliter sur l'ensemble du parc, soit environ 500 mètres linéaires de talus. Ces talus sont fortement fréquentés, à l'ombre, et subissent une érosion accrue. Mais une fois végétalisés, ces talus auront les mêmes vocations que les prairies et les haies. En effet, ils pourront apporter gîtes et couverts à de nombreuses espèces animales. D'autre part, un couvert végétal limite l'érosion. Il s'agit donc ici de revégétaliser les talus abîmés.

Les actions à mener sont les suivantes :

- Choix des plantes d'ombre fixatrices du sol, comme le millepertuis, le chèvrefeuille, les ronces, l'aubépine, le prunellier ou encore les pervenches.
- Plantation de février à avril.
- Fauche ou taille à l'automne.

Concernant le coût et le nombre d'heures de travail nécessaires à la réhabilitation des talus, ceux-ci peuvent varier en fonction de l'espèce choisie pour les végétaliser et de l'état d'origine des talus. Dans un premier temps, il sera sans doute nécessaire de choisir un talus pour tester la méthode.

MISE EN PLACE DE NICHOURS

De nombreux sites répartis dans l'ensemble du parc peuvent accueillir des nichoirs. Ces nichoirs permettront l'installation pérenne de différentes espèces d'oiseaux. Il s'agira, alors, de mettre en place différents types de nichoirs afin d'attirer différents oiseaux. Les actions à mener pour l'installation de nichoirs sont les suivantes :

- Identification des différents nichoirs à planter.
- Choix de la hauteur et de l'orientation des nichoirs.
- Installation des nichoirs dès l'automne ou l'hiver.

En termes de coût, la fabrication et l'installation de nichoirs est dérisoire. Quelques planches de bois non traité et quelques heures de travail suffisent pour construire plusieurs nichoirs.

MISE EN PLACE D'UN HÔTEL À INSECTES

Un, voire deux sites ont été identifiés pour permettre l'installation d'un hôtel à insectes. Ces hôtels sont destinés à attirer les insectes, les retenir et leur offrir un gîte leur permettant de se reproduire.

Le calendrier d'actions est le suivant :

- Choix de la taille et des différents matériaux à utiliser pour la construction de l'hôtel.
- Installation de l'hôtel pendant l'hiver pour augmenter les chances d'occupation au printemps.

Concernant les coûts et le volume horaire de travail, ils seront sensiblement les mêmes que pour les nichoirs.

En parallèle à toutes actions d'aménagement, une politique de réduction maximale de l'utilisation de tout intrant chimique sera menée.

En octobre et novembre 2011, un inventaire floristique a été effectué sur l'ensemble du parc y compris les jardins passagers. Cette inventaire permet d'avoir un état base 0. L'inventaire sera revu chaque année (au moins pendant 3 ans), il permettra de suivre l'évolution floristique, l'implantation de nouvelles espèces et/ou la disparition d'autres. Les résultats mettront en évidence l'influence de nos actions en matière de biodiversité (diversification des haies, prairies naturelles, végétalisation des talus et sous-bois, mise en place de nichoirs).

Les inventaires (floristique, entomologique et ornithologique) s'inscrivent et sont en rapport avec l'obtention du label « Oasis Nature » et partie prenante dans l'agenda 21.



C. LES ÉCOFOLIES

Une journée de formation collective aux enjeux du développement durable, *Les Ecofolies*, a été proposée à tous les salariés de l'établissement le 15 septembre 2011.

Sous le parrainage d'Hubert Reeves, astrophysicien de renommée mondiale, et président de la Ligue ROC/Humanité et biodiversité qui a ouvert la journée par une conférence sur le thème *Cosmos et créativité*, cette manifestation conviviale et pédagogique était rythmée par des ateliers de travail, des tables rondes et des rencontres.

Au programme: des conférences itinérantes sur la richesse et la préservation de la biodiversité en collaboration avec l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine de Seine-Saint-Denis, une conférence-dégustation intitulée *De l'eau potable à l'eau de pluie* avec la participation de Veolia environnement, une visite souterraine contée autour des économies d'eau réalisées sur le parc, des ateliers participatifs de découverte des grands principe de l'ergonomie au travail, une régate nautique autour des circulations douces. En accès libre toute

la journée, une installation-exposition autour de la thématique du « bureau durable » a pu permettre à chacun d'appréhender les résultats et les chantiers impulsés par les audits énergétiques, mais aussi de découvrir avec des cas pratiques l'ensemble des éco-gestes et leurs effets sur le quotidien. Un grand déjeuner bio a offert un temps de partage entre les équipes de l'établissement et des personnalités expertes et reconnues dans le champ de l'éco-responsabilité, en lien avec le secteur culturel ou non. Cet échange a pu être approfondi au cours de deux tables rondes organisées l'après-midi autour des missions du parc: l'une sur le thème *Le développement durable à l'épreuve du spectacle* et l'autre *Investir, acheter et construire durablement*. Ces tables rondes ont réuni, salariés de l'établissement et grands témoins extérieurs dans le cadre d'un débat très riche et animé.

Cent quatre-vingt-dix-sept collaborateurs ainsi qu'une quarantaine d'intervenants et d'experts – dont la tutelle de l'EPPGHV – ont participé à cette journée exceptionnelle favorisant la réussite de son objectif.

D. LE SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Les schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) ont été mis en place dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), afin de rationaliser la gestion du parc immobilier de l'État. Etendus aux opérateurs, les SPSI ont vocation à réduire le coût de l'immobilier tant en ce qui concerne les loyers des locaux pris à bail, les coûts d'entretien et de maintenance, et à optimiser les surfaces occupées tout en améliorant, autant que possible, l'adéquation entre les besoins des opérateurs et administrations et leur parc immobilier.

A ce titre, l'EPPGHV a élaboré, dès 2010, son schéma stratégique, présenté à la séance du 16 mars 2011 au Conseil immobilier de l'Etat (CIE) qui a pris acte « de l'intérêt et de la qualité des projets présentés en vue de la réponse aux besoins immobiliers des acteurs présents dans le parc et de la valorisation d'un site exceptionnel au cœur d'un territoire en mutation ». Dans son avis, confirmé par France-Domaine ainsi que par le ministère de la culture et de la communication, le CIE a ainsi invité les responsables de l'établissement et les tutelles à prendre les dispositions utiles pour mettre en œuvre les orientations du schéma.

La stratégie immobilière de l'EPPGHV est établie en fonction des grands axes suivants :

- poursuite de la politique de mise en valeur du patrimoine immobilier associée à une démarche de limitation des coûts d'exploitation et de respect des exigences environnementales, techniques et réglementaires ;
- renforcement des affectations des bâtiments eu égard aux missions de service public ;
- rationalisation des stockages, regroupement et mutualisation des services ;
- valorisation du potentiel foncier et finalisation des aménagements du parc.

Cette stratégie s'articule en trois volets principaux :

- poursuite de l'optimisation fonctionnelle, économique,

technique et réglementaire du parc immobilier, notamment en intégrant les préconisations des audits énergétiques et accessibilité dans les différents programmes de travaux ;

- regroupement des équipes dans un bâtiment unique et optimisé au sud-ouest du parc, libérant des espaces verts pour le public ;
- valorisation de la zone nord-est suite aux mutations urbaines (création d'une nouvelle porte d'entrée sur le parc, en relation avec les aménagements du tramway T3 et de la ville de Pantin).

A ce titre, l'EPPGHV a mis fin, en 2011, au bail de location d'un entrepôt à Pantin où était stockée une partie de son matériel technique, et rapatrié sur le site de La Villette l'ensemble des biens qui y étaient précédemment stockés. Cette résiliation fait suite à celle de l'entrepôt de Rebais, intervenue en 2009, à la suite d'un sinistre sur le bâtiment. A ce jour, l'EPPGHV a ainsi résilié tous les baux de location d'immeubles et d'espaces de stockage, ce qui représente une économie annuelle de plus de 130 k€.

Par ailleurs, afin de permettre le lancement des études relatives à la construction de l'immeuble de regroupement des équipes, l'EPPGHV a dégagé sur fonds propres 2,2 M€, affectés à une réserve spéciale destinée à préfinancer l'ensemble des études. La réalisation d'un bénéfice en 2011, permet de porter cette réserve à 2,5 M€. À ce titre, une étude de programmation sera rendue en 2012 afin de préparer les arbitrages financiers relatifs à la construction du bâtiment.

A terme, outre le développement de nouveaux jardins ouverts au public à l'emplacement de l'actuelle cité administrative, la construction de cet immeuble permettra de réaffecter le pavillon Janvier à une concession afin de diversifier les services au public rendus sur le parc et à optimiser les recettes de l'établissement.



2 UNE GESTION RESPONSABLE DES ESPACES ET DES RESSOURCES

A. ESPACES BÂTIS

LE PARC IMMOBILIER DE L'EPPGHV

La principale caractéristique du parc immobilier de l'EPPGHV réside dans la diversité architecturale des bâtiments et des types d'activité accueillis, répartis sur les 35 hectares gérés par l'établissement. Cet ensemble est constitué de bâtiments construits ou reconvertis (pour ceux de la fin du XIX^e siècle) entre 1984 et 1992, qui peuvent être qualifiés de la façon suivante :

LES BÂTIMENTS À VOCATION CULTURELLE ET RECEVANT DU PUBLIC

La Grande halle qui accueille concerts, spectacles, expositions, manifestations et salons commerciaux, la maison de la Villette (WIP Villette) dédiée aux résidences d'artistes et cultures urbaines, le pavillon Paul-Delouvrier pour des expositions, spectacles et événements commerciaux, et enfin le Zénith, le pavillon du charolais (Tarmac de la Villette), le Cinaxe, et le pavillon de la bourse (théâtre Paris-Villette) qui font l'objet de concessions.

LES FOLIES

Implantées comme points de croisement d'une grille virtuelle, les vingt-six folies sont des bâtiments-sculptures rouges emblématiques de l'image du parc dont une partie joue un rôle de signal et d'autres remplissent des missions de service public : accueil, information et billetterie (folie L9), animation culturelle (folies L4 et Trabendo), animation pour les enfants et ateliers (folies L5, L6, L7, N6, P5), animation commerciale et services (croisement P7, N5, N7, R6).

LES BÂTIMENTS AVEC RÉSIDENCES D'ARTISTES ET/OU LOGISTIQUE ET STOCKAGE

La halle aux cuirs héberge des espaces logistiques et de stockage pour Universcience, la Cité de la musique et l'EPPGHV, des espaces tertiaires pour Universcience et deux salles pour des résidences d'artistes accueillant occasionnellement du public. L'espace Périphérique avec son chapiteau accueille, en partenariat avec la ville de Paris, des résidences d'artistes.

LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

Trois bâtiments hébergent les équipes administratives et techniques de l'établissement ainsi que diverses associations : le pavillon Janvier, la cité administrative, le pavillon des maquettes.

LES MISSIONS ET PROBLÉMATIQUES

Ces spécificités génèrent des problématiques particulières par rapport aux aspects traditionnels du bâtiment : intégration de la dimension patrimoniale (inscription à l'inventaire supplémentaire des

monuments historiques, respects des principes architecturaux défini par Bernard Tschumi), parc immobilier à maintenir mais aussi à faire évoluer et à adapter à la mission de programmation culturelle, phasage des interventions hors des périodes d'activité culturelle ou commerciale.

Les travaux et la maintenance sont les deux volets de la gestion de ce patrimoine, qui se sont depuis 2009 enrichis de deux orientations majeures de la politique de l'établissement : l'intégration de la performance énergétique et la prise en compte de l'accessibilité pour tous.

La maintenance et les petits travaux d'entretien sont effectués par des entreprises spécialisées en fonction des corps d'état par le biais de sept marchés publics (ascenseurs, couvertures, équipements scéniques, menuiserie-serrurerie, vitrerie, dératissage, portes automatiques). Ces opérations sont principalement réalisées de façon préventive, par des visites et actions planifiées sur l'année, visant à maintenir les bâtiments en bon état pour leur usage. Elles sont complétées par des réparations qui interviennent suite à des dégradations (réparations de vitrage, reprise de zone de parquet, changement de pièces cassées...).

Les travaux consistent en des opérations d'ampleur, de réhabilitation et/ou d'amélioration. En plus des principaux travaux effectués en 2011 détaillés dans la section Des aménagements au service des publics/Les Folies et autres bâtiments, le service bâti a également réalisé en 2011 :

- la rénovation d'une partie du parquet de la Grande halle comprenant la reprise 1 000 m² de parquet (dépose et remplacement par du parquet neuf) et le ponçage-huilage de 4 275 m² de parquet conservé. Pour mémoire le parquet total de la grande halle représente une surface de 10 320 m²;
- une campagne de remise à niveau de la serrurerie de la Grande halle (remplacement et amélioration des quincailleries existantes, remplacement de portes de circulation et de portes de façades) pour un montant de 105 K€.

LES MOYENS DU SERVICE BÂTI

Pour mener à bien ces missions, le service bâti est composé d'une équipe de neuf personnes regroupant des compétences architecturales, techniques et administratives. Pour l'année 2011, le budget de fonctionnement représente 251 K€. Le budget d'investissement est de 2 489 K€ de mandats et 2 679 K€ de reports (hors contentieux liés à la rénovation de la Grande halle).

LE NETTOYAGE INTÉRIEUR

Le nettoyage intérieur des espaces bâtis est effectué par une entreprise extérieure spécialisée, sous le contrôle de la personne chargée de la qualité de l'environnement. En plus des nettoyages réguliers réalisés dans les bureaux et les espaces occupés toute l'année (sanitaires ouverts au public, ateliers,

folie accueil-information...) des prestations ponctuelles sont planifiées annuellement pour les nettoyages des vitrages. Les nettoyages liés à l'activité culturelle dans les espaces recevant du public sont dimensionnés au cas par cas en fonction de chaque événement. Pour l'année 2011, le montant des prestations de nettoyage est de 278 K€, hors événements culturels.

B. ESPACES PAYSAGERS**LES MISSIONS ET PROBLÉMATIQUES**

Les espaces paysagers du parc sont constitués par les espaces verts, les jeux d'enfants, les espaces minéraux, la voirie, les réseaux d'eaux, les fontaines ornementales et le mobilier urbain. Ouvert au public sept jours sur sept, le parc présente un ensemble d'infrastructures extrêmement variées et atypiques, souvent uniques et conçues sur mesure. Les caractéristiques de cet ensemble, associées à leur date de création et à la fréquentation du public, génèrent une problématique de maintenance et d'entretien très particulière (vieillesse, dégradation, installations-prototypes parfois complexes à entretenir, problèmes liés à l'étanchéité...). Les missions du service comprennent le maintien en bon état d'usage des installations, l'accompagnement de leurs évolutions techniques, mais aussi l'adaptation constante aux usages des publics et aux activités de l'établissement. Depuis 2009 ces missions se sont enrichies des deux dimensions supplémentaires, orientations majeures de la politique de l'établissement : l'intégration de la performance énergétique et la prise en compte de l'accessibilité pour tous.

Les quatorze hectares d'espaces extérieurs proprement dits sur lesquels sont plantés plus de trois mille arbres de trente-sept variétés différentes, se décomposent en neuf hectares de pelouses et espaces gazonnés, trois hectares de jardins thématiques, deux hectares de plantations arbustives, auxquels s'ajoutent vingt-et-un hectares de surface minérale. Les trois aires de jeux, d'une surface totale de 12 440 m² sont le dragon (4 400 m²), le jardin des voltiges (1 540 m²) et le jardin des dunes et des vents (6 500 m²). Les principales infrastructures comprennent 5,6 km de galeries humides (égouts), 3 km de galeries sèches (réseaux), 9 km de réseaux d'adduction d'eau, 13 km de caniveaux à grilles et 1,8 km de passerelles métalliques ainsi qu'un réseau d'arrosage automatique pour le traitement des végétaux. Enfin, on dénombre quarante poteaux d'incendie, trois cents collecteurs à déchets ainsi que cent soixante-quinze chaises Starck. La maintenance et les petits travaux d'entretien

sont effectués par des entreprises spécialisées dans les différents domaines techniques par le biais de cinq marchés publics (jeux d'enfants, réseaux d'assainissement et fontainerie, voirie, mobilier urbain et espaces verts). Dans le cadre de la recherche d'économies, trois marchés concernant la maintenance des prairies et plantations, des réseaux d'arrosage automatique et de soins des végétaux ont été regroupés en un seul depuis le 1^{er} janvier 2010.

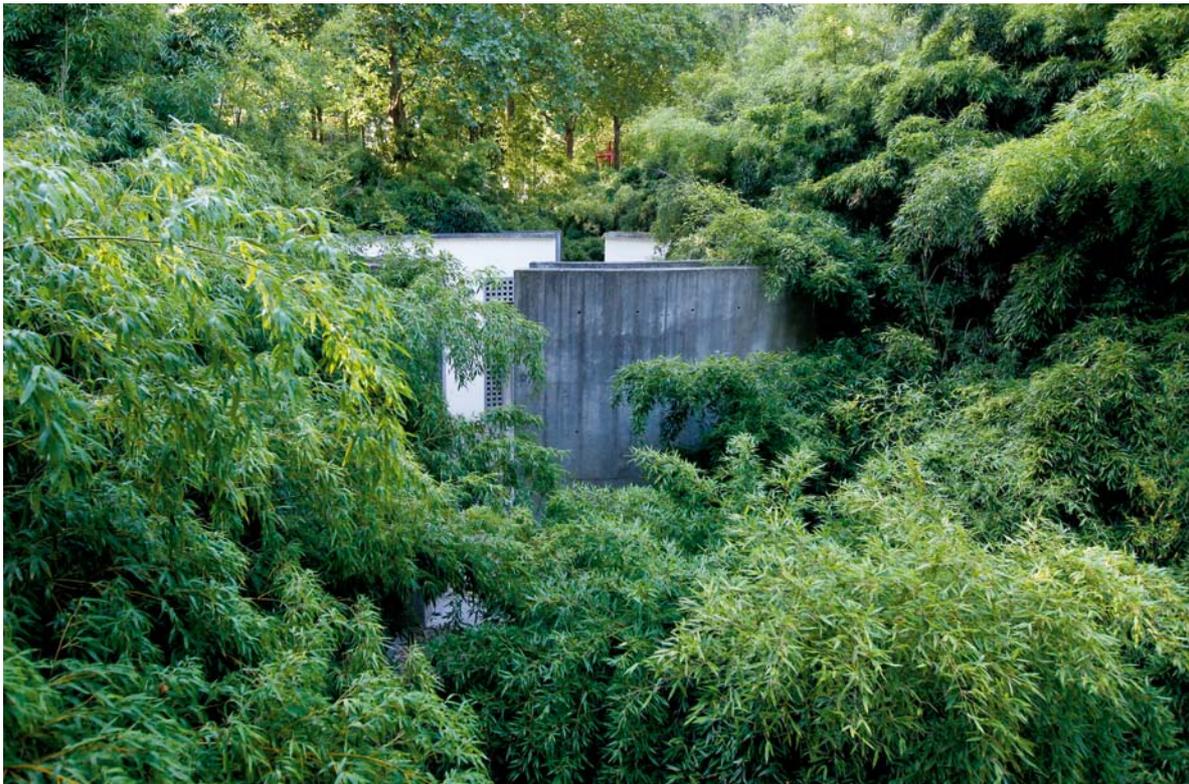
En plus des principaux travaux effectués en 2011, détaillés dans les sections Les services offerts au public / Accessibilité et Les jardins, ont également été réalisées les prestations suivantes :

- la seconde phase de reprise de la modernisation du réseau d'eau, lancée suite à la réalisation d'un audit sur l'ensemble des installations en 2008, afin d'améliorer la maîtrise du réseau et de réduire les consommations. Les travaux réalisés comprennent la réfection des conduites d'eau, le remplacement de trois bornes de puisage, la mise en place d'un module de télérelève, la mise à jour des plans et la modélisation du réseau. Le montant de cette tranche est de 104 K€;
- la rénovation de la station de relevage de la nappe basse avec le remplacement des pompes et la réparation du poste de relevage par vis d'archimède, pour un montant de 71 K€;
- la réalisation d'un diagnostic structural des ovoïdes et galeries souterraines afin de connaître précisément l'état des ouvrages souterrains du parc (galeries sèches et humides représentant un linéaire de 11,5 km, stations de relevage, tunnel). Le montant de ce diagnostic est de 44 K€.

LES MOYENS DU SERVICE PARC/VRD

Pour mener à bien ces missions, le service parc VRD est composé d'une équipe de quatre personnes regroupant des compétences techniques variées et d'une assistante au tiers temps.

Pour l'année 2011, le budget de fonctionnement représente 743 K€ et le montant des consommations d'eau du site est de 533 K€ dont 70 % sont refacturés aux autres établissements.



Le budget d'investissement est de 914 K€ de mandats et 464 K€ de reports.

LE NETTOYAGE EXTÉRIEUR

Le nettoyage des espaces extérieurs est effectué par une entreprise spécialisée, sous le contrôle de la personne chargée de la qualité de l'environnement. Les prestations sont réalisées quotidiennement, avec l'objectif d'obtenir à 10 heures du matin un parc en parfait état de propreté puis de le maintenir dans un état satisfaisant tout au long de la journée. Elles comprennent le ramassage des déchets, le vidage des poubelles, le nettoyage des jeux, voiries et mobiliers ainsi que l'enlèvement des graffitis. Ces prestations sont également complétées par des actions hebdomadaires, mensuelles et

des actions spécifiques en fonction des saisons. Au printemps sont réalisées les remises en état, afin de préparer et d'anticiper la hausse continue de la fréquentation du parc correspondant à la venue des beaux jours. L'été correspond au pic de fréquentation, et l'organisation est alors adaptée afin d'assurer la propreté des espaces fortement sollicités. En automne, l'accent est mis sur le ramassage des feuilles mortes, tandis qu'en hiver les opérations spécifiques de déneigement et dégellement sont mises en œuvre en fonction des conditions climatiques.

Pour l'année 2011, le montant des prestations de nettoyage est de 323 K€, hors événements culturels et commerciaux.

C. GESTION DE L'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES MISSIONS ET PROBLÉMATIQUES

La gestion de l'énergie concerne la maintenance et les travaux sur les installations de chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage (CVCD), plomberie, courants forts et faibles. Elle

concerne aussi le suivi des consommations énergétiques qui sont liées à ses installations. L'hétérogénéité des installations techniques présentes, qu'elles soient extérieures ou intérieures, suscite une complexité importante en termes de suivi et de maintenance. Ainsi, pour prendre l'exemple du



chauffage, plusieurs systèmes sont en fonctionnement dans les différents bâtiments : le chauffage urbain (CPCU), le chauffage par chaudières au fioul et au gaz ainsi que des convecteurs électriques, des pompes à chaleur et des systèmes à détente réversible (VRV).

Dans ce contexte, le suivi de ces installations se décline selon deux objectifs. D'une part, maintenir en état de bon fonctionnement le parc d'installations, parfois anciennes et/ou bénéficiant d'une conception peu standardisée. D'autre part, faire évoluer ces installations en fonction des avancées technologiques et/ou des préoccupations nouvelles comme le développement durable, enjeu fondamental aujourd'hui mais inexistant au moment de la conception du parc, et nécessitant de réaliser des économies d'énergies pour répondre aux contraintes posées (responsabilité d'une conduite exemplaire, contraintes financières).

Les principales installations de courant fort sont composées de cinq postes de transformation 20 000 volts, trente-quatre points de livraisons EDF, quinze tableaux généraux basse tension, deux cent cinquante armoires électriques, trois groupes électrogènes d'alimentation de secours, six mille cinq cents points d'éclairage extérieur, le tout relié par plusieurs centaines de kilomètres de réseaux de distribution. Les principales installations CVCD comprennent six groupes froids, deux postes sprinklers (extinction automatique incendie), 2,5 km de réseau de distribution de chauffage sur site (propriété de l'EPPGHV), deux cent quarante WC et urinoirs, cinquante-cinq douches, générant des dizaines de kilomètres de canalisations diverses (eaux, évacuation, air comprimé...). Enfin, les installations de courant faible concernent les équipements de sécurité incendie (détection, évacuation...), de contrôle d'accès et de surveillance et protection intrusion des bâtiments correspondant à mille trois cents points d'alarmes sur la GTC (voir Une politique d'aménagement ambitieuse/La Gestion technique centralisée).

La maintenance et les petits travaux d'entretien de ces installations sont effectués par un groupement d'entreprises spécialisées dans les différents domaines techniques. Les deux marchés de maintenance précédents (CVCD plomberie et courants forts-faibles) ont été regroupés mi-2010 afin de générer des économies d'échelles et d'optimiser les gammes d'interventions préventives sur les installations.

En 2011, en plus de la maintenance courante, les principales réparations ont concerné :

- la réparation de plaques endommagées pour les éclairages au sol carrés bleus (5 K€) ;
- le remplacement de pièces pour le système de détection intrusion (UGIS) de la Grande

halle pour un montant de 11 K€ ;

- le pompage des fosses de relevage et des locaux techniques, suite à des inondations intervenues après la rupture d'une canalisation pour un montant de 12 K€.

Enfin, les contrôles techniques annuels et triennaux réglementaires ont été effectués ainsi que les prestations nécessaires à la levée des observations du bureau de contrôle.

LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2011, les consommations énergétiques suivies par le service ont représenté un montant total de 1 010 K€, principalement réparti en électricité (612 K€) et chauffage (337 K€).

La maîtrise de ces consommations représente un enjeu fondamental pour l'établissement. Dans la continuité des mesures prises en 2010 et complétées par les conclusions de l'audit énergétique réalisé en 2010, les actions entreprises par le service énergie en 2011, en plus de celles intégrées dans les projets de réhabilitation (voir la section Les Folies et autres bâtiments) ont été les suivantes :

- la fin de l'ajustement à la baisse des puissances souscrites des compteurs EDF ;
- la mise en place de sous-comptages, permettant une meilleure connaissance et maîtrise des consommations, pour un montant de 73 K€ ;
- le remplacement des sources lumineuses par des modèles basse-consommation (promenade cinématique, galerie est-ouest, cormorans, éclairages fluos à l'intérieur des bâtiments) pour un montant de 70 K€ ;
- l'amélioration du système de chauffage et de rafraîchissement de la Grande halle pour un montant de 62 K€.

La mise en œuvre des préconisations de l'audit se poursuivra jusqu'en 2013. La réalisation de projets axés sur la performance énergétique représente un axe majeur de la gestion de l'énergie pour les années à venir.

LES MOYENS DU SERVICE ÉNERGIE

Pour mener à bien ses missions, le service énergie est composé d'une équipe de trois personnes regroupant des compétences techniques et d'une assistante au tiers temps. Pour l'année 2011, le budget de fonctionnement représente 1 120 K€ auxquels s'ajoute le montant des consommations énergétiques de 950 K€. Le budget d'investissement est de 539 K€ de mandats et 245 K€ de reports.

D. GESTION DES DÉCHETS

L'activité de l'EPPGHV génère plusieurs types de déchets en fonction de ses missions et des usages. La gestion de ses déchets et leur valorisation est une des préoccupations majeures de l'établissement.

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La fréquentation des publics en extérieur sur le parc génère des déchets de type ménager recueillis dans les poubelles de tri sélectif mises en place en mai 2009. Ces poubelles permettent de dissocier les déchets ménagers non valorisables (restes alimentaires par exemple) des éléments pouvant faire l'objet d'un recyclage (emballages). Ce type de tri et de valorisation s'apparente à celui effectué par chacun à son domicile.

LES DÉCHETS DE TYPE « ACTIVITÉ INDUSTRIELLE »

Les différentes activités du parc génèrent des déchets de matériaux variés de type DIB (déchets industriels banaux) comme le bois, le plastique, les ampoules, les batteries, le béton et les différents métaux. Selon l'activité, le tri est effectué de façon différente.

Les déchets liés au montage, fabrication, démontage de décors sont mis en benne sans tri, celui-ci étant effectué hors site sur une passerelle de tri. Les déchets liés à la maintenance et aux petits travaux sont triés sur site dans des contenants spécifiques pour les déchets électrique (ampoules...) et les batteries.

LES DÉCHETS DE TYPE « ACTIVITÉ TERTIAIRE »

L'activité de bureau génère des déchets de type électronique, informatique et du papier. Ils font l'objet d'actions ponctuelles de tri et de valorisation.

LA GESTION DES DÉCHETS DANS LES OPÉRATIONS DE TRAVAUX

L'EPPGHV porte une attention particulière au traitement des déchets effectué par les entreprises de travaux intervenant sur le site dans le cadre de projets de réhabilitation de bâtiments ou d'installations techniques. Dans le cadre des appels d'offres, une partie de la notation des offres remises par les candidats est réservée aux modalités de gestion des déchets pendant les travaux.

LE CYCLE DE GESTION DES DÉCHETS

Le cycle de traitement des déchets se décompose ainsi : les déchets collectés sur le parc par les entreprises assurant le nettoyage des espaces extérieurs et des bâtiments, sont déposés dans différentes bennes à la halle aux cuirs, et emportés dans un centre de traitement adapté en région parisienne (recyclage, enfouissement, incinération), délivrant un bon de pesée. Dans le cadre de produits dangereux, le traitement est assorti d'un bon de suivi de déchet, renseigné par chaque intervenant et permettant la traçabilité du processus.



3 DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DES PUBLICS

A. LES FOLIES ET AUTRES BÂTIMENTS

Depuis 2005, l'EPPGHV a entrepris la rénovation des folies, bâtiments-sculptures rouges fortement atypiques, imaginées par Bernard Tschumi, et dont la conception implique aujourd'hui des interventions importantes. Cette rénovation se déroule au rythme d'un ou deux bâtiments par an, en fonction des caractéristiques de ceux-ci. Dans le cadre de chaque projet sont prises en compte en plus du traitement des aspects purement techniques du bâtiment, les adaptations relatives à l'accessibilité et au Grenelle de l'environnement en termes de réglementation et d'usage. Pour l'année 2011, les projets réalisés sont les suivants :

REHABILITATION DE LA FOLIE P7 (FOLIE CAFE)

La folie P7 est une folie située sur la prairie du triangle, à proximité de l'allée du Zénith et face à la future Philharmonie de Paris, offrant au public un service de restauration.

Le programme consiste en une réhabilitation tout corps d'état avec amélioration des services pour le public, prise en compte de l'accessibilité et du développement durable. Les services offerts permettront la restauration rapide assise pour quatre-vingts personnes en intérieur, au rez-de-chaussée et à l'étage ainsi que la consommation en extérieur. Un service de vente à emporter sera assuré. Le projet intègre également la reprise des aménagements intérieurs dont la création d'un sanitaire accessible aux personnes porteuses de handicaps.

Les travaux concernent la mise en place de vitrages afin de créer un espace intérieur ainsi que la création d'une extension à l'étage, le remplacement de 75 % des tôles émaillées, le nettoyage et des retouches ponctuelles sur les tôles émaillées conservées, le traitement de l'étanchéité, la peinture, l'électricité, le chauffage et la plomberie.

Dans le cadre du développement durable, les menuiseries extérieures ont été remplacés afin d'améliorer l'isolation thermique, le système de chauffage a été changé et les luminaires remplacés par des appareils avec sources lumineuses de type LED.

À la suite des études réalisées entre janvier et août 2011 et après appel d'offres, les travaux seront exécutés entre novembre 2011 et fin août 2012. Le montant de l'opération est de 850 K€.

REHABILITATION DE LA FOLIE R7 (TRABENDO)

La folie R7 est une salle de concert de musiques actuelles faisant l'objet d'une concession.

À la suite du départ de l'ancien concessionnaire à l'issue de sa période d'exploitation, l'EPPGHV a décidé de lancer un programme de réhabilitation avant l'arrivée d'un nouveau concessionnaire.

Le programme consiste en une réhabilitation tout corps d'état afin d'en améliorer les conditions d'exploitation avec prise en compte de l'accessibilité et du développement durable. Les travaux effectués ont concerné le remplacement de 30 % de tôles émaillées, le nettoyage et retouches ponctuelles sur les tôles émaillées conservées, le traitement de l'étanchéité au niveau du bardage et de la toiture, la peinture, l'électricité, le chauffage et la plomberie.

Les services offerts aux publics ont été améliorés par le changement des sanitaires et leur mise en accessibilité aux personnes porteuses de handicaps (artistes et public), une reprise de la scène et de la fosse, la création d'une rampe d'accès à la salle pour les personnes à mobilité réduite et la reprise des peintures de la salle. Des aménagements complémentaires seront effectués, en 2012, par le nouveau concessionnaire (bar, décoration intérieure, signalétique).

Dans le cadre du développement durable, le système de chauffage a été modifié et optimisé. Les luminaires remplacés par des appareils avec sources lumineuses de type LED et fluo compact.

À la suite des études réalisées entre début décembre 2010 et avril 2011 et après appel d'offres, les travaux ont été exécutés entre juin 2011 et début janvier 2012. Le lot de reprise de la façade en tôles émaillées a dû être décalé suite à un premier appel d'offres infructueux. Il s'achèvera début mars 2012. Le montant de l'opération est de 910 K€.

REHABILITATION DE LA FOLIE L9 (FOLIE ACCUEIL SITE)

La folie L9 constitue le point d'entrée sud du site. Située sur la place de la fontaine-aux-lions à la sortie du métro porte de Pantin, elle fournit au public les services d'accueil, d'information et de billetterie.

Le programme de la folie L9 consiste en une réhabilitation tout corps d'état du bâtiment avec amélioration de l'accueil et des services pour le public, prise en compte de l'accessibilité, du développement durable et amélioration de l'ergonomie pour le travail des salariés.

Les travaux effectués ont concerné le remplacement de 12 % de tôles émaillées, le nettoyage et retouches ponctuelles sur les tôles émaillées conservées, le traitement de l'étanchéité au

niveau du bardage et de la toiture, la peinture, l'électricité, le chauffage et la plomberie. L'accueil et les services offerts au public ont été totalement repensés dans le cadre des études du maître d'œuvre. L'accès à la folie a été rendu plus lisible et simplifié. A l'intérieur une nouvelle banque d'accueil a été créée, complétée par un nouvel espace d'accueil dont l'acoustique et la luminosité ont été améliorées. De nouveaux services multimédias d'information à disposition du public (maquette du site, mur-écran multi-touch, ipads...) y seront proposés. L'ensemble de ces services sont accessibles à tous les publics. Enfin au niveau des bureaux, l'ensemble a été redéfini au rez-de-chaussée, au premier et au second étage afin d'optimiser les espaces de travail, tant du point de vue fonctionnel qu'ergonomique. A ce titre, une mission d'analyse et d'accompagnement des équipes a été confiée à un ergonomiste.

Dans le cadre du développement durable, les menuiseries extérieures ont été remplacées afin d'améliorer l'isolation thermique, le système de chauffage a été changé et homogénéisé. Les luminaires remplacés par des appareils avec sources lumineuses de type LED.

À la suite des études réalisées entre janvier et juin 2011 et après appel d'offres, les travaux commencés début octobre 2011 seront achevés fin mai 2012. Le montant de l'opération est de 1 650 K€.

RÉNOVATION DU PAVILLON PAUL-DELOUVRIER

Le pavillon Paul-Delouvrier accueille des expositions, des spectacles et des événements commerciaux.

À la suite de malfaçons sur la construction d'origine le bâtiment présentait des désordres en termes d'étanchéité (air et eau), de fixation du parement de façade et de fragilité du marbre au niveau des auvents au-dessus des fenêtres.

Les travaux de réhabilitation du clos et du couvert du bâtiment ont porté sur la rénovation des façades en marbre, le remplacement de toutes les menuiseries par des menuiseries en aluminium et acier, la remise à neuf des toitures terrasses et la révision des couvertures zinc, le remplacement des casquettes en marbre par du béton fibré ultra-hautes performances, matériau qui présente des caractéristiques esthétiques similaires pour une résistance accrue. Enfin, des dispositifs de mise en sécurité pour les interventions de maintenance ont été installés.

Ces travaux prennent en compte les préconisations établies dans le diagnostic accessibilité ainsi que celles du diagnostic énergétique. Les études de maîtrise d'œuvre se sont déroulées de septembre 2009 à septembre 2010. Les travaux débutés en décembre 2010 ont été réceptionnés en novembre 2011. Le montant de l'opération est de 693 K€.

En plus de cette opération le bâtiment a également bénéficié d'une rénovation avec mise en accessibilité de ses sanitaires (15 K€) et mise en place d'un système d'occultation amovible adapté à l'exploitation culturelle dans le cadre d'expositions (15 K€).

B. LES JARDINS

JARDIN DU DRAGON

Depuis l'automne 2007, ce jardin parmi les plus fréquentés du site est fermé pour des raisons de sécurité. Le vieillissement du jeu (bois délité, échardes), sa non-conformité (toboggans non protégés) ainsi que des problèmes d'hygiène (bac à sable ouvert 24h/24) a amené l'EPPGHV à envisager un renouvellement complet du jardin et du dragon.

Un concours a été lancé après établissement d'un diagnostic et du cahier des charges par un spécialiste des jeux d'enfants, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en décembre 2008. Le projet comprend le remplacement du dragon par un nouveau dragon métallique, dont l'intérieur est accessible par les enfants et la tête constitue le point de départ d'un toboggan figurant sa langue. Seront également réalisés la mise en place de jeux d'enfants en périphérie du

dragon, le traitement végétal alentour et l'accessibilité aux enfants porteurs de handicap. La partie centrale du dragon sera accessible par une rampe conforme à la réglementation amenant à un ensemble de jeux, dont certains également accessibles permettent des activités en commun pour tous les enfants. À l'issue des études et consultations d'entreprises, les travaux ont démarré en septembre 2009. Une étude du sous-sol à l'emplacement de la structure du futur dragon, ayant mis en évidence la présence de poches de gypse en dissolution, il s'est avéré nécessaire d'effectuer des injections de béton pour remplir les vides constatés à 34 m de profondeur. De plus, l'entreprise de métallerie-serrurerie initialement en charge de la construction de la structure du dragon se trouvant en liquidation judiciaire pendant le chantier, celui-ci a dû être arrêté. A l'issue d'une nouvelle consultation d'entreprises, les travaux ont pu reprendre en septembre 2010, avec un degré de complexité

supplémentaire lié au transfert partiel des prestations de l'ancienne à la nouvelle entreprise (récupération des éléments déjà partiellement fabriqués, reprise partielle des études et des plans, allongement des délais du chantier et impact sur les autres corps d'état...).

Les lots espaces verts et électricité, indépendants du reste du chantier ont toutefois pu être réceptionnés. A ce jour le montant de l'opération est de 1 600 K€.

EXTENSION DES JARDINS PASSAGERS

Créés sur une friche industrielle occupée autrefois par l'ancienne halle aux moutons, les jardins passagers sont des jardins écologiques à vocation culturelle et pédagogique. Ils ont germé en 2001, dans le prolongement de l'exposition *Le Jardin Planétaire* de Gilles Clément à la Villette. Ils proposent de sensibiliser petits et grands aux enjeux écologiques dans une démarche écoresponsable.

Dans la continuité de l'espace et des activités existantes, le projet d'extension permet de compléter l'offre pédagogique, culturelle et philosophique de ce lieu sur 1 000 m² supplémentaires. Cette offre contribuera à renforcer ces jardins comme lieu de démonstration emblématique des préoccupations écologiques du Parc de la Villette. Les contours de cette extension ont été tracés lors des travaux d'aménagement de la zone sud-ouest du parc par une clôture naturelle (exclusivement faite de végétaux tressés) et environ 250 m³ de terre de remblais ont été récupérés et stockés au moment du terrassement de la zone logistique située autour du collège. Dans l'extension ont été installées des tables de rempotage multi-fonctions, un mur en pierres sèches, une zone humide (démonstration du principe de récupération et de traitement des eaux de pluie), des surfaces de jardinage en pleine terre, une zone sylvicole (arbustif), une prairie-verger avec des arbres fruitiers, une terrasse calcicole (zone de végétation en milieu sec) ainsi qu'une zone de stockage et technique pour le fonctionnement du jardin.

Une des dimensions du projet est de rendre ce lieu, accessible à tous et notamment aux personnes en situation de handicap. Défini en

amont avec cet objectif, le projet a pu être conçu en intégrant l'accessibilité de façon discrète et totalement liée au projet. Ainsi, la mise à distance des obstacles a été traitée par la mise en place de végétaux ou de différents matériaux permettant d'obtenir un résultat homogène et naturel.

Le montant de l'opération est de 212 K€. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées au 4^e trimestre 2010. Une première consultation d'entreprise a été déclarée infructueuse en décembre 2010. Après nouvelle consultation, les travaux ont été réalisés entre février et mai 2011. L'extension des jardins a été inaugurée le 25 mai 2011 par le ministre de la culture et de la communication.

ÉTUDES POUR MISE EN ACCESSIBILITÉ DES JARDINS PASSAGERS

Dans la continuité de l'extension des jardins passagers, des études de maîtrise d'œuvre ont été lancées au 2011 pour la mise en accessibilité des jardins passagers existants, d'une surface d'environ 2 000 m². Afin d'optimiser la prise en compte de l'accessibilité, le programme s'est enrichi de modifications visant à en améliorer l'ergonomie générale et les fonctionnalités. Il se détaille par les traitements suivants :

- la création d'un pôle d'accueil pour le public avec bar et sanitaires accessibles ainsi que des rangements et un récupérateur d'eau pluviale ;
- la création d'un chemin accessible à l'arrière du pôle d'accueil entre l'extension et le boisement ;
- la suppression des quatre bacs centraux réalisés avec des traverses de chemin de fer mais polluées à la créosote et leur remplacement par trois autres accessibles ;
- la reprise générale des cheminements ;
- le déplacement des ruches les plus ensoleillées et la mise en accessibilité de certaines d'entre elles.

Les études de maîtrise d'œuvre ont été remises et validées par l'établissement au mois de novembre 2011 et la consultation des entreprises lancée en décembre 2011.

Le planning prévisionnel de réalisation des travaux prévoit un démarrage mi-février 2012 et une fin prévue fin juin 2012, pour un montant d'opération de 240 K€.

C. LES SERVICES OFFERTS AUX PUBLICS

ACCESSIBILITÉ

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAPS

Afin de traiter la mise en conformité de l'ensemble des parties ouvertes au public des ERP (établissement recevant du public) pour le 1^{er} janvier 2015,

conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005, l'EPPGHV a fait réaliser une mission de diagnostic des conditions d'accessibilité qui a été finalisée en décembre 2010.

Ce diagnostic avait pour objectifs principaux la réalisation d'un état des lieux ainsi que la rédaction

d'un programme fonctionnel et d'une étude de faisabilité sur l'ensemble du site et des bâtiments accessibles. Il établit pour l'ensemble des installations concernées un constat de l'existant mettant en lumière les points forts et faibles. Puis il dresse par grand thème (cheminer, s'orienter, accéder/pénétrer, circuler, participer/communiquer, utiliser, sortir) un ensemble de préconisations chiffrées à mettre en œuvre, rendues prioritaires en fonction de leur caractère obligatoire ou recommandé, tout en identifiant le type de handicap concerné. Ce périmètre comprend l'ensemble des bâtiments utilisés en propre par l'EPPGHV, les bâtiments concédés et les espaces extérieurs. La mise en œuvre des préconisations proposées est un des axes majeurs de la politique d'investissement. Le traitement de l'accessibilité se fait dans le cadre de chaque projet de réhabilitation de bâtiments ou d'espaces extérieurs (voir les sections Les folies et autres bâtiments et Les jardins). Pour les domaines ne faisant pas l'objet de réhabilitation, les sujets seront traités dans le cadre de campagnes thématiques spécifiques. Ainsi en 2011, ont été remplacées deux cent cinquante grilles de drainage des eaux pluviales pour un montant de 30 K€.

CIRCULATIONS DOUCES

Afin de renforcer les circulations douces sur le parc, l'établissement a mis en place une signalisation routière adaptée permettant de signaler aux usagers leur arrivée dans un espace partagé, dont la priorité est donnée aux piétons. Cette signalisation se traduit par la mise en place de panneaux de type « stop », « stationnement interdit », « entrée piétonne », « interdiction aux 2 roues à moteur », etc... Le montant de cette opération est de 13 K€.

LE PONT FLOTTANT MOBILE

Pour la quatrième année consécutive, du 2 mai au 25 septembre 2011, tous les jours de 14h30 à 20h30, un pont flottant mobile a été mis en place sur le canal de l'Ourcq pour en faciliter la traversée.

Cet équipement conçu, mis en œuvre et co-exploité par la société Contraste a bénéficié du soutien précieux des partenaires fidèles du Parc : le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France (CRT Paris Île-de-France) et le Comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis (CDT 93). Il s'est naturellement inscrit dans le cadre de l'opération *L'été du canal – L'Ourcq en fêtes* dont l'objectif est de valoriser les nombreuses et diverses initiatives mises en œuvres pour le grand public le long du canal de l'Ourcq et qui lui permet de confirmer sa fonction de fil conducteur entre Paris et la banlieue.

Pour le Parc de la Villette, ce pont, qui pivote afin de ne pas entraver la navigation fluviale, a apporté une aide très précieuse aux publics fréquentant le parc l'été. Devant le succès de cette opération, Universcience et la Cité de la musique ont souhaité s'associer au projet, permettant d'étendre la durée de l'exploitation du pont, passant de trois mois en 2010 à cinq mois en 2011.

Cet équipement, prioritairement destiné aux personnes handicapées, aux parents avec de jeunes enfants ou aux cyclistes, a rencontré un très large succès public tant au niveau de la fréquentation (les différents comptages ont permis d'établir une fréquentation de 452 000 passages environ pendant 147 jours, soit une moyenne quotidienne d'environ 3 000 passages) que du service offert aux usagers.

Enfin, il a permis, de par son positionnement géographique au cœur du parc, de délivrer beaucoup d'informations relatives aux événements des établissements du site de la Villette et de ses partenaires, entre 80 000 et 90 000 documents ont ainsi pu y être délivrés.

Fort de ce succès, le Parc et ses partenaires (le CRT Paris Ile-de-France, Universcience et la Cité de la musique) ont décidé de s'associer à nouveau pour permettre une reconduction de l'opération en 2012, du 23 mai au 30 septembre, tous les jours, de 14h30 à 20h30.





LES PUBLICS AU CŒUR DU PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT

1. AU SERVICE DES PUBLICS	50
2. LES ACTIONS DE FIDÉLISATION DES PUBLICS	56
3. LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE MÉDIATION CULTURELLE	59



L'EPPGHV a inscrit, dès sa création, la relation à ses publics au cœur de ses missions. La politique de l'établissement est de rassembler un large public en favorisant la diversité et la mixité sociale tout en fidélisant ses publics. En 2011, ce sont près de 740 000 personnes qui ont assisté à nos manifestations, qu'elles soient culturelles ou commerciales.

A noter cette année, une baisse de la fréquentation en accès libre. Cette baisse est liée en grande partie au Cinéma en plein air et s'explique par la météo catastrophique du mois de juillet. Ainsi, quatre projections ont été annulées ! Toutefois, malgré les intempéries, le cinéma a attiré plus de 85 000 spectateurs sur les pelouses du parc.

Ainsi les conditions climatiques très défavorables de cet été déséquilibrent la fréquentation globale et agissent comme un miroir déformant. Si l'on examine davantage les chiffres, on voit que certaines manifestations ont été couronnées de succès comme le Grand Ramdam qui a touché 20 000 personnes. De même, les Scènes d'été ont attiré 40 000 spectateurs soit 10 000 de plus que prévu. La densité de la fréquentation montre bien le succès populaire rencontré par ces manifestations.

Si la fréquentation gratuite n'a pas égalé celle de 2010, la fréquentation payante a dépassé nos attentes avec près de 131 000 personnes qui ont assisté à nos manifestations.

Plusieurs événements ont notamment dépassé les objectifs fixés. Le festival Villette sonore a accueilli plus de 30 000 spectateurs soit 20 000 de plus que le prévisionnel établi à 10 400. Ligne de force de la programmation, Jazz à la Villette a largement satisfait nos attentes avec 28 300 spectateurs. Enfin, les deux spectacles de la compagnie de cirque Les sept doigts de la main ont enchanté près de 35 000 personnes soit 8 000 de plus que prévu initialement.

Au total, 325 000 personnes ont pu bénéficier des activités culturelles cette année.

Les ateliers et jardins ainsi que les actions culturelles ont quant à eux connu une hausse de fréquentation passant de 39 799 en 2010 à environ 46 000 en 2011. Enfin, la fréquentation des activités commerciales a atteint cette année un total de 365 000 visiteurs.



1 AU SERVICE DES PUBLICS

A. LE SERVICE D'ACCUEIL ET DE BILLETTERIE

Le Service accueil-billetterie est chargé d'informer, d'accueillir les publics du parc, et de vendre des billets pour la programmation culturelle de l'établissement. Le service est composé de quinze salariés permanents, installés à la folie information-billetterie, à proximité du métro porte de Pantin. La variété des missions du service est étroitement liée à la diversité des activités accessibles sur le parc, et de ses visiteurs et publics.

INFORMATION GÉNÉRALE, AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS DU SITE DE LA VILLETTE

L'ÉQUIPE

Quatre agents d'information permanents sont dédiés aux missions d'information et de promotion de l'ensemble des activités du Parc et des établissements qui le composent. A la Villette, ce sont au total vingt-cinq structures qui proposent une large variété d'activités de loisirs, des spectacles, des expositions, des salons, des événements privés, des commerces, etc. Ce service d'information *site* est accessible sur place ou joignable par téléphone et par courriel, sept jours sur sept, de 9h30 à 18h30. Les demandes sont aussi différentes que l'offre est riche et complexe.

L'équipe s'organise donc en « centre ressources », élaborant et utilisant des outils spécifiques de synthèses d'information. Notamment, le service conçoit, édite et diffuse une revue bimestrielle qui recense l'ensemble des propositions et informations pratiques. Fin 2011, ont débuté des travaux de rénovation de la Folie Information Billetterie. Cette rénovation permettra de réaliser des économies d'énergie et contribuera à améliorer : le service aux publics, en proposant au sein d'un espace convivial et attractif de nouveaux outils d'information et de vente, l'accessibilité aux publics en situation de handicap, le cadre de travail des équipes du service ; pour cela, un cabinet d'ergonomie a été missionné pour travailler en concertation avec les équipes. La réouverture de la folie information-billetterie est prévue en mai 2012.

FRÉQUENTATION ET DEMANDES

En 2011, la fréquentation de la Folie Information billetterie est estimée à 97 000 personnes, soit 8 100 personnes en moyenne chaque mois. En complément, plus de 34 000 appels téléphoniques furent traités en 2011, dont 1/3 pour de l'information et 2/3 pour de la billetterie.

Les principales demandes des visiteurs portent sur :

- les salons organisés dans la Grande halle (*Vivez nature, l'Aiguille en fête, salon du mariage oriental, les nuits électro*, etc.);

- l'offre culturelle : expositions Brassens et Paul Klee de la Cité de la musique, les Scènes d'été, le festival Cinéma en plein air ;
- les ateliers enfants et adultes ;
- *Holiday on ice, Disney sur Glace*, les concerts au Zénith ;
- les expositions et la programmation culturelle de la Cité des sciences et de l'industrie, et de la Géode ;
- le programme général des activités sur le parc, manèges, restaurants, poney club, etc ;

De nombreux documents sont également diffusés in situ et via des réseaux partenaires, tels que :

- les programmes culturels complets de l'EPPGHV ;
- le « bimestriel », qui permet de communiquer sur l'ensemble de la programmation inter établissement ;
- un plan général et une plaquette de présentation des jardins, de l'histoire et de la conception du parc, en quatre langues ;
- les programmes des principaux opérateurs du site ;
- une trentaine de programmes différents de structures partenaires (échanges de visibilité avec d'autres lieux culturels).

ACCUEIL ET VENTE DE BILLETS POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE ET LES ATELIERS DE L'EPPGHV

Quatre collaborateurs permanents constituent l'équipe de vente en journée, dédiée aux publics individuels et aux collectivités. Cette équipe de vente, au guichet et par téléphone, est complétée par deux à trois agents d'accueil et de billetterie engagés en CDD à temps plein.

Au total 145 000 billets ont été vendus en 2011 pour l'offre culturelle et d'ateliers de l'établissement. Mais la fréquentation totale de ces événements atteint 325 000 personnes, incluant les événements en accès libre (Scènes d'été, Cinéma de plein air, expositions, etc.).

Des dispositifs d'accueil événementiels adaptés aux différentes configurations sont élaborés et constitués de caissiers, ouvreurs, chefs d'équipes, dédiés aux événements. La qualité de l'accueil site et sur les événements programmés par l'établissement est reconnue et appréciée par les publics. Le service doit adapter les dispositifs à la diversité des propositions culturelles et des publics, à savoir :

- Inter site / EPPGHV ;
- Programmation pluridisciplinaire ;
- Événements gratuits / payants ;
- Grandes jauges / petites jauges ;
- Intérieur / plein air.

LES POINTS D'INFORMATION ET DE BILLETTERIE COMPLÉMENTAIRES

Pour améliorer les services de proximité à l'attention des usagers du parc durant l'été, période de forte fréquentation du parc, un dispositif d'accueil et de billetterie est également proposé :

- sur le canal de l'Ourcq : installation d'un pont flottant mobile de mai à septembre, qui permet aux familles, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes de franchir aisément le canal et de promouvoir les activités et événements du Parc. En 2011, la durée

d'exploitation du pont a été élargie à cinq mois, contre trois mois les années précédentes. Le pont flottant du parc est un véritable succès public et permet de diffuser largement des informations sur l'offre culturelle du site, grâce à la présence d'un agent engagé spécifiquement. La fréquentation du pont est estimée à 452 000 passages, soit 3 000 passages quotidiens ;

- le hall d'accueil de la Grande halle est ouvert chaque après-midi de mi-juin à fin-août. A noter, en 2011, le succès du *Flying Coloring wall*, mur de coloriage de vingt mètres de long, créé par le collectif Studiobüro accessible gratuitement à tous les publics.

B. UNE POLITIQUE TARIFAIRE ADAPTÉE

PRINCIPES DE TARIFICATION

La politique tarifaire de la saison 2011 poursuit les principes de la politique de l'établissement :

- concilier un niveau de tarification raisonnable et des recettes de billetterie significatives, avec trois niveaux de plein tarif selon les spectacles : 16€/20€/26€, correspondant à des salles et à des jauges différentes ;
- favoriser l'accès des jeunes, grâce à un tarif préférentiel qui ne dépasse jamais 75 % du plein tarif, et à des tarifs adaptés pour les actions éducatives et culturelles ;
- développer une politique « sociale », notamment en favorisant l'accès des familles et des groupes scolaires et socioculturels.

VENTILATION DES TARIFS

Six catégories de tarif sont proposées au public :

- le plein tarif ;
- le tarif réduit, 80 % du plein tarif. Ce tarif s'adresse aux demandeurs d'emploi, handicapés, groupes de plus de dix personnes et collectivités ;
- le tarif adhérent-carte Vilette. La carte Vilette permet d'acheter des places à 65 % du plein tarif, sauf exception ;
- le tarif moins de 26 ans, de 60 à 75 % du plein tarif ;
- un tarif à l'attention des groupes scolaires et socioculturels est proposé, à au moins 50 % du plein tarif.

Par ailleurs, pour tenir compte des spécificités de certains projets, l'établissement propose un tarif unique sur des opérations spéciales, notamment Vilette Sonique et Jazz à la Vilette.

POLITIQUE SOCIALE

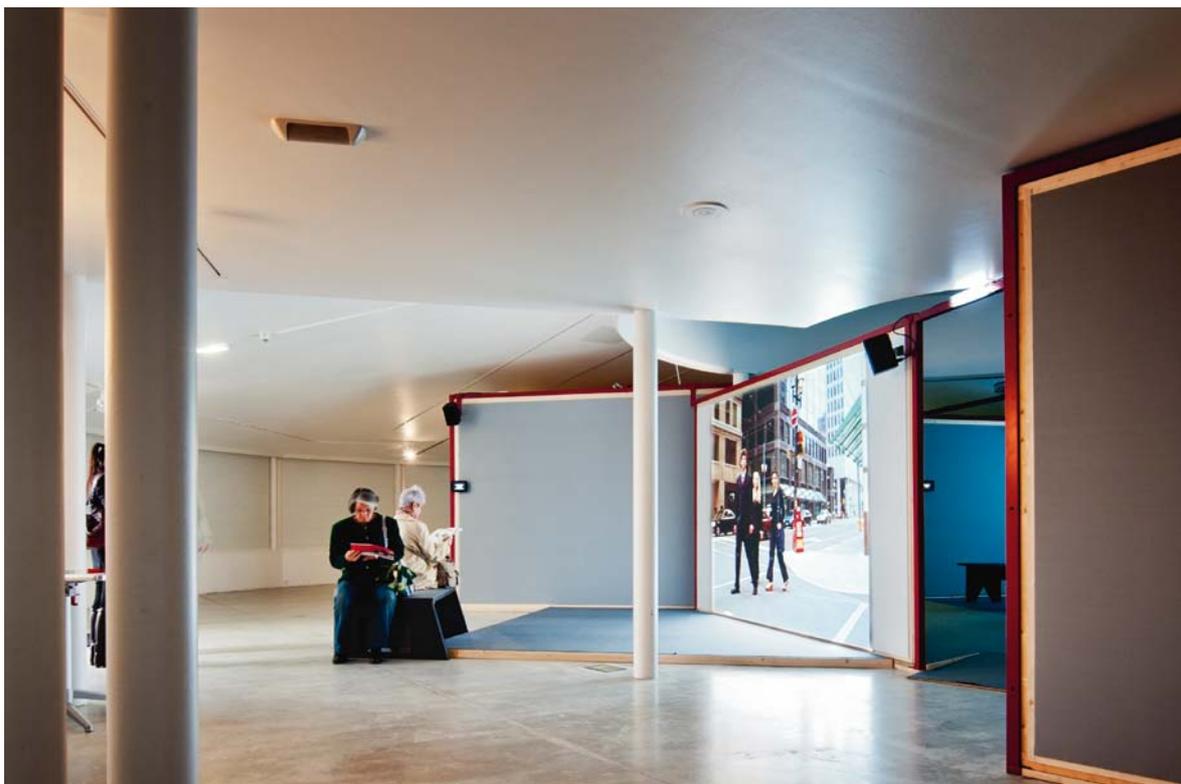
- les Rmistes et les titulaires d'une carte minimum vieillesse bénéficient du tarif carte Vilette ;
- des tarifs scolaires particuliers sont proposés à des élèves de REP ou ZEP dans le cadre des conventions entre l'EPPGHV et certains rectorats ;
- par ailleurs, la politique en faveur des publics en difficulté, consistant à proposer un nombre de places réservées pour l'ensemble des activités de l'établissement à des associations partenaires, est poursuivie.

POLITIQUE DE FIDÉLISATION

La carte Vilette (16€ la carte solo, 26€ la carte duo, mêmes tarifs qu'en 2010) permet de bénéficier de tarifs réduits pour la programmation culturelle mais également pour les propositions d'ateliers enfants et adultes.

MÉDIATION CULTURELLE

- un tarif spécifique est proposé aux groupes inscrits au cycle « Vilette en pistes ! » pour les propositions cirque et théâtre forain ;
- les tarifs des ateliers et visites sont adaptés aux offres : entre 4 € et 7 € par personne pour les groupes, et de 8 € à 12 € pour les individuels. Les visites architecturales obéissent à une tarification spécifique ;
- des tarifs spécifiques sont créés pour les stages de type « atelier du spectateur », « mallette pédagogique », « ateliers hors les murs », etc.



C. ÉTUDES DE PUBLICS ET ÉTUDES INTERNES

ÉTUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE AUPRÈS DES SPECTATEURS DU FESTIVAL HAUTES TENSIONS (6-17 AVRIL 2011)

La première édition de Hautes Tensions, festival dédié aux danses urbaines et aux formes contemporaines de cirque, s'est tenue au Parc de la Villette du 6 au 17 avril 2011.

Les différentes scènes du Parc de la Villette, de la Grande halle à l'espace Chapiteaux, programment de longue date des spectacles relevant de ces disciplines et leurs publics ont déjà fait l'objet de plusieurs études. Elles avaient confirmé la présence de publics distincts : les adolescents venus en groupe pour assister aux scènes hip hop de la Grande halle, les initiés à l'affût de nouvelles écritures, amoureux-de-toujours du cirque ou convertis par les formes contemporaines... Depuis, les évolutions respectives des danses urbaines et du cirque ont éloigné ces disciplines de leurs fondamentaux « hip hop » ou « nouveau cirque » et, pour prendre la mesure d'éventuelles évolutions dans les publics de ces formes artistiques, une enquête a été réalisée auprès des spectateurs de ce festival au moyen de 1 047 questionnaires et de 25 entretiens approfondis.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Modes de fréquentation de Hautes Tensions

- 84 % des spectateurs ont bénéficié d'un tarif réduit ;
- une large majorité des spectateurs – de 60 % à 70 % – n'a assisté qu'à un seul spectacle.

Venus voir un spectacle déterminé, ils n'avaient pas toujours conscience qu'il s'agissait d'une proposition au sein d'un festival ;

- les spectateurs qui ont assisté à au moins deux spectacles avaient le plus souvent une expérience préalable de la programmation du Parc de la Villette.

Fréquentation préalable des manifestations du Parc de la Villette

- 82 % des spectateurs sont déjà venus à un spectacle programmé par le Parc de la Villette : les deux tiers dans la Grande halle et la moitié à l'espace Chapiteaux ;

- 47 % ont déjà assisté à un ou plusieurs festivals du Parc de la Villette : 24 % Des Auteurs - Des Cirques, 20 % Les Rencontres de la Villette, 7 % Les Pop's et 22 % un autre festival (Cinéma en plein air, Jazz à la Villette, Villette Sonique...);

- la part de nouveau public ne s'élève donc qu'à 18 % des personnes interrogées.

SOURCES D'INFORMATION

Du fait de la familiarité de ce public, les sources

d'informations les plus citées sont :

- le bouche à oreilles (37 %) : un tiers sont des proches des artistes ;
- l'affichage (20 %) : dans le métro ou sur le site ;
- l'information passée par le réseau professionnel culturel (12 %) ;
- l'information trouvée sur internet (12 %) ;
- la réception d'une newsletter (12 %) : surtout celle de la Villette ;
- la carte Villette (12 %) ;
- la presse (11 %) : *Télérama, A nous Paris, Têtu, Le Monde...*

L'analyse des sources d'information confirme : la présence d'un public composé en majorité de familiers de la programmation, l'intérêt et la présence de professionnels du spectacle vivant et, plus largement, de la culture, la progression des outils de communication électroniques.

SATISFACTION

Une large majorité du public de Hautes Tensions (61 %) se dit « très satisfait » de sa soirée et près du tiers (31 %) se déclare « assez satisfait ».

- Les appréciations positives portent en premier lieu sur les différents spectacles (32 %) ou sur le festival et sa programmation (9%). Elles visent ensuite la qualité des espaces (6%) et de l'accueil (3%).
- Les critiques portent sur les quelques spectacles

qui ont divisé le public (10%) puis sur les offres de restauration (2%) et, dans une moindre mesure, sur des dysfonctionnements ponctuels d'organisation (attente, information : 2%).

PROFIL DES SPECTATEURS

- 68% de femmes et 32% d'hommes ;
- âge moyen 35 ans : la classe d'âge la plus représentée est celle des 24-33 ans (39%) et, comme dans la plupart des spectacles en soirée, il y a relativement peu de très jeunes (15%) ou de personnes âgées (3%) ;
- 57% de parisiens dont 60% de la proximité élargie ;
- 77% d'actifs dont la moitié au moins a une activité artistique, intellectuelle ou en lien avec le secteur culturel ;
- 70% des actifs ont au moins bac +3.

POUR LES 10 ANS DE VILLETTE EN PISTES !

Un bilan des dix premières promotions de ce programme d'éducation artistique est en cours de réalisation. Une série d'entretiens est réalisée auprès des enseignants, des artistes et des élèves qui y ont participé.

ETUDE QUANTITATIVE AUPRÈS DES VISITEURS DE L'EXPOSITION L'ŒIL SUR LES RUES

Sept cents questionnaires ont été recueillis auprès des visiteurs de l'exposition de vidéos qui s'est tenue, en accès libre, dans le pavillon Paul-Delouvrier. Les données sont en cours d'analyse.

D. SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Dans le cadre de sa mission de sécurité contre les risques d'incendie et de désordre public, le département de la sécurité a participé aux différentes phases de conception et de réalisation de trente manifestations (commerciales et culturelles). Il a constitué les dossiers de sécurité correspondants destinés à la Préfecture de police afin de délivrer les autorisations d'ouverture au public. Le département de la sécurité a également participé à trois commissions de sécurité sur le site.

SÛRETÉ

Le département sécurité a confectionné plus de mille badges nécessaires à la gestion des différents contrôles d'accès.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le département de la sécurité a dispensé trois formations de recyclage en matière de SST pour les personnels de l'établissement. En matière d'hygiène et de sécurité du travail, ce département a été associé à l'élaboration

de six plans de prévention avec les entreprises extérieures, a participé à quatre réunions du CHSCT et à trois visites de locaux par le CHSCT.

L'ANNÉE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES...

Nette diminution du nombre d'interventions par rapport à l'année 2010. 388 interventions ont été effectuées en 2011 contre 451 en 2010, soit une diminution de 63 interventions (-14 %).

ACCIDENTS CORPORELS FORTUITS

(y compris les malaises et les maladies)

123 interventions ont été effectuées en 2011 contre 163 en 2010, soit une diminution de 40 interventions (-25 %)

Sur ces 123 interventions, 105 ont fait l'objet d'une demande de sapeurs-pompiers et 92 ont fait l'objet d'un transport des victimes par les pompiers sur un centre hospitalier, essentiellement l'hôpital Lariboisière et Robert Debré

CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS :

- 100 en zone sud (dont 24 dans le jardin des Dunes et 4 dans le jardin des Voltiges)

■ 23 en zone nord.

Concernant le jardin des Dunes et des Vents :
sur les 24 interventions, 20 interventions ont nécessité
un transport dans un centre hospitalier.

INTERVENTIONS DES SERVICES PUBLICS

POLICE ET POMPIERS

Pour l'année 2011 : 233 demandes
d'interventions ont été faites à savoir :

■ 131 demandes d'interventions des pompiers ;

■ 102 demandes d'intervention de la police.

Dont 20 demandes « police et pompiers » en simultanée.

ANNEE 2011	jan	feb	mar	avr	mai	jun	jui	aoû	sep	oct	nov	déc	Total 2010	Total 2011	évolution
Accidents corporels	6	12	10	22	18	14	10	11	5	10	4	1	163	123	- 25 %
Dégradations	2	2	3	2	3	1	2	3	2	3	2	1	23	26	+ 13 %
Différends	-	-	1	5	3	3	4	-	3	3	3	-	23	25	+ 9 %
Divers	2	1	3	5	6	6	3	6	1	1	4	2	50	40	- 20 %
Extorsions	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	7	4	- 43 %
Rapports autres	1	2	3	1	-	1	1	1	-	1	-	1	5	12	+ 140 %
Signalements techniques avec astreintes	2	3	5	3	3	3	3	3	6	7	3	2	76	43	- 43 %
Signalements techniques courants	1	-	4	1	5	2	2	4	1	1	6	-	32	27	- 16 %
Violences volontaires	-	-	4	1	3	1	2	-	1	2	2	1	26	17	- 35 %
Vols aggravés	2	1	2	3	4	9	2	2	3	2	3	3	18	36	+ 100 %
Vols simples	1	2	1	2	5	4	5	3	4	4	1	0	27	32	+ 19 %
TOTAL	18	23	36	46	51	44	35	33	27	35	28	12	451	388	- 14 %

INTERVENTIONS OPÉRATIONNELLES CONSTATÉS

	2008	2009	2010	2011
Accidents corporels fortuits	127	165	163	123
Conduite à l'hôpital	90	113	114	92
Vols aggravés (y compris les extorsions)	11	26	25	40
Affaires élucidées	8	16	11	12
Vols simples	18	20	27	32
Affaires élucidées	6	4	10	10
Dégradations volontaires	26	32	23	26
Affaires élucidées	4	11	1	7
Violences volontaires	23	21	26	17
Affaires élucidées	16	11	15	12
Total des infractions constatées	78	99	101	115
Total affaires élucidées	34	42	37	41
Taux d'élucidation globale	44 %	42 %	37 %	36 %

ÉVOLUTION DES FAITS DÉLICTEUX

INFRACTIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2010/2011
Vols simples	18	18	20	27	32	+ 19%
Vols aggravés	17	12	26	25	40	+ 60%
dégradations	19	32	35	23	26	+ 13%
Violences volontaires	10	23	21	26	17	- 35%

CARTOGRAPHIE DES FAITS DÉLICTEUX

	Zone sud	Zone Nord
Dégradations volontaires	19	7
Différends / altercations	15	10
Vol aggravés (y compris les extorsions)	24	16
Vols simples	23	9
Violences volontaires	12	5

DIVERS / AUTRES

COMPTAGE ACCÈS DES VÉHICULES SUR LE PARC :

	2010	2011	Évolution
Adolphe Mille, Local Arpège	43 824	37 524	- 14 %
Sérurier	74 860	60 358	- 19 %
Parking cars	63 287	50 214	- 21 %
TOTAL	181 971	148 096	- 19 %

COMPTAGE JARDIN DES DUNES :

Fréquentation	2010	2011	Différence	Évolution 2010 > 2011
	344 247	460 855	+ 116 608	+ 34 %



2 LES ACTIONS DE FIDÉLISATION DES PUBLICS

A. LE PARC À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

En 2011, le Parc de la Villette a renforcé le tournant pris dès 2010 en matière de développement d'outils numériques innovants et nouveaux services offerts aux publics.

Depuis, le 7 juin 2011, l'EPPGHV dispose d'une application mixte iPhone/iPad. Cette application gratuite permet aux visiteurs du site de se repérer sur le parc par géolocalisation, et de trouver des informations sur différents points d'intérêt (bâtiments et jardins) ainsi que sur les manifestations culturelles qui s'y déroulent (au sein de l'EPPGHV, de la Cité de la musique et de la Cité des sciences et de l'industrie). Chaque point d'intérêt est illustré par des photos, un texte court et, pour certains d'entre eux, par une interview de l'architecte ou du paysagiste concepteur. Il est entendu que le développement de cette application a répondu, au maximum, aux normes de mise en accessibilité de ce type d'outils. Pour cela, l'établissement s'est adjoint l'aide d'un cabinet de conseil spécialisé dans la mise en accessibilité d'outils numériques. En 2012, l'application sera mise à jour. Une version anglaise sera proposée au public étranger ainsi qu'une version spécifique pour les publics porteurs de handicap.

À la fin de l'année 2011, les équipes de la direction de la communication ont lancé la refonte du site Internet du festival Villette Sonique dont la mise en ligne est prévue au 1^{er} trimestre 2012. Plus graphique, plus ergonomique, plus fonctionnel, le site s'enrichira en vidéos et en musique, en s'appuyant, notamment, sur un système de playlist plus performant. Mais la

principale innovation repose sur son adaptabilité pour la lecture sur tous les supports mobiles (smartphones et tablettes tactiles). Ce n'est donc plus l'internaute qui doit s'adapter au site et à ses contenus, mais c'est bien le site qui s'adapte à l'internaute et à son support de lecture. Cette technique du web adaptatif sera déclinée en 2012 pour le site Internet principal de l'établissement, www.villette.com.

Enfin, le parc a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, Facebook en tête dont l'actualité est suivie, sur sa page principale, par plus de 6200 fans (chiffre qui a doublé en un an). L'actualité culturelle du parc peut également être suivie sur des pages Facebook par discipline (théâtre, danse, musique, cinéma, cirque, expositions, etc.) permettant de fédérer les publics spécifiques sensibles aux événements culturels proposés.

En 2012, le Parc sera équipé d'un réseau WIFI gratuit très performant. Parmi de nombreux projets à l'étude, outre la mise à jour de l'application iPhone/iPad et la technique du web adaptatif déclinée au site Internet principal de l'établissement, citons un projet de lecteur viral conçu pour une diffusion sur les réseaux sociaux ainsi qu'un projet d'implantation de QR Codes dans le parc, lisibles par tous les smartphones et qui permettraient au public de mieux se repérer sur les 55 ha du parc et de bénéficier d'informations complémentaires sur les différents lieux et espaces du parc. L'EPPGHV entre, ainsi, de plein pied dans l'ère de la mobilité et dessine les contours d'un parc numérique interactif et intelligent.

B. LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

LE SERVICE DES PUBLICS ET DE LA MÉDIATION (SPM)

Il s'organise autour de deux pôles : le développement des publics et la médiation. Ils cherchent tous deux à favoriser la diversité des publics autour de notre programmation. Le pôle développement des publics travaille essentiellement à la mobilisation des publics individuels.

Les actions de développement des publics réalisées en 2011 visaient à prospecter, sensibiliser, conquérir et fidéliser les publics en travaillant leur diversité via les communautés d'univers. Mais il s'agit également d'élargir et diversifier les publics. Elles se sont déclinées sur les sept axes

de programmation : cirque, théâtre, musique, danse, expositions, sans oublier l'offre enrichie du service des ateliers et visites du parc et les nouvelles propositions du WIP.

Les priorités ont été définies en croisant les enjeux de billetterie, d'image de l'établissement, de notoriété des artistes accueillis et de capitalisation de publics entre les événements.

Cette année encore, la programmation était connue en amont en détails (dates, tarifs, contenus) ce qui a permis d'analyser et d'organiser une stratégie annuelle transversale entre les événements, recoupant les cibles de publics spécifiques à toucher. Pour chaque événement, un plan d'actions a été conçu pour approcher et sensibiliser

les publics spécifiques en lien avec la discipline et les thématiques concernées : partenariats et échanges de visibilité sont initiés avec des médias communautaires, lieux culturels et sites web ciblant les communautés d'univers de publics identifiés, soit : vingt-et-un plans de développement de publics spécifiques pour autant d'événements programmés, dont trois spectacles de cirque, cinq festivals ou temps forts (Hautes Tensions, Rues du Monde, Vilette Sonique avec vingt-deux concerts spécifiques et trente-cinq artistes à défendre, Jazz à la Vilette et Rebelles au Wip Vilette), la poursuite de la ligne théâtre avec quatre rendez-vous, la danse avec Anne Colod et le retour de Sidi Larbi Cherkaoui, et l'exposition *L'œil sur les rues*.

Enfin, le rythme ininterrompu de programmation 2011 a impliqué une organisation du travail transversale sur l'année (édition de newsletters thématiques tous les quinze jours, regroupement de la préparation des mailings par trimestre).

Cette intensité et diversité de la programmation (thématiques, disciplines...) a multiplié les profils de publics à sensibiliser et à conquérir. Les plans de développement des publics se sont organisés autour de différents réseaux de relais et actions :

COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Elle s'est fortement développée en 2011 : le fichier de publics-adresses mails est passé à 78 200 inscrits, soit +56 %. Segmenté en vingt-huit centres d'intérêt ou profils, ce fichier est régulièrement sollicité de façon ciblée. Il contient des individuels mais aussi les relais de publics du SPM (lieux culturels, tourisme, pratiques amateurs, étudiants, CE, scolaires, champ social et handicap). Le pôle développement des publics assure la conception graphique, la rédaction, et le routage des newsletters. En 2011, soixante-cinq campagnes ont été réalisées.

LES PARTENAIRES WEB

Le portefeuille des relais développement de publics est utilisé pour négocier une visibilité de nos événements : plus de trois cents partenariats ont été montés en ce sens en 2011 avec des sites web (presse spécialisée, sites de sorties, loisirs, billetterie spectacles, tourisme). Nous référençons également les événements programmés sur de nombreux agendas, forums, réseaux et sites communautaires et négociations des achats d'espace publicitaires (bannières, pavés...). Enfin, cinquante-cinq bloggeurs fidèles sont systématiquement informés de chaque événement et nous offrent une visibilité rédactionnelle de plus en plus importante et influente.

LES ADHÉRENTS CARTE VILLETTE

Les adhérents sont régulièrement informés par le pôle développement des publics (2862 adhérents/1 680 cartes Vilette, duos et solos confondus vendues en 2011) sur toute la programmation.

Des offres tarifaires leur sont proposées systématiquement dans les lieux partenaires (plus d'une centaine d'offres en 2011); par ailleurs, ils sont également sollicités pour donner leur avis sur les spectacles (opérations 10 adhérents à la une) et échanger avec les artistes à l'occasion de rencontres après les spectacles. Véritables ambassadeurs de notre programmation, ils favorisent les passerelles entre les disciplines. Le taux de renouvellement des cartes Vilette est de 30 % de 2010 à 2011.

LES FICHIERS RÉGULIERS DE RELAIS DE PUBLICS

Véritables prescripteurs de l'offre du Parc de la Vilette, mille quatre cents structures reçoivent et relaient l'information sur la programmation tout au long de l'année : collectivités adultes (CE, associations de loisirs), lieux culturels, relais tourisme, relais famille, cours de pratique amateur (théâtre, danse, musique, cirque), handicap. Pour sensibiliser, fidéliser et développer de nouveaux relais, différents contacts réguliers, rendez-vous de terrain et présence sur forums sont organisés toute l'année.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Les plans de développement de publics impliquent une importante coordination pour le suivi de diffusion des documents événementiels et de la plaquette annuelle : organisation des mailings, tracts, affichages boutiques ciblés, dépôts, analyse des besoins, planification, choix des prestataires, suivi et mise en œuvre, et veille qualité de la visibilité de nos manifestations sur les lieux partenaires du site Vilette. Une rationalisation des actions a permis de réduire la diffusion papier de 23 % : 488 510 documents papier diffusés (envois, tracts, dépôts / affichage) dont 33 610 affichettes 40X60

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Dix-huit partenariats permanents avec dix-huit structures culturelles permettent des échanges de visibilité (newsletters, sites web, dépôts de tracts, offres tarifaires), complétés par des partenariats ponctuels initiés pour chaque programmation, notamment via la presse spécialisée pour les publics « cœurs de cible ».



3 LES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DE MÉDIATION CULTURELLE

Elles sont mises en œuvre par le service des ateliers et jardins et par une partie du service des publics et de la médiation.

LA MÉDIATION CULTURELLE : DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

En 2011, près de 390 actions (présentations de programmation, formations, rencontres, ateliers de pratique artistique, parcours d'éducation artistique) ont été organisées autour de notre programmation par l'équipe de la médiation du service publics et médiation.

Les actions de médiation culturelle visent à rendre accessibles au plus grand nombre nos offres culturelles et à sensibiliser les publics les plus éloignés, dans toutes leurs diversités. Ces missions éducatives et sociales se déclinent selon une chaîne d'actions complémentaires : sensibilisation et information des relais, rencontres d'artistes, formations d'encadrants de groupes, ateliers d'analyse critique ou de pratique artistique, ressources pédagogiques, politique tarifaire adaptée... Un contact personnalisé est tissé avec un réseau de relais éducatifs : enseignants, travailleurs sociaux, universitaires, responsables académiques, associatifs ou institutionnels. La diversité de programmation constitue un support infini pour des projets pédagogiques.

LES RELAIS DE PUBLICS MÉDIATION

Ils sont mobilisés sur notre programmation culturelle par l'équipe médiation à travers une relation personnalisée et de nombreuses actions de sensibilisation, de formation et d'actions culturelles. Les deux grands profils sont :

- les 4 700 relais scolaires (souvent situés en ZEP) : enseignants de 1 315 écoles maternelles et primaires, 2 850 collèves et lycées, 521 centres de loisirs et représentants d'Académie, de Région, centres de documentation

pédagogique, lycées agricoles et horticoles... Une collaboration rapprochée avec les Académies de Paris, Créteil et Versailles en font de véritables partenaires pour soutenir nos actions et notre programmation auprès des enseignants. Les délégués académiques sont associés à nos choix d'actions toute l'année. En 2011, un nouveau et ambitieux partenariat s'est organisé avec la région Île-de-France.

- Les 1 300 relais du champ social des quartiers prioritaires : éducateurs de structures socioculturelles, sanitaires et sociales, associations, service municipaux et protection judiciaire de la jeunesse. Le WIP a permis de travailler sur une collaboration particulièrement rapprochée avec ces relais.

La participation à la mission « Vivre Ensemble » dans le groupe de travail sur l'« Élargissement des publics » par les relais du champ social, permet de capitaliser réflexion et expérience avec une vingtaine d'établissements publics culturels en réseau. Sans oublier le public en situation de handicap (318 relais dont 40 actifs et trois Instituts médico-pédagogique de proximité).

RENCONTRES DES PUBLICS

Différentes occasions de rencontrer les publics et relais médiation sont organisées pour les sensibiliser à notre offre culturelle :

- rendez-vous de terrain toute l'année et présence sur des forums (de la visite scolaire, ou celui des relais culturels),
- présentations de programmation, destinées aux relais de publics (Hautes Tensions et Rues du monde).
- rencontres d'artistes en fin de spectacles (sur ceux de Denis Lachaud, GDRA, Alliot-Weber, Anne Collod et Les 7 doigts de la main), accueil des groupes personnalisé sur les spectacles, restitution de parcours éducatifs, interventions d'artistes dans les classes (Compagnie Motus, Cnac, Réza...) ou hors les murs comme au sein de l'université Paris 3-Licence Théâtre.

ACTIONS DE MEDIATION CULTURELLES (Service des publics et de la médiation)	Cf. fiche CA février 2012	dont actions sur publics munis de billets	dont actions hors fréquentation billetterie
ACTIONS CULTURELLES CYCLES LONGS (parcours Villette en Pistes, cycles longs avec classes à projets culturels dont partenariat Île-de-France)	4366	2765 (a)	1601
ACTIONS CULTURELLES CYCLES COURTS (ateliers de pratique artistique pour groupes scolaires et socio-culturels)	837	460	377
RENCONTRES AVEC LES PUBLICS (accueil groupes et présentations de programmation aux relais, rencontres fin de spectacles)	5184	2290	2894
FORMATIONS (formations d'encadrants de groupes et ateliers d'analyse critique des spectacles)	1045	420	625
AUTRES ACTIONS DE MEDIATION (billetterie solidarité, billetterie aidée pour groupes de publics handicapés sur ateliers)	740	740	
TOTAL fréquentation	12 172	6 675	5 497

(a) : fréquentation spectacles des groupes en cycles longs (Villette en piste!, classes à projets culturels et lycées –partenariat Île-de-France)

BILLETTERIE AIDÉE POUR PUBLICS, MÉDIATION

Le dispositif Billetterie Solidarité destiné au public en grande précarité sociale s'est poursuivi en cohérence avec les conventions passées avec les 17 associations de réinsertion sociale: 740 personnes ont bénéficié de la gratuité sur les spectacles et 500 sur le Cinéma en plein air. Le principe de billetterie aidée a permis à près de 20 groupes d'enfants en situation de handicap de venir aux ateliers et visites.

CHIFFRES CLÉS DES ACTIONS DE MÉDIATION

En 2011, le travail de sensibilisation de l'équipe médiation auprès des relais de publics a permis à 28 830 jeunes ou adultes de venir en groupes (scolaires ou champ social) découvrir notre

programmation. Dont 5 870 sur nos spectacles, 21 640 sur les ateliers et visites et 1 320 sur l'exposition entrée libre l'œil sur les rues (cette fréquentation groupes apparait dans les chiffres de la fréquentation globale des manifestations culturelles).

D'autre part, les actions culturelles (parcours pédagogiques, rencontres et formations) organisées par l'équipe médiation culturelle du SPM ont permis d'accompagner les groupes impliqués à la découverte de nos spectacles. La fréquentation 2011 pour ces actions culturelles est de 12 172 personnes, dont 6 675 déjà comptabilisées par ailleurs dans la fréquentation des événements programmés. Soit une fréquentation hors billetterie de 5 497 personnes.

A. ATELIERS PÉDAGOGIQUES ET VISITES DU PARC

Les ateliers du Parc de la Villette s'appuient sur la richesse architecturale du site, sur les espaces verts dont les jardins passagers, les expositions et les spectacles afin de les rendre accessibles à tous.

Ils constituent une offre permanente d'une trentaine de propositions pour le jeune public, les adolescents et les adultes. Une partie de l'offre s'adresse aux publics porteurs d'un handicap. Quels que soient

LA FRÉQUENTATION

ATELIERS ET JARDINS	GROUPES ET INDIVIDUELS CONFONDUS		FRÉQUENTATION LIBRE	FRÉQUENTATION
	NOMBRE D'ATELIERS	FRÉQUENTATION OFFRE SAJ		
OFFRE PERMANENTE	487	13258	50	13308
Ateliers permanents thématique Villette	451	12455		
Visites conférences	31	803	50	
Visites protocolaires ¹	5			
ATELIERS EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION	329	7114		7114
Ateliers en lien avec les spectacles	279	6065		
Ateliers expo <i>L'œil sur les rues</i>	50	1049		
Visites médiation expo ¹ (par ailleurs déjà comptées dans le total de la fréquentation de l'exposition <i>L'œil sur les rues</i>)	77	1316		
JARDINS PASSAGERS	321	4558	16245	20803
Jardins passagers cycles longs	80	1062		
Jardins passagers une séance	146	3496		
Jardins passagers visites libres avec jardinier médiateur ¹	95		1845	
Fréquentation libre ¹			14400	
TOTAL FREQUENTATION PAYANTE				24930
TOTAL FREQUENTATION SAJ				41225
TOTAL FREQUENTATION OFFRE SAJ (avec visites médiation expo)				42541

% INDIVIDUELS / GROUPES

Fréquentation² individuels enfant et adultes confondus 13%

Fréquentation² groupes adultes et enfants confondus 87%

% ENFANTS / ADULTES

Fréquentation² enfants individuels et groupes confondus 84%

Fréquentation² adultes individuels et groupes confondus 16%

¹ Offre gratuite; ² Hors fréquentation libre jardins passagers

En 2011, la fréquentation des ateliers et des visites s'est élevée à 28 377 personnes dont 25 126 billets vendus. A cela s'ajoute la fréquentation libre des jardins passagers pendant la période d'ouverture, estimée à 14 400 personnes. Cette fréquentation est composée à 87% de groupes pour 13% d'individuels (adultes et enfants confondus). Elle se répartie comme suit : 84% (enfants et adolescents) pour 16% d'adultes.

le thème de l'atelier ou l'âge des participants, la démarche proposée fait appel à l'imaginaire et à la créativité. Ces ateliers sont localisés dans les folies du parc, dans les jardins passagers et dans le studio 1 pendant la période culturelle. Ils sont assurés par le service des ateliers du parc. En 2011 l'accent s'est porté sur l'écocitoyenneté avec la création d'un nouveau cycle « Ecocitoyen » destiné à sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable. L'histoire des arts a été à l'honneur avec la création d'ateliers et de visites conférences fondés sur notre patrimoine et notre programmation culturelle qui nourrissent des parcours pour les collégiens et lycéens.

Lors des Journées du Patrimoine une visite des coulisses de la Grande Halle ainsi qu'une déambulation sur le thème « Danse et architecture » ont été organisées et suivies avec succès.

Par ailleurs le savoir-faire Villette s'exporte à l'occasion d'ateliers hors les murs demandés par des collectivités locales : Aubervilliers, Gennevilliers, Plaines communes, Les Mureaux ou encore en milieu carcéral (Spip avec la prison de Villepinte).

Dans les jardins passagers, jardins pédagogiques et écologiques, l'offre se déploie à travers des ateliers et des cycles articulés autour des thématiques, ville et nature, arts et jardins, écologie et jardinage. Ils visent à transmettre les fondamentaux d'une attitude respectueuse de l'environnement. Cette transmission passe aussi par l'ouverture de ces jardins en accès libre de mai à septembre. Un jardinier médiateur accueille et renseigne le public à travers des visites gratuites. Une association de jardiniers de quartiers participe également à la vie des jardins passagers. Les jardins passagers participent aux *Rendez-vous aux jardins* ainsi qu'à la *Fête des Jardins de Paris*.

B. ATELIERS EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION DES SPECTACLES ET DES EXPOSITIONS

Diverses créations et un service culturel ont été mis en place en accompagnement de la programmation. Ces ateliers et dispositifs de médiation ont été réalisés par l'équipe permanente pour la plupart ou par des intervenants spécialistes et des artistes. La mise en œuvre s'est répartie entre le service des ateliers du parc et une partie du service publics et médiation.

AUTOUR DES SPECTACLES VIVANTS

L'offre d'ateliers existants autour des thèmes de la programmation culturelle compte une vingtaine de propositions annuelles qui se renouvellent régulièrement. Les nouveautés 2011 comportent les ateliers suivants :

DANSE

- *Prêt, partez!* pour les 4-8 ans ;
- *Petits bals intergénérationnels*, à partir de 5 ans ;
- *Entrez dans la danse*, pour les 6-12 ans ;
- Des ateliers de pratiques menés dans le cadre de Hautes Tensions et de Rues du monde.

CIRQUE

- *Sur la piste*, pour les 6-12 ans ;
- *Tableaux de cirques*, à partir de 11 ans ;
- *Le corps en jeu*, à partir de 11 ans ;
- *Les esthétiques du cirque contemporain*.

MUSIQUE

- *Cocktail sonore*, atelier de « musiques de bruits » (à partir de 11 ans) ;
- Un concert spectacle avec Mami Chan (pour les 3-6 ans) et une initiation aux techniques de production « Home Studio » avec I cube (pour les 7 -12 ans) ont été programmés dans le cadre du festival Villette Sonique.

SERVICE CULTUREL DES EXPOSITIONS

Les dispositifs pédagogiques proposés aux visiteurs ont pour objectif de leur faciliter l'accès aux contenus des expositions.

Le service culturel de l'exposition

L'œil sur les rues comprenait :

- Une médiatrice présente dans l'exposition pour accueillir les groupes et répondre aux questions des visiteurs
- Trois ateliers pour le jeune public :
 - *Street vidéo*, atelier vidéo à partir de 11 ans ;
 - *Photos de rues*, atelier photo à partir de 9 ans ;
 - *Contes de rues*, atelier conte à partir de 5 ans.

ACTIONS CULTURELLES (CYCLES COURTS) DÉDIÉES À LA PROGRAMMATION

Les ateliers de pratique artistique organisés par la médiation culturelle permettent de sensibiliser les groupes à la thématique du spectacle avant sa découverte. Ils sont animés par des artistes intervenants (circassiens, danseurs, musiciens...) choisis en lien avec chaque projet pédagogique. Le coût est souvent pris en charge dans le cadre d'un partenariat avec la région ou le département pour les actions dédiées aux scolaires :

- une dizaine d'actions impliquant des groupes scolaires (surtout collèges et lycées), en lien avec les spectacles ou le projet du Parc furent menées, quelquefois en lien avec le dispositif Tick'art –arrêté fin juin- pour les lycées et CFA d'Île-de-France, pour préparer leur sortie sur le

CNAC, Anne Collod et Les 7 doigts de la main.

- Plusieurs classes avec un projet pédagogique cirque ont bénéficié d'un accompagnement spécifique pour favoriser leur venue sur plusieurs spectacles : par exemple le projet cirque et danse du lycée Georges Brassens qui les a amené à découvrir les artistes du CNAC à Châlons.
- Pour les groupes socio-culturels, une dizaine d'ateliers de pratique artistique (théâtre, danse hip-hop, cinéma) ont impliqué des encadrants et

groupes du champ social, le plus souvent en lien direct avec le festival Hautes Tensions ou les missions du WIP et avec une restitution et dans le cadre d'une résidence associée : ateliers de graff, beat box et vidéo proposés sur des cycles de 2 à 6 jours. Citons aussi : un stage de court-métrage en partenariat avec la Péniche Cinéma et des ateliers « cerfs-volants » autour de Lang Toï avec de jeunes réfugiés Afghans, l'AJI Flandre et le service jeunesse de Stains.

C. CYCLES LONGS

En 2011, une trentaine de groupes du champ scolaire (zone d'éducation prioritaire) ou social a été impliqué dans un parcours de médiation culturelle sur l'année, avec un tout nouveau et ambitieux partenariat avec la région Île-de-France.

Ces parcours sont fondés sur une approche sensible et participative, à des niveaux différents. Ils s'articulent autour de la programmation comme celle du cirque avec Vilette en Pistes ! ou autour d'une thématique écologique comme les jardins passagers. D'autres projets de médiation culturelle se sont développés en cycles longs, toujours en écho avec les spectacles, les expositions, le WIP ou le parc en tant que projet culturel ou environnemental. Ils ont été le plus souvent en lien avec l'enseignement de l'histoire des arts et destinés à favoriser la venue au spectacle pour des publics éloignés de la culture. La mise en œuvre de ces propositions est répartie entre le service des ateliers et visites et une partie du service publics et médiation.

NOUVEAUX PARCOURS DE SPECTATEURS POUR LES LYCÉENS

En partenariat avec la région Île-de-France, et son programme de sensibilisation citoyenne. Ainsi, pour démarrer ce nouveau dispositif, 300 lycéen-ne-s environ ont pu venir découvrir le spectacle *Psy* en 10 groupes et 4 rendez-vous mêlant visites du parc, ateliers de pratique et d'analyse critique en sensibilisation aux esthétiques du cirque contemporain. Chaque parcours est adapté à chaque projet de classe et permet de sensibiliser de nouveaux jeunes issus des territoires franciliens éloignés (1 200 lycéens en bénéficieront d'ici juin 2012).

DANS LES JARDINS PASSAGERS

Les cycles pédagogiques menés dans ces jardins sont destinés à sensibiliser le public au jardinage écologique et plus largement à entretenir le dialogue entre nature et culture. Cinq cycles pédagogiques ont été menés en 2011 à destination d'une

quinzaine de classes et de centres sociaux.

- *Le jardin des 5 sens* (5 séances sur le goût, le toucher, l'odorat, l'ouïe et la vue) destinés à 2 groupes.
- *Les continents ou le voyage des graines*, (6 séances : jardinage, botanique, apiculture) auxquels ont participé 5 groupes.
- *Les carrés de recettes* (4 séances : jardinage, botanique et cuisine) auxquels ont participé 6 groupes.
- *Chansons et jardins* (4 séances : chansons, aquarelle, botanique et restitution) auxquels ont participé 2 groupes.
- *Slam et jardins* (4 séances : découverte, observation, écriture et restitution) auxquels ont participé 2 groupes.

CYCLE « ECOCITOYEN »

Un nouveau cycle « Ecocitoyen » a été créé afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable. Il se décline en deux formules de 4 ateliers (à partir de 9 ans et pour les maternelles). Trois nouveautés viennent compléter ce cycle :

- *Ah l'eau*, atelier-spectacle pour les 2-6 ans
- *L'eau d'ici*, atelier à partir 9 ans
- *Les contes de Dédé*, atelier conte à partir de 9 ans

VILLETTE EN PISTES !,

Parcours d'éducation artistique dédié aux arts du cirque, s'organise autour de la découverte de notre programmation (et CNAC, Hautes Tensions et *Psy*) de rencontres, ateliers, spectacles, « commandos cirque » et rencontre finale.

Comme pour l'édition 2010-2011, ces classes se répartissent entre les académies de Créteil, Paris et Versailles et intègrent un groupe d'enfants en situation de handicap. La 10^{ème} promotion (2011-2012) a démarré en septembre avec 7 groupes soit 128 participants (dont une vingtaine d'enseignants), 3 lycées dont un professionnel, 3 collèges dont une classe SEGPA et un groupe d'un institut médico-pédagogique). Ces groupes ont suivi un parcours sur mesure avec : présentation du projet dans la classe et découverte du cirque contemporain (projections d'extraits de

spectacles...), 3 sorties au spectacle, deux jours d'atelier pratique pour les encadrants, deux jours d'atelier de création pour les élèves, une visite du Parc de la Villette, une rencontre des métiers, un « commando cirque » dans l'établissement ainsi qu'une journée de rassemblement .

AUTRES PARCOURS

D'autres parcours de médiation se sont développés en écho à la programmation ou en lien avec le WIP. En 2011, cinq autres classes impliquées sur la venue sur minimum 3 spectacles ont été accompagnées toute l'année scolaire autour de

leurs sorties et parcours mixant rencontres, ateliers, visites de chapiteaux. Trois classes à projets artistiques et culturels (arts du cirque) ont été ainsi mobilisées. Un projet spécifique fut monté autour du spectacle de D.Lachaud avec un collège de Gournay-sur-Marne, en partenariat *In situ* avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

D'autres cycles longs impliquant des groupes du champ social ont associé venues aux spectacles (Hautes Tensions, Rues du Monde), pratiques, réflexions et rencontres d'artistes dont le parcours *Slam et jardins* (participants d'associations et d'une Unité Locale d'Insertion Scolaire de Drancy).

D. LES FORMATIONS POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ÉDUCATEURS

Destinées aux encadrants de groupes (enseignants ou éducateurs du champ social), ces formations les aident à tirer un profit pédagogique de leurs sorties avec les groupes. Elles les sensibilisent aux thématiques artistiques ou éducatives de l'établissement. Les participants préparent ensuite plus facilement leurs groupes à nos offres de spectacles ou d'ateliers pédagogiques. La mise en œuvre se répartit entre le service des ateliers du parc et une partie du service publics et médiation.

FORMATIONS POUR ENSEIGNANTS ET RÉSEAUX ACADÉMIQUES

Elles sont spécifiquement conçues en partenariat avec les rectorats d'Île-de-France pour les enseignants. Elles sont le plus souvent inscrites au plan académique de formation, et sont ainsi autofinancées.

Ce partenariat signe de manière forte le soutien des académies (Paris, Créteil, Versailles) aux actions éducatives et de médiation de l'établissement.

■ En 2011, quatre stages PAF ont été dédiés à la danse, au jardinage écologique, à l'architecture ou aux arts du cirque (Académie de Créteil, Paris et Versailles).

Ce programme sur mesure est conçu pour sensibiliser, sur 2 à 4 jours, les enseignants à la venue sur nos spectacles à travers un projet pédagogique spécifique.

■ Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le réseau des médiathèques de Plaine commune : nouvelles formations pour sensibiliser personnels et publics aux nouvelles esthétiques du cirque.

■ Une formation-initiation aux danses latines a été également organisée pour les enseignants en amont de Rues du Monde.

■ Un atelier du visiteur dans le cadre de *L'œil sur les rues*.

■ Les ateliers du Jardinier, formations consacrées au jardinage et à l'écologie pour les individuels.

■ Concevoir, réaliser et animer un atelier : formation qui permet d'approcher le savoir-faire de l'équipe Villette en termes de transmission pédagogique. Elle est choisie par des structures de la petite enfance et par les organes de formation des centres d'animation socio-culturels.

FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS DU CHAMP SOCIAL

■ Un atelier de l'accompagnateur sur Hautes Tensions cet atelier a permis à 30 éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ou de structures sanitaires et sociales de se familiariser pendant 3 jours avec les cultures urbaines et de s'initier au montage de projets culturels.

■ Un cycle de formations autour de la notion de médiation culturelle en partenariat avec le réseau Culture du Cœur, a permis à 15 éducateurs de prendre appui sur l'expérience du Parc de la Villette pour envisager de nouveaux projets pour leurs publics de personnes en précarité sociale.

FORMATIONS OUVERTES AU GRAND PUBLIC

6 ateliers du spectateur ou goûters critiques ont permis une analyse critique sur le cirque (sur le CNAC, GDRA, Lang Toi et *Psy, Eldorado* et Rues du monde).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pour aider les relais éducatifs à utiliser la sortie culturelle comme projet pédagogique, différents outils sont rédigés ou mis à jour en 2011 par l'équipe médiation. Exemple : des fiches pédagogiques sur la programmation musique, théâtre, danse et cirque préparées avec l'aide d'une professeur-relais de l'académie de Paris.



E. LA CHARTE DE LA MÉDIATION CULTURELLE

Conçue et rédigée comme une charte d'intention, la charte de la médiation culturelle est destinée à devenir un axe de développement central autour duquel s'articuleront les actions de médiation du parc.

Elaborée à l'aune du contrat de performance et des bouleversements urbanistiques et sociodémographiques du nord-est parisien, la charte de la médiation culturelle de la Villette entend répondre efficacement aux profondes mutations des pratiques culturelles mais également aux nouvelles attentes des publics. La charte doit permettre d'approfondir les grands thèmes abordés par le contrat de performance : renforcement des actions de médiation culturelle, éco-responsabilité avec la démarche « agenda 21 » ou encore accessibilité de l'offre culturelle et des espaces du parc aux publics en situation de handicap.

Le travail sur la charte a été conduit sur près de huit mois, de mars à décembre 2011 et s'est nourrie de nombreux entretiens avec l'ensemble des équipes du parc en lien avec les problématiques de médiation (SPM, SAJ, SPC, SAB). Il s'agissait bien de parvenir de manière participative à réunir et synthétiser les différentes visions et approches de la médiation.

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE

Ces entretiens avec les équipes ont permis de dégager plusieurs grandes pistes de réflexion autour des actions de médiation. Tout d'abord, et c'est ce qui ressort largement, l'unanimité quant à l'importance et la centralité de la médiation dans un établissement de service public tel que l'EPPGHV. Ensuite, la difficulté récurrente de concilier les objectifs quantitatifs de fréquentation et les objectifs qualitatifs de diversification des publics. Enfin, le manque de lisibilité des actions de médiation culturelle dû à l'éclatement des missions de médiation en plusieurs services.

Cette charte est née d'une double préoccupation :

- Conforter le rôle central de la médiation culturelle au cœur du projet de l'établissement dans un contexte de diminution des subventions publiques.
- Requestionner les fondements de la médiation culturelle pour s'adapter au mieux à l'évolution des publics et des pratiques culturelles.

Cette charte doit répondre à la nécessité de fixer au moyen d'un document cadre les principes de la médiation culturelle, sa feuille de route ainsi que ses objectifs déclinés annuellement.



IV

UNE GESTION EFFICIENTE AU SERVICE DU PROJET

1. LES RESSOURCES HUMAINES	70
2. ADMINISTRATION ET FINANCES	76
3. LES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET	82
4. LES CONCESSIONNAIRES DU PARC DE LA VILLETTE	87
5. UNE INFORMATION ADAPTÉE	91



Les objectifs stratégiques déclinés dans le contrat de performance continuent d'être la priorité de la direction des ressources humaines.

Initiée depuis plusieurs années, la démarche de l'établissement en faveur de l'éco-responsabilité est déclinée, notamment dans son volet social par la direction des ressources humaines :

L'effort en faveur de l'emploi direct de travailleurs handicapés a été poursuivi en 2011 : le montant de la contribution financière versée par l'établissement à l'Agefiph, positif en 2008, est nul depuis 2009. Cet acquis sera pérennisé grâce à la poursuite d'une politique volontaire en faveur de la diversité et de l'emploi direct de travailleurs handicapés.

Le partenariat privilégié avec l'association de prévention du site de la Villette (APSV) dont l'EPPGHV est le principal subventionnaire, s'est poursuivi en 2011.

Le plan de formation s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- Travailler ensemble : management, transversalité et cohésion d'équipe,
- Former à l'éco-responsabilité : développement durable au quotidien,
- Sécuriser les parcours professionnels : adaptation et évolution des compétences métier,
- Prévenir les risques : sécurité des personnels et des publics.

Par ailleurs, une journée de formation collective aux enjeux du développement durable, « Les Ecofolies » a été proposée à tous les salariés de l'établissement le 15 septembre 2011.

L'application de l'accord senior signé en toute fin d'année 2009 a continué d'être une priorité en 2011 : vingt-trois entretiens de deuxième partie de carrière ont ainsi été organisés en 2011 et le tutorat engagé en 2009 s'est poursuivi en 2011.

Une conférence d'information sur la retraite sera organisée au printemps 2012, des bilans retraite personnalisés seront proposés au public de l'accord, ainsi qu'une formation de préparation au nouveau chapitre de vie qui s'ouvre au moment du départ à la retraite.

Les instances de représentation du personnel, renouvelées en 2009, ont continué en 2011 à se réunir sur une fréquence soutenue : le comité d'entreprise s'est réuni douze fois dans l'année, les délégués du personnel, onze fois et le CHSCT, quatre fois.

A l'occasion des négociations annuelles obligatoires, un accord salarial prévoyant notamment, une augmentation générale de 1,4 %, a été négociée et signé le 7 juillet 2011 par les trois organisations syndicales représentatives pour l'ensemble du personnel.

L'EPPGHV a, par ailleurs, signé avec l'ensemble des organisations syndicales, le 30 juin 2011, un accord ouvrant la possibilité pour les salariés de bénéficier d'un intéressement à compter de l'exercice 2011. Cet accord a été conclu pour une durée de trois ans, conformément à la réglementation en vigueur, et a été approuvé au conseil d'administration du 21 novembre 2011.

Un accord d'entreprise, revalorisant le statut des contrôleurs du service sécurité a, par ailleurs, été signé par toutes les organisations syndicales le 30 novembre 2011.

Enfin, le travail de refonte des accords en un document unique, lisible et compréhensible pour l'ensemble des personnels, acté en 2010, s'est poursuivi en 2011 : neuf séances de travail avec les partenaires sociaux ont été organisées depuis 2009 sur ce sujet.



1 LES RESSOURCES HUMAINES

A. DES ÉQUIPES AU SERVICE DU PROJET : LA DIVERSITÉ DES COMPÉTENCES

En 2011, 271 personnes en équivalent temps plein dont 195 permanents ont travaillé au service du projet. Ces permanents encadrent de nombreux renforts (techniciens du spectacle, agents d'accueil) lors des activités et manifestations culturelles et commerciales.

L'EPPGHV a également recours toute l'année à des entreprises extérieures, chargées d'entretenir le parc et de renforcer les missions de sécurité du site.

La diversité du personnel est fondée sur la dualité des missions de l'établissement, partagées entre l'exploitation et l'aménagement du parc et la programmation culturelle. 204 salariés en CDI représentent 33 métiers au sein de 12 directions et services.

Les compétences sont liées à l'histoire de l'établissement (fusion de la SEMVI, de l'EPPV

et de l'AGH) : la moitié des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté et, avec 55 % de femmes la parité est strictement respectée.

Cette diversité amène la DRH à mener une politique volontariste de gestion des emplois et des compétences axée sur :

- la sécurisation des parcours professionnels, le développement et la valorisation des compétences, les promotions internes, l'accompagnement de chacun,
- le développement de la transversalité et des échanges d'expérience, assuré lors de séminaires et de stages de formation collectifs. Dans ce cadre les assistantes se réunissent en séminaire tous les 2 mois,
- l'encouragement des mobilités professionnelles : les créations de poste sont diffusées en priorité en interne. En 2011, 6 salariés ont changé de qualification professionnelle.

PRÉSIDENTE ET DIRECTION GÉNÉRALE

La présidence et la direction générale de l'EPPGHV portent le projet de l'établissement, définissent sa stratégie de développement (finances, aménagements, programmation, etc.) en lien avec les recommandations de son conseil d'administration dont son président est membre.

Elles animent l'équipe de direction et mettent en œuvre la réalisation des deux missions originelles de l'EPPGHV : animer, exploiter et promouvoir

l'ensemble culturel urbain que constitue le parc, développer et diffuser des activités artistiques éducatives et sociales ouvertes sur la ville.

A l'extérieur, elles représentent l'établissement auprès de ses deux ministères de tutelle : le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, de la ville de Paris, des opérateurs du site de la Villette et de toute autre structure ou organisme.

B. LES DIRECTIONS

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE (DPC)

La direction de la programmation culturelle couvre des champs artistiques très variés (exposition, cinéma, spectacle vivant) avec une expertise reconnue dans le domaine du cirque et des cultures urbaines. Aussi, elle assure un travail de veille artistique et de soutien à la création et aux émergences artistiques, à travers une cellule dédiée à la sélection et à l'accueil de projets en résidence.

DIRECTION TECHNIQUE DU SPECTACLE (DTS)

Sa mission est orientée vers la mise en œuvre de tous les moyens, en matériel et en personnel, nécessaires au bon fonctionnement des spectacles, des manifestations et des expositions.

La DTS doit apporter à chaque manifestation des réponses aux questions liées au rapport entre espaces scéniques et publics : implantation



de la scène, accroche du gril, du pendrillonage, du matériel son, lumières, loges, gradins... La richesse de ses compétences lui permet également de faire preuve d'invention et de proposer à chaque événement une scénographie en adéquation avec la programmation et le public.

DIRECTION DE LA PRODUCTION

En lien avec les directions concernées, la « PROD » a deux missions principales :

- L'élaboration du budget et du calendrier des manifestations culturelles (comprenant la gestion du planning d'utilisation des différents lieux du parc).
- La mise en œuvre des manifestations et des activités culturelles de l'établissement. Cela comprend la définition du planning précis des mises en œuvre, du budget détaillé et du cadre légal des manifestations ; les négociations, élaborations et gestions de contrats afférents aux artistes et aux partenaires ; la définition de la politique tarifaire, l'accueil des artistes et la logistique générale ; la gestion comptable et l'organisation des tournées pour les productions déléguées.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'AMÉNAGEMENT (DEA)

La DEA a pour mission principale de garantir la qualité des espaces bâtis ou non du parc, et leur bonne adéquation avec leur utilisation.

Elle est organisée en quatre pôles :

- Le service bâti auquel est rattaché la cellule « dessins et documents techniques ».
- Le service énergie, créé afin de proposer des améliorations dans le domaine énergétique et du développement durable. Il regroupe les courants forts, les courants faibles, le CVCD (climatisation, ventilation, chauffage, désenfumage) et la plomberie.
- Le service logistique, regroupant la cellule logistique événementielle et la qualité des espaces.
- Le service parc-VRD (voirie, réseaux, divers), dont le périmètre reste inchangé à l'exception des prestations de nettoyage du parc, rattachées à la qualité des espaces.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICS (DCP)

La DCP a pour mission de promouvoir le Parc et ses activités, et de les rendre accessibles aux publics les plus larges. Son action s'appuie sur la connaissance des publics à travers études, relais d'information et contacts directs. Elle conçoit et met en œuvre des politiques de communication et d'accueil adaptées aux objectifs de fréquentation. La direction s'appuie sur le service des publics et de la médiation qui rassemble les missions de médiation et de promotion dont les objectifs sont d'assurer, d'une part, la fréquentation aux manifestations et activités de l'établissement, et d'autre part, la diversité et la mixité sociale des publics.

Par ailleurs, la direction a également à sa charge les outils d'information et de vente à l'attention des usagers et publics du Parc. Ces missions sont assurées par le service accueil-billetterie. La DCP assure, enfin, les missions de communication média et hors médias, internet, les études et les ateliers pour enfants et adultes.

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE (DAF)

La DAF regroupe le service du budget et contrôle de gestion, le service paye et le service informatique, réseau et téléphonie. Elle intervient à tous les stades de la préparation et de l'exécution budgétaire en lien avec les différentes directions de l'établissement, l'agence comptable et le contrôle général économique et financier. La DAF a en outre vocation à accompagner les services pour l'évaluation des aspects financiers liés aux différents contrats passés par l'établissement. Elle délègue l'établissement et le suivi des budgets des manifestations culturelles à la direction de la production, dans la limite de la subvention affectée définie avec la direction générale.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Elle participe à la définition et à la mise en œuvre de l'organisation du travail, de la politique salariale, de l'emploi et de la formation. Elle gère administrativement les salariés et les accompagne individuellement, tout au long de leur présence au sein de l'établissement. Elle est le gardien d'une politique d'évaluation des compétences dynamique et objective, et de l'équité

interne, tout en pilotant l'évolution du statut collectif des salariés et de la protection sociale. Par ailleurs, elle conduit la politique de communication interne de l'établissement et gère les services internes.

SERVICE JURIDIQUE (CF. IV/2/D)

SERVICE COMMERCIAL ET RELATIONS EXTÉRIEURES

Au sein de la présidence - direction générale, le service commercial et relations extérieures a la charge de valoriser et commercialiser les espaces du parc. Il a aussi pour mission d'initier des projets de mécénat social innovant, impliquant des partenariats avec des institutions, collectivités locales, fondations et associations.

SERVICE SÉCURITÉ

Au sein de la présidence - direction générale, le service sécurité a la charge de garantir au public, aux établissements et entreprises du site et à leurs salariés un usage paisible du parc. Ses missions axées sur la prévention et la médiation l'amènent à porter assistance, à régler des incidents mais aussi à renseigner et à orienter les publics.

AGENCE COMPTABLE (CF IV/2/B)

CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER (CF IV/2/C)

C. LA FORMATION ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS

176 salariés ont participé en moyenne à deux actions de formation en 2011 pour un total de 365 inscriptions. La formation représente une activité globale de 3720 heures, soit une moyenne de dix heures par stagiaire. L'année 2011 a, par ailleurs, réuni le comité de direction en séminaire, soit dix-neuf participants.

En lien avec le projet d'établissement et le contrat de performance, les orientations de la formation de l'année 2011 se sont déployées autour des axes suivants :

- Travailler ensemble : management, transversalité et cohésion d'équipe
- Former à l'éco-responsabilité : développement durable au quotidien
- Sécuriser les parcours professionnels : adaptation et évolution des compétences métier
- Prévenir les risques : sécurité des personnels et des publics

Ainsi les formations au management sous forme de stages collectifs et/ou d'accompagnement individuel se poursuivent et un séminaire a été organisé au sein de la direction technique spectacle ayant comme objectif de renforcer l'organisation des équipes.

L'année 2011 est principalement marquée par l'organisation d'une journée de formation collective aux enjeux du développement durable, les Ecofolies, qui a rassemblé près de deux cents salariés.

Le volet social de l'éco-responsabilité a ouvert le champ de formations bien-être et santé au travail (gestion du stress, gestes et postures) ayant mobilisé quarante-et-un stagiaires.

Dans le cadre de l'évolution des outils informatiques (déploiement d'office 2010, nouvel intranet) 50 % des

effectifs ont été accompagnés afin d'en appréhender les nouvelles ergonomies et fonctionnalités.

Les thématiques de formation en lien avec la sécurité des personnels et des publics garantissent la veille de l'établissement tant au niveau juridique que dans la pratique professionnelle.

L'utilisation du droit individuel à la formation (DIF) a été encouragée par l'organisation intensive de cours de langues très suivis, et surtout par une offre de cours de langue des signes, en partie

prise en charge par l'établissement permettant à douze salariés d'acquérir le premier niveau de LSF sur un total de cinquante-quatre salariés ayant suivi un stage dans le cadre du DIF.

Trois demandes de congés individuels de formation (CIF) ont pu aboutir et cinq salariés ont suivi ou entamé un bilan de compétences.

Le coût de l'ensemble des actions pédagogiques réalisées en 2011 s'élève à 138715€.

D. LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE

Au sein de la direction des ressources humaines, la stratégie de la communication interne est au service de la cohésion et de la coopération des équipes dans le cadre des objectifs du contrat de performance. Elle a pour mission d'accompagner et faire connaître aux salariés le projet de l'établissement en matière de programmation et d'aménagement du site. Elle est aussi chargée de relayer les informations et l'actualité interne émises par la présidence et la direction générale, ainsi que par les différentes directions. Elle doit favoriser la communication, l'échange entre les salariés autour de leurs activités et de leurs métiers.

L'ÉVOLUTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

En 2011, les actions de la communication interne s'organisent autour de la rédaction et de la diffusion des informations par le biais de quatre supports : l'intranet, *La Lettre du parc* (hebdomadaire), *La Lettre dossier* (bimensuelle), les flashes Infos et de trois outils, le trombinoscope, l'annuaire et le fichier des relations publiques mis à jour régulièrement.

En 2011, les différentes phases du projet de refonte de l'intranet ont été :

- synthèse du recueil des besoins et des recommandations stratégiques ;
- élaboration des spécifications fonctionnelles de mars à août ;
- conception graphique des pages qui s'est terminée en juillet ;
- réalisation, intégration, développement, et livraison du portail en novembre ;
- formation des administrateurs et accompagnement au démarrage et à l'organisation de la mise en production du site.

Pour la présentation du projet et la construction des arborescences des rubriques du nouvel intranet, la communication interne a animé des réunions dans différents services, dès mai 2011. Le comité de pilotage intranet en présence du prestataire s'est réuni dix fois afin de débattre

et valider l'avancée des étapes du projet. Le comité projet constitué de membres de trois directions : DAF (service informatique, réseaux, téléphonie), DCP (cellule web), DRH (cellule communication interne) s'est réuni chaque semaine. Plusieurs ateliers ont été organisés : en janvier, pour évaluer les besoins et les attentes des utilisateurs en termes de fonctionnalités et de services, en décembre, pour présenter la plateforme-test du nouvel intranet. Un ou deux membres de chaque direction concernée participe(nt) à ces ateliers. Parallèlement, le développement des contenus du premier intranet sous SharePoint 2003 s'est poursuivi par l'enrichissement des dossiers projets collaboratifs des manifestations 2011, des sites de directions ainsi que des rubriques spécifiques.

Trente-deux *Lettres du Parc* ont été diffusées. Un numéro spécial de la Lettre du Parc est publié à l'occasion de l'accueil d'élèves de 3^e du collège Michelet du XIX^e arrondissement dans le cadre d'une charte d'engagement de parrainage 2011-2014. Trois *Lettres dossiers* ont été diffusées : *Le contrat de performance 2011-2013, la culture de l'exceptionnel ; L'ère de l'écoresponsabilité ; L'accessibilité*. Soixante-et-un flashes infos, focus sur une information spécifique ont été adressés par messagerie.

LES RENCONTRES DES SALARIÉS

Une vingtaine d'événements pour le personnel de l'établissement ont été organisés. En commençant par une double actualité en janvier, les vœux du président et de la directrice générale comme chaque année, puis une grande réunion d'échange autour de la signature du contrat de performance 2011-2013, dont un exemplaire personnalisé a été remis à chaque salarié. En 2011, pour la 2^e année, les rencontres métiers du Parc ont eu lieu tous les deux mois environ. Cinq rencontres ont ainsi été organisées avec différentes directions : programmation culturelle, service ateliers et jardins et équipe du pôle communication

de la direction de la communication et des publics, DAF, agence comptable et contrôle général, direction de la production. Au cours de ces rencontres, chaque salarié présente son métier souvent illustré d'images ou de vidéos. Plus de cent salariés sont venus assister à chaque rencontre et échanger avec leurs collègues. Deux séminaires des assistant(e)s se sont tenus. Les ordres du jour ont porté autour de l'écoresponsabilité, de la journée Ecofolies,

du nouvel Intranet et de l'Agenda 21. Les salariés ont été invités en juin aux jardins passagers à l'occasion du 10^e anniversaire des Jardins passagers et de leur extension pour le tirage au sort de l'attribution de dix parcelles de jardinage en pleine terre pour les salariés ; à une présentation de la programmation Temps fort au WIP Vilette ; aux générales et ouvertures ou vernissages de plusieurs manifestations culturelles.



E. DES SERVICES EN SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ

LES ARCHIVES DU PARC

La cellule archives de l'établissement a traité treize versements d'archives provenant de différentes directions et correspondant à 28,40 mètres linéaires. Avec la collaboration des Archives nationales, deux grands travaux ont pu être concrétisés durant l'année 2011 : l'élimination importante de dossiers ayant dépassé le délai légal de conservation, et d'autre part, le tri des dossiers de conservation pérenne des manifestations culturelles et commerciales de la période 1994-1999.

Enfin, les dossiers des personnels ayant travaillé sous contrat à durée déterminée durant la période de l'Association Grande Halle (environ 2500) ont été retravaillés, afin de répondre au mieux aux diverses demandes.

Dans le cadre de l'accueil des nouveaux salariés, une présentation historique et une visite du parc

ont été régulièrement organisées durant l'année 2011, correspondant à l'accueil de trente-cinq personnes.

LES SERVICES INTERNES

La cellule courrier a traité 88000 envois dont 50000 sous forme de mailings.

La cellule logistique a répondu à 832 demandes de transport, course, maintenance, approvisionnement divers et entretien de véhicules.

Les réalisations marquantes de l'année ont été l'installation de la DRH au 3^e étage du pavillon janvier, la création d'un espace convivial au pavillon janvier, l'aménagement en collaboration avec la DTS et la DEA du hall d'accueil du pavillon janvier et l'installation des équipes du service accueil billetterie dans un bungalow provisoire et au pavillon janvier.



2 ADMINISTRATION ET FINANCES

A. LE BUDGET

Le compte de résultat de l'EPPGHV s'établit à 39,990M€ en 2011, en diminution de 4,0% par rapport à l'exercice 2010 (41,677 M€).

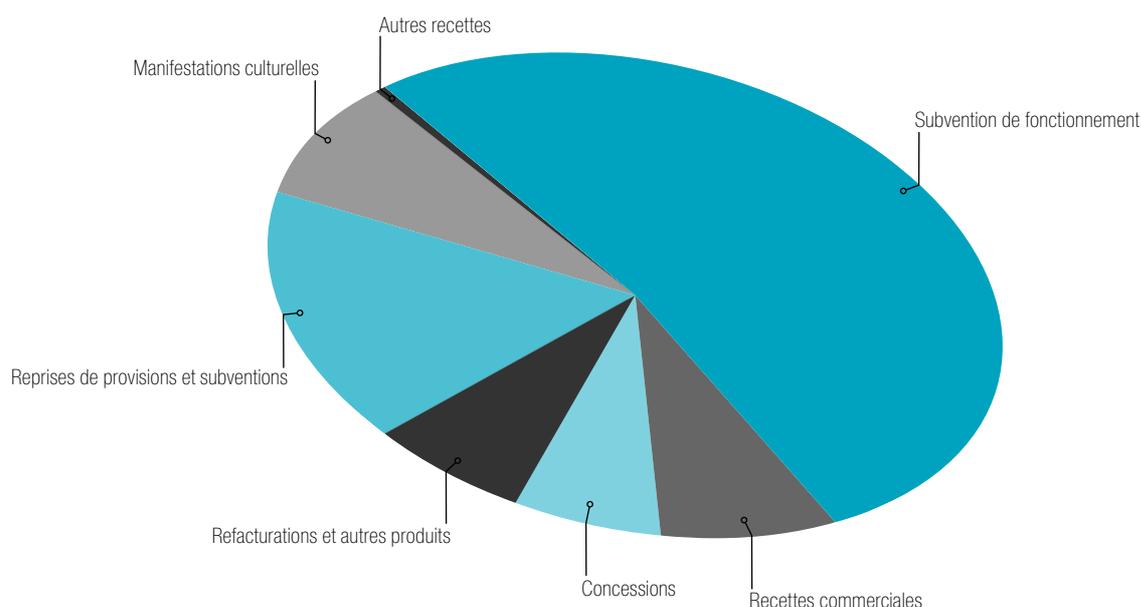
Cette diminution résulte essentiellement du caractère exceptionnel du précédent exercice, marqué notamment par le niveau très élevé des recettes commerciales en raison de la tenue de la convention européenne de l'entreprise Canon. Sur la période 2009-2011, les recettes s'apprécient en revanche de 4%. Cette progression est particulièrement marquée sur les recettes propres de l'établissement, en progression de 13,6% sur la période.

Cette progression des recettes propres est d'autant plus appréciable que l'exercice 2011 n'a pas enregistré d'événement commercial exceptionnel. La consolidation du chiffre d'affaires commercial à un niveau supérieur aux objectifs du contrat de performance (2,8M€ pour 2011) constitue

une excellente performance de l'établissement, dans un climat économique pourtant difficile.

La seconde source de progression des recettes propres repose sur les concessions. La poursuite du développement de ce chiffre d'affaires est particulièrement à souligner dans la mesure où plusieurs établissements ont connu des périodes de fermeture, notamment liées à la réalisation de travaux importants sur les bâtiments à l'occasion de la remise en concurrence des autorisations d'occupation temporaires. C'est le cas en particulier du Trabendo, qui a cessé son activité au printemps et dont la réouverture avec un nouveau concessionnaire est prévue pour le printemps 2012. C'est également le cas de la folie Café dont la réouverture dans un bâtiment entièrement rénové et mis aux normes accessibilité et énergétiques est prévue pour la même période. En améliorant les performances de ces équipements et l'accueil

ÉVOLUTION DES RECETTES	2011	2010	2009	2011/2010	2011/2009
Subvention de fonctionnement	21 181 750 €	21 167 138 €	20 975 444 €	0,1 %	1,0 %
Recettes commerciales	3 209 205 €	3 990 979 €	2 036 505 €	-19,6 %	57,6 %
Concessions	2 630 948 €	2 459 334 €	1 547 014 €	7,0 %	70,1 %
Refacturations et autres produits	2 693 746 €	2 776 715 €	2 288 847 €	-3,0 %	17,7 %
Reprises de provisions et subventions	6 580 439 €	7 625 529 €	6 689 669 €	-13,7 %	-1,6 %
Manifestations culturelles	3 524 241 €	3 411 837 €	4 005 862 €	3,3 %	-12,0 %
Autres recettes	169 508 €	245 521 €	890 125 €	-31,0 %	-81,0 %
Recettes propres (hors reprises et subventions)	12 227 648 €	12 884 386 €	10 768 353 €	-5,1 %	13,6 %
RECETTES TOTALES	39 989 837 €	41 677 053 €	38 433 466 €	-4,0 %	4,0 %



des publics, les perspectives de redevances de ces concessions seront parallèlement revues à la hausse.

Enfin, concernant les concessions, l'exercice 2011 est marqué par la fin de l'exploitation du cinéma dynamique, et surtout par la renégociation de la délégation de service public du Zénith, avec un nouveau contrat effectif au 1^{er} juillet, caractérisé par la modification du mode de calcul de la redevance, désormais indépendante du niveau de chiffre d'affaires du délégataire. En année pleine à partir de 2012, et en demi-année en 2011, cette redevance s'élève à 1,8M€ contre 1,1M€ en moyenne au cours de la précédente délégation de service public.

Concernant la répartition des recettes, la part de la subvention de fonctionnement est globalement stable. Elle s'établit à un peu plus de la moitié du total des recettes (53 % en 2011) et demeure de ce fait la première ressource de l'établissement, en particulier après réintégration de la quote-part de subvention qui neutralise les amortissements des investissements (5,442M€ en 2011). Après réintégration de cette quote-part, le taux de recettes propres s'établit en 2011 à 33,5% des recettes totales.

En exceptant les produits calculés (reprises de provisions et quote-part de subvention

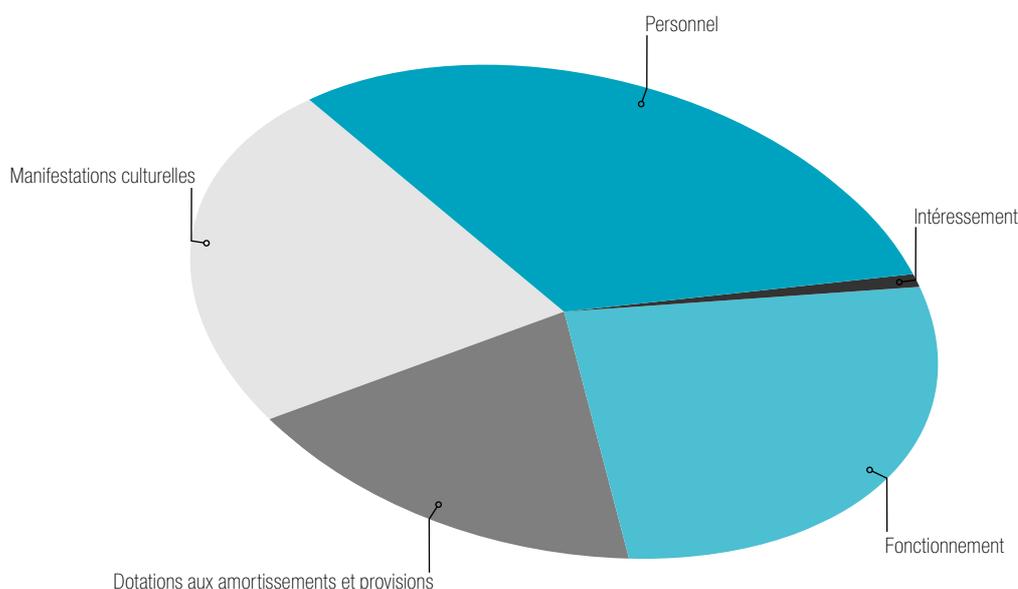
d'investissement virée au compte de résultat, contrepartie des amortissements relatifs à ces investissements), la seconde source de recettes propres de l'établissement repose toujours sur l'activité culturelle (billetterie, apports des coproducteurs, partenariats – échanges marchandises) malgré la progression des recettes commerciales et de concession évoquée ci-dessus.

Les dépenses de l'EPPGHV en 2011 ont été strictement contenues : hors versement de l'intéressement, elles s'établissent en baisse de 0,3% par rapport à l'exercice précédent et en augmentation seulement de 0,5% sur les deux derniers exercices.

Compte tenu des contraintes qui pèsent sur le budget de l'EPPGHV (indexation des marchés publics, augmentation très significative des taxes et redevances) et rapportée à l'inflation sur la même période, ces niveaux constituent un performance qui mérite d'être soulignée.

Dans ce cadre, en 2011, a été négocié un accord d'intéressement permettant d'associer les personnels aux gains de productivité et économies qu'ils ont contribué à générer. Cet accord se traduit par un premier versement d'un montant de 0,25M€, pour un résultat comptable de l'exercice de 0,75M€.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES	2011	2010	2009	2011/2010	2011/2009
Personnel	12 326 725 €	12 058 923 €	11 949 284 €	2,2 %	3,2 %
Intéressement	245 606 €				
Fonctionnement	10 716 564 €	10 714 864 €	10 093 498 €	0,0 %	6,2 %
Dotations aux amortissements et provisions	6 734 755 €	7 275 281 €	6 291 481 €	-7,4 %	7,0 %
Manifestations culturelles	9 211 685 €	9 056 240 €	10 448 331 €	1,7 %	-11,8 %
Dépenses hors intéressements	38 989 729 €	39 105 308 €	38 782 594 €	-0,3 %	0,5 %
DÉPENSES TOTALES	39 235 335 €	39 105 308 €	38 782 594 €	0,3 %	1,2 %



La masse salariale structurelle représente moins d'un tiers des dépenses totales de l'établissement (31,6%). Ce taux est assez modéré au regard de la moyenne des établissements culturels bien que constituant le premier poste de dépenses de l'EPPGHV, dont la couverture des évolutions représente un enjeu majeur pour l'établissement.

Si le montant des dépenses des manifestations varie selon les années en fonction des projets, leur taux de financement (recettes de billetterie, coproductions, échanges-marchandises et mécénats affectés rapportés aux dépenses) est également

stable à 38 % (les 62 % restants étant couverts par les autres recettes de l'établissement).

Enfin, et surtout, la recherche systématique d'économie de fonctionnement engagée au cours des exercices précédents se traduit par une stricte reconduction de ce poste, alors que dans le même temps, les charges liées au développement de l'activité commerciale se sont considérablement accrues, comme les tarifs de l'énergie (les consommations de fluides représentent 16,4 % des dépenses de fonctionnement) ainsi que les taxes et redevances auxquelles est soumis l'établissement (taxe sur les bureaux, redevances liées à l'eau).

B. L'AGENCE COMPTABLE

L'agence comptable est placée sous l'autorité d'un comptable public, fonctionnaire détaché nommé par arrêté interministériel.

Il applique la réglementation sur la comptabilité publique et ses principes fondamentaux, dont celui de la séparation de l'ordonnateur (gestionnaire de l'établissement) et du comptable (chargé de l'exécution des décisions du gestionnaire dans le cadre de la réglementation).

LES FONCTIONS DE L'AGENT COMPTABLE

L'agent comptable est seul chargé en

MATIÈRE DE RECETTES :

- de la prise en charge et du recouvrement des ordres de recettes remis par l'ordonnateur ;
- de l'encaissement des droits au comptant et des recettes de toute nature que l'établissement est habilité à recevoir ;
- il est alors tenu d'exercer les contrôles portant sur l'autorisation de percevoir la recette ainsi que sur la régularité des réductions et des annulations des ordres de recettes.

EN MATIÈRE DE DÉPENSES :

- du paiement des dépenses soit sur ordres émanant de l'ordonnateur, soit de sa propre initiative, ainsi que de la suite à donner aux oppositions et autres significations ;
- lors du paiement il est tenu d'exercer les contrôles suivants (art 12 et 13) ;
- de la qualité de l'ordonnateur ou de son délégué,
- de la disponibilité des crédits ;
- de l'exacte imputation des dépenses aux chapitres qu'elles concernent selon leur nature ou leur objet ;
- de l'existence du visa du contrôleur financier, chaque fois qu'il est requis ;
- de la validité de la créance, c'est-à-dire la justification du service fait, l'exactitude des calculs de liquidation, l'intervention des contrôles

réglementaires et la production des justifications ;

- du caractère libératoire du règlement ;
- du respect des règles de prescription.

EN MATIÈRE DE PATRIMOINE :

De la garde et de la conservation des fonds et valeurs appartenant ou confiés à l'établissement et du maniement des fonds et des mouvements de comptes de disponibilité.

EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ :

- de la tenue de la comptabilité ;
- de la conservation des pièces justificatives des opérations et des documents de comptabilité ;
- de préparer le compte financier de l'établissement et de le présenter au conseil d'administration.

LA RESPONSABILITÉ DE L'AGENT COMPTABLE

L'agent comptable est personnellement et pécuniairement responsable du recouvrement des recettes, du paiement des dépenses, de la garde et de la conservation des fonds et valeurs, du maniement des fonds et des mouvements de comptes, des disponibilités, de la conservation des pièces justificatives, des opérations et des documents de comptabilité ainsi que de la tenue de comptabilité du poste comptable qu'il dirige. Les diverses opérations sont soumises au contrôle de la Cour des comptes.

L'AGENT COMPTABLE, CONSEILLER DE L'ORDONNATEUR

Son action dans l'établissement ne se réduit pas à la passation des écritures, ni à la confection du compte financier, elle s'étend à l'analyse des comptes. En matière de conseil financier, l'action de l'agent comptable recouvre deux démarches complémentaires : le commentaire

systématique des comptes et une contribution permanente à la vie de l'établissement.

Par ailleurs, l'intervention de l'agent comptable en amont des décisions permet fréquemment de suggérer et le plus souvent de préparer la procédure financière adaptée. Elle évitera ainsi les éventuelles difficultés révélées au stade du paiement ou de l'encaissement.

En 2011, après avoir assuré le contrôle d'un peu

plus de 1450 marchés, contrats ou avenants, de 6934 salaires, de 9360 mandats et ordres de paiement, de 158 ordres de reversement et de 8 certificats de réimputation, de 2304 titres de recettes, l'agence comptable a exécuté de l'ordre de 16230 opérations comptables.

Il est à noter que l'agence a également assuré le contrôle des opérations de trois régisseurs.

C. LE CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

En vertu du décret du 25 janvier 1993 portant sur la création de l'établissement, ce dernier est soumis au contrôle économique et financier de l'Etat. Les modalités d'exercice du contrôle général sont déterminées par un arrêté du 27 juillet 1993.

Le contrôle général est placé sous l'autorité directe des ministres en charge de l'économie et du budget. Il assure, par conséquent, un contrôle indépendant. Le contrôleur général a la mission d'analyser les risques et d'évaluer les performances des organismes publics. Il occupe un positionnement stratégique entre l'organisme et les tutelles et joue un rôle de conseil voire de médiation. Il est ainsi l'interlocuteur privilégié pour relayer auprès de ces organismes

les grandes orientations comptables et financières – par exemple la certification des comptes de l'Etat ou le suivi de la politique immobilière.

Le contrôle général du site de La Villette est installé au pavillon Janvier. Il assure également le contrôle économique et financier de l'établissement public du Palais de la découverte, de la Cité des sciences et de l'industrie Universcience et de l'établissement public de la Cité de la musique ainsi que de leurs filiales (La Géode et Pleyel).

Au titre du contrôle exercé sur l'établissement, 171 actes ont été visés en 2011 contre 167 en 2010.

D. LE SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique, constitué d'un chef de service et d'une assistante, a la charge d'assister et de conseiller toutes les directions de l'établissement dans les domaines contractuel, précontentieux, d'analyse juridique et réglementaire dans différents domaines du droit tels que droit de l'immobilier, droit des marchés publics, droit des affaires, droit de la propriété intellectuelle, droit du domaine public...

Le service juridique rédige ou participe à la rédaction de courriers juridiques, contrats, conventions diverses et marchés. Il suit les contentieux de l'établissement en liaison

avec les avocats (sauf droit social) et participe, le cas échéant, à l'élaboration de transactions.

Il s'occupe également de la gestion des principales conventions d'assurance et des sinistres – responsabilité civile, incendie risques divers, et assurance des véhicules et engins. Il assure différentes tâches administratives relatives au conseil d'administration, au comité des marchés de l'établissement, et à la diffusion des nombreux contrats et marchés publics dans les services et auprès des partenaires.

E. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il prend des décisions sur les questions relatives à la politique générale de l'établissement, à son organisation ainsi qu'à ses projets, et délibère notamment sur :

- l'organisation administrative de l'établissement,
- la programmation culturelle sur plusieurs exercices et la politique tarifaire,
- l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD),
- le rapport annuel d'activité de l'établissement,
- l'approbation du compte financier,
- les conditions générales de recrutement, d'emploi et de rémunération du personnel,
- les projets importants qui impactent la vie de l'établissement (contrat de performance, SPSI, etc...),
- certaines concessions, contrats et conventions.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2011

TROIS PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Le ministère de la culture et de la communication, par décret du 30 avril 2010, a nommé les trois personnalités qualifiées suivantes :

- Jacques Martial,
 - Jean-Luc Hees, président du groupe Radio-France,
 - Jackie Marchand, directeur de la Scène nationale La Coursive, à la Rochelle.
- Président : Jacques Martial, nommé par décret du président de la République du 10 juin 2010.

NEUF MEMBRES DE DROIT (décret 2002-1156 du 18 septembre 2002 et 2009-1393 du 11 novembre 2009)

- le directeur général de la création artistique du ministère de la culture et de la communication ou son représentant,
- le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication ou son représentant,
- le directeur du budget au ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, ou son représentant,
- le chef du service des domaines, à la direction générale des finances publiques du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, ou son représentant,
- le préfet de la région Ile-de-

France ou son représentant,

- le président du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ou son représentant,
- le président de l'Établissement public de la Cité de la musique ou son représentant,
- le président de l'EPPDCSI (Universcience) ou son représentant,
- le maire de Paris ou son représentant.

SIX REPRÉSENTANTS ÉLUS DES SALARIÉS

Au nombre de six, les représentants élus des salariés au conseil d'administration ont accès aux informations relatives à la vie de l'établissement et notamment aux points inscrits à l'ordre du jour. Pour certains points, ils sont astreints à un devoir de confidentialité. Les représentants titulaires élus aux élections des représentants du personnel du 8 avril 2010 sont : Sébastien d'Anjou, Pascale Antoniou, Ginette Dansereau, Benoît Weber, René Behr et François Brécy qui remplace Jérôme Dupraz après son départ en septembre 2011.

MODALITÉS D'ÉLECTION ET D'ÉLIGIBILITÉ DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Sont électeurs les salariés sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, présents à la date du vote et ayant travaillé au moins trois mois (continus ou discontinus) au cours des douze mois précédant l'élection. Sont éligibles les électeurs ayant travaillé au moins deux ans à la date du scrutin.

LES PARTICIPANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC VOIX CONSULTATIVE

Florence Berthout, directrice générale du Parc de la Villette,
Marie-France Rivet, chef de la mission de contrôle général économique et financier (CEGEFI),
Philippe Bardiaux, contrôleur général (CEGEFI),
Marie-Josée Rouzic-Ribes, agent comptable,
Evelyne Chevalier, secrétaire du comité d'entreprise.
Le président peut appeler à participer aux séances toute personne dont il juge la présence utile.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

En 2011, le conseil d'administration s'est tenu les 28 avril et 21 novembre.



3 LES RESSOURCES AU SERVICE DU PROJET

A. LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET LES ACCUEILS SOLIDAIRES ET CULTURELS

Avec un chiffre d'affaires total de plus de 3,2 millions d'euros, l'activité commerciale réussit son développement, dépassant de 400 000 € l'objectif fixé. Ce succès montre que l'activité de prospection menée les années passées porte ses fruits. De plus, la part des prestations délivrées aux clients continue à croître passant de 38 % à 39 % du chiffre d'affaires. Cinquante-neuf opérations ont été accueillies en 2011, ce chiffre restant stable par rapport à l'année précédente. La Grande halle reste de très loin le lieu d'accueil majoritaire puisqu'elle a abrité, en 2011, quarante-et-une manifestations. Au total, l'activité commerciale a drainé plus de 365 000 personnes.

SALONS

En 2011, quinze salons ont été accueillis dans la Grande halle de la Villette. Si douze d'entre eux sont récurrents et parfois présents depuis de longues années, 2011 a vu l'arrivée de trois nouveaux salons. Au total, le chiffre d'affaires qu'ils génèrent représente plus d'un tiers de la totalité du chiffre d'affaires commercial.

La majorité des salons est dédiée au grand public (10 sur 15). Ils correspondent à trois champs thématiques en lien avec les valeurs de l'établissement : terroir-nature-bien-être, éducation-formation, culture-loisirs.

- Au sein de la première thématique se placent les deux salons organisés par Naturally intitulés *Vivez Nature* au mois de février et au mois octobre. *Bâtir Ecologique* destiné à un public plus averti s'est installé en septembre. Dans un autre registre mais avec la volonté de présenter des produits du terroir, la Grande halle a accueilli en novembre la troisième édition du salon *Papilles en Fêtes*.
- L'éducation-formation est représentée par le salon *Admission Post-Bac* qui propose chaque année aux lycéens de rencontrer les universités et les grandes écoles pour mieux s'orienter dans leurs futures études. En 2011, la Grande halle accueillait également le *salon des meilleurs Masters, MS et MBA*. Destiné aux seniors et axé sur l'emploi et la formation, *Pôle Emploi Senior* est revenu pour la seconde année.
- Enfin, trois salons s'inscrivent à différents titres dans la thématique culture-loisirs. *L'Aiguille en Fête* est devenu année après année un rendez-vous incontournable des amateurs de broderie et de tricot. *Le Grand Salon du Mariage Oriental*, propose un rendez-vous annuel dédié aux futurs jeunes mariés. A ces deux rendez-vous est venue s'ajouter en 2011 la première édition de *La foire Africaine de Paris*.

C'est dans la catégorie des salons professionnels que la Grande halle a accueilli le plus de nouveaux projets.

Ainsi *Cold Chain Forum* est la première édition d'un salon dédié aux professionnels de la chaîne du froid. *Eurocoat*, également nouveau venu, proposait un rendez-vous aux professionnels européens du revêtement. Trois autres salons sont revenus s'installer dans la Grande halle dont ils occupent la totalité de l'espace : en janvier, *Le salon du Jouet*, qui s'affirme comme un rendez-vous de référence pour les professionnels du jouet qui y découvrent les nouveaux produits, *Pharmapack*, première plateforme internationale dédiée aux conditionnements et système d'administration des médicaments et enfin, *Architect@twork* qui, avec sa scénographie épurée, séduit tous les ans un nombre grandissant de professionnels.

ÉVÉNEMENTS

En 2011, la Grande halle de la Villette a accueilli vingt événements. Émanant pour l'essentiel des entreprises, ces événements représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires commercial.

Séduits par l'architecture du bâtiment ainsi que par ses fonctionnalités, dix entreprises l'ont choisi cette année. Trois d'entre-elles y ont organisé leurs fêtes et vœux de fin d'année. En janvier, le Groupement des Mousquetaires inaugurerait l'année avec le dîner de clôture de sa convention qui a réuni 3 000 personnes. GDF-Suez y a prononcé ses vœux pour 2 000 salariés pour la seconde année consécutive. La marque J&B s'est installée pour une fête jusqu'à l'aube. Enfin, la BNP Paribas Securities Services, implantée à proximité du parc, a confié aux équipes de la Villette le soin de scénographier son événement de fin d'année pour 2 000 de ses collaborateurs.

D'autres y trouvent un espace pour leur convention. Le réseau d'agences immobilières ORPI a ainsi organisé ses trophées 2011. Citroën y tenait sa convention internationale pour 1 000 personnes en mars. Allianz a également choisi la Grande halle pour sa convention annuelle de fin d'année. De son côté, EDF revenait pour la troisième année avec les *Energy Day*, une journée de découverte des métiers du groupe à destination des élèves des écoles d'ingénieurs. Enfin, la société Winamax, 1^{er} site internet de poker en ligne, a lancé en 2011 le *Winamax Poker Tour*, soit une tournée de soixante-neuf étapes à travers l'hexagone. La première étape était organisée à la Villette avec un tournoi géant qui a réuni 2 000 joueurs.

Lieu de réflexion sur les questions de société à travers sa programmation, la Grande halle est

régulièrement choisie pour abriter des colloques de 1 000 à 1 500 personnes. Ainsi, a-t-elle accueilli, en 2011 les 32^{es} rencontres de la Fédération nationale des agences d'urbanismes orchestrées par l'Atelier parisien d'urbanisme. De même, le journal de l'action sociale y a tenu, en décembre, les 5^e Assises nationales de la Protection de l'Enfance.

Dans un format plus petit, l'auditorium Boris-Vian avec ses 300 places accueille également des colloques. Ainsi, la Fondation IRTS (Institut régional de travail social) en juillet, puis le centre d'analyse stratégique, en novembre, organisaient des séminaires dédiés aux professionnels de son secteur.

Naturellement dédiée aux manifestations culturelles, la Grande halle a ouvert ses portes depuis 2009 à des programmations portées par des producteurs privés. Issue d'une collaboration étroite entre le service commercial et la direction de la programmation qui en valide les contenus, cet axe a donné lieu, en 2011, à l'accueil de trois nuits électro et d'un concert. Le groupe God Speed You Black Emperor réunissait 4 500 fans en janvier. Le 8 juillet, la *Nuit Fool's Gold* réunissait autour du groupe américain A-Track, Chromeo (live), Breakbot et Kavinsky. En octobre, le producteur WLA installait dans la Grande halle l'étonnant dispositif Boombox. Enfin, en décembre, l'année se terminait sur le rendez-vous désormais traditionnel de la *Soulwaxmax*.

L'année 2011 a surtout été marquée par l'accueil de la première édition européenne du Pitchfork Festival. Tout d'abord site internet considéré par les spécialistes comme la « bible musicale du rock indé », Pitchfork est devenu un festival en 2006 à Chicago. Faiseur de tendances, le site qui cohabite désormais avec le festival américain, souhaitait investir l'Europe. En collaboration avec le tourneur français Super! le festival a réuni 10 000 spectateurs pour sa première édition dans la Grande halle de la Villette.

Enfin, 2011 était sous le signe de l'Outre-mer puisqu'elle en était l'année officielle. C'est dans ce cadre que la Grande halle a vu se dérouler le 5 mars un carnaval antillais soutenu par le ministère de l'Outre-mer. De son côté, le ministère de la culture et de la communication a, quant à lui, souhaité organiser dans la Grande halle le *Forum national Culture 2011* consacré à la thématique *Culture pour tous, Culture pour chacun, Culture partagée*.

ANIMATIONS PROMOTIONNELLES, TOURNAGES ET PRISES DE VUES

2011 était une année marquée par de nombreuses opérations dites d'animations promotionnelles. Onze opérations ont été accueillies cette année représentant 11 % du chiffre d'affaires total. A l'exception d'une opération d'envergure, la majorité des animations accueillies concernait des marques grand public venues à la rencontre de leurs consommateurs pour une ou deux journées. Les produits agro-alimentaire

ont représenté l'essentiel des marques présentes en 2011 : Oasis, Mikado, Charal ou encore Danette.

C'est surtout Orange-France Télécom qui a marqué l'année avec une structure au design inédit, créée à l'occasion de l'exposition Hello Demain. L'exposition proposait au grand public de se familiariser avec toutes les applications technologiques de demain, qu'elles relèvent des télécommunications ou de secteurs aussi variés que l'automobile, la musique ou la cuisine. Ouverte durant quatre jours dans la Cité des sciences et de l'industrie-Universcience, l'exposition s'est étendue sur les pelouses du parc de la Villette pour proposer aux visiteurs un aperçu de ce que pourrait être la ville du futur.

Enfin, deux tournages ont été réalisés durant l'année au sein du parc : le clip de l'artiste Zoxea et un film de promotion web pour la Peugeot 107.

ACCUEILS SOLIDAIRES ET CULTURELS

Cent treize autorisations d'occupation temporaire d'un lieu sur le parc de la Villette ont été délivrées en 2011. Ces autorisations sont liées au caractère contemporain du parc de la Villette qui en fait une œuvre soumise à droit d'auteur. Pour leur immense majorité ces autorisations recouvrent des demandes de tournages ou de prises de vues ou encore des demandes d'écoles et d'étudiants occupant le lieu pour quelques heures.

Parallèlement, quelques opérations sont accueillies gracieusement au sein des espaces du parc car elles se situent dans le droit fil des missions de l'établissement. Six colloques ont ainsi été accueillis en 2011 dans l'auditorium Boris-Vian ayant tous un lien étroit avec les missions et les engagements de l'établissement : une journée de réflexion consacrée à Haïti organisée par le service culturel de l'ambassade d'Haïti, l'Assemblée générale de la fédération nationale des arts de la rue, le colloque de l'association Habitat et Humanisme, les rencontres professionnelles de l'ADEC, le colloque *Respect Mag* et un colloque international organisé par l'Ensad (Ecole nationale des arts décoratifs) sur le thème *Qu'est-ce que la scénographie ?*

Toujours en lien avec les missions de l'établissement, d'autres opérations ont investi les espaces de plein air du parc. L'association Noé Conservation engagée dans la préservation de la biodiversité, donnait rendez-vous à son réseau dans les jardins passagers. Enfin, l'établissement a conclu un important partenariat dans le cadre de l'année des outre-mer, avec la Maison de la Nouvelle Calédonie, afin de permettre, en avant-première, une présentation au grand public des XIV^e Jeux du Pacifique.

Certaines relèvent de relations de bon voisinage : *La Nuit des Etoiles* traditionnellement organisée par la Cité des sciences et de l'industrie-Universcience



qui donne rendez-vous en août au grand public. Enfin, un nombre limité d'opérations humanitaires sont également accueillies. Ce fut le cas en 2011

pour l'association Partage qui parrainait des enfants à travers le monde et organisait un jeu de piste sur le thème des droits de l'enfant.

B. LES PARTENARIATS PRIVÉS ET INSTITUTIONNELS

LES PARTENARIATS PRIVÉS

Malgré un contexte économique difficile, le parc de la Villette a généré près de 345 000€ de recettes de partenariat.

Les jardins passagers, jardins potagers, écologiques et pédagogiques ont bénéficié d'une extension en 2011, qui porte leur surface à 3000 m². La Fondation Veolia Environnement et la Fondation EDF Diversiterre ont soutenu cette extension et accompagné les jardins passagers dans leurs deux missions principales : être un lieu ressource sur la question de l'écologie urbaine et du développement durable mais aussi contribuer à créer du lien social, plus particulièrement auprès des publics les plus défavorisés.

La Société Générale, s'est également engagée pour la deuxième année consécutive auprès

du parc de la Villette sur ce projet et a installé un distributeur automatique de billets à la folie Accueil Information, à l'entrée sud du parc.

Coca-Cola Entreprise a soutenu l'Été à la Villette avec la mise en place d'un dispositif de recyclage des emballages « Ici je Troque ». Allant à la rencontre du public, cette installation incitait les publics à échanger bouteilles plastiques vides contre des cadeaux réalisés en plastique recyclé. Ce dispositif de sensibilisation au recyclage des emballages a favorisé le geste de tri et reçu un très bon accueil du public présent.

Red Bull, avec son programme artistique « Red Bull Music Academy » a renouvelé et renforcé son partenariat auprès du festival electro-pop, Villette Sonique. Red Bull est partenaire de cet événement depuis 2009 avec une présence concrétisée par l'organisation d'un programme artistique intitulé « Red Bull Music Academy » qui

a pour ambition de réunir le meilleur du monde de la musique, artistes, compositeurs, interprètes, dj, producteurs et crée pour l'occasion un workshop. En 2011, Red Bull a co-programmé une scène en plein air et la soirée de clôture du festival qui s'est tenue au Cabaret sauvage. Avec sa gamme Trousepinette, Lise Bacara a agréablement étonné le bar Vip de l'événement.

La collaboration, entamée dès 2007 avec la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, s'est poursuivie dans le droit fil de sa mission : développer des actions auprès des enfants afin de les sensibiliser à la connaissance des animaux ainsi qu'à l'enseignement de leurs responsabilités quand ils possèdent un animal de compagnie. En 2009, l'établissement en collaboration avec la Fondation, avait imaginé la création d'ateliers spécifiques destinés aux enfants et à leur famille.

En 2011, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer a poursuivi cette action pédagogique en direction des enfants et adolescents avec les ateliers *Histoires de chiens* comprenant : *Dans la peau de mon chien* et *Le métier de mon chien* mettant en lumière les qualités et la formation des chiens d'assistance mais aussi la place du handicap dans notre société.

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La programmation culturelle de l'EPPGHV est soutenue par des partenariats avec des collectivités territoriales et des institutions publiques ou semi-publiques. Ces partenariats se portent sur des activités en rapport avec le public (médiation) ou avec les artistes (Initiatives d'artistes en danses urbaines, espace Périphérique) ou sur des actions originales qu'elles soient en direction du public ou des artistes (WIP Villette).

Ces partenariats ont pour particularité de n'être pas seulement un apport financier, mais un accompagnement réel et une adhésion de ces partenaires aux projets soutenus.

Réunis au sein d'un comité de pilotage avec l'Acisé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), la Caisse des dépôts et la DRPJ (Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse), les partenaires du WIP Villette qui avaient accompagné sa création en 2010, ont reconduit leur soutien en 2011, pour un montant de 83000€.

La Fondation de France a reconnu le WIP Villette comme expert sur les projets intégrant les pratiques culturelles et artistiques à des actions sociales, éducatives, environnementales ou économiques et a mis en place en 2011, avec le WIP, un programme sur trois ans, visant à soutenir des productions

participatives et un observatoire de leur déroulement avec des doctorants en sciences sociales. Une subvention de 50000€ a été versée par la Fondation de France au WIP Villette pour le programme *Partager l'art, transformer la société*.

La Fondation de France soutient le programme Initiatives d'artistes en danses urbaines à hauteur de 60000€ par an. L'Acisé et la Caisse des dépôts ont rejoint la Fondation de France depuis 2006 et 2007 et ont contribué au budget d'IADU pour 65000€ en 2011. Leur soutien permet de rémunérer une coordinatrice en charge de répertorier les besoins des jeunes professionnels de la danse hip hop et d'imaginer et mettre en oeuvre ces actions sous forme de résidence, de mise en réseau ou de formations des chorégraphes, danseurs, techniciens, administrateurs de ces jeunes professionnels de la danse hip hop.

L'espace Périphérique, programme de résidence et de soutien aux compagnies émergentes des arts du cirque, de la marionnette et de la rue est financé à 50% par la ville de Paris et à 50% par l'EPPGHV. Une commission réunissant les deux financeurs et des personnalités qualifiées choisit, deux fois par an, les projets qui leur sont soumis. La coordinatrice en charge de l'espace Périphérique fait le lien entre les deux partenaires et propose les grandes lignes de force du programme qu'elle met en oeuvre avec les compagnies accueillies. Les compagnies bénéficient de résidence, de soutien financier, d'un accompagnement technique et administratif pour créer leur projet. En 2011, en raison des travaux du tramway et de leur impact sur le chapiteau de l'espace Périphérique, le Parc de la Villette et l'espace Périphérique ont mutualisé la location d'un chapiteau pendant six mois pour accueillir la programmation cirque du Parc et les résidences de l'espace Périphérique. L'apport de la ville de Paris a été de 177900€ en 2011. Une brochure sur les 10 ans de l'espace Périphérique a été éditée en 2011.

D'autres partenaires institutionnels peuvent contribuer ponctuellement au budget de la programmation culturelle : collectivités territoriales, SACD, Fondation RATP, etc. Leur soutien est étroitement lié à la programmation culturelle. Ces financements peuvent prendre la forme d'un soutien financier global à la manifestation mais aussi d'une prise en charge des dépenses, tels que les frais de voyages des artistes.

En 2011, la SACD a soutenu la manifestation Hautes Tensions, dont c'était la première édition, pour un montant de 23920€. Une subvention de 13000€ a été apportée par le ministère de l'Outre-mer à la manifestation Rue du monde créée.



4 LES CONCESSIONNAIRES DU PARC DE LA VILLETTE

A. LES CONCESSIONS À CARACTÈRE CULTUREL

Le site de la Villette accueille plusieurs établissements publics nationaux, placés sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication : la Cité des sciences et de l'industrie (Universcience), la Cité de la musique, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP). Outre les établissements existants, les travaux de la salle de concert de la Philharmonie de Paris, cofinancée par la ville de Paris et dont l'ouverture est prévue pour la saison 2014-2015 sont en cours, en bordure du boulevard Serrurier, à l'angle de la porte de Pantin. Sa construction est assurée aujourd'hui par une association, dans l'attente de la création d'une structure de gestion ad hoc. Sur le domaine propre du parc de la Villette, une vingtaine de concessions, générant une recette totale de plus de 2,6M€ en 2011, ont, par ailleurs, été accordées par l'EPPGHV. Ces concessions développent en priorité des activités culturelles, mais aussi des services au public : parking, restaurants, jeux, etc.

La plus importante de ces concessions est la salle de concert du Zénith de Paris, dont l'exploitation a été remise en concurrence au cours des exercices 2010-2011, dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de huit ans, qui a été renouvelée à compter du 1^{er} juillet 2011. A l'issue de la procédure de mise en concurrence et des négociations avec les candidats, un nouveau groupement, dirigé par Daniel Colling, a été désigné pour l'exploitation de la salle, conformément au cahier des charges des salles Zenith, imposé à tous les candidats. Ce cahier des charges, fruit de la collaboration engagée dans les années 1980 par le ministère de la culture et de la communication avec les professionnels de la production de spectacles, définit les critères d'exploitation de la salle : il exclut toute production de spectacle par la société d'exploitation et par ses dirigeants afin de garantir la neutralité de la gestion, reposant sur la location de la salle aux producteurs et organisateurs de spectacles. L'exploitant de la salle n'intervient donc en aucune façon sur la programmation, ni sur la politique tarifaire ou la communication des producteurs. Au cours des huit années de la précédente délégation de service public, près de 700 000 spectateurs en moyenne ont fréquenté l'établissement chaque année (pour un total de 6 230 000 spectateurs sur la durée de la délégation). En moyenne cent

soixante-sept concerts et événements ont été donnés chaque année dans la salle (1 504 sur la durée de la délégation de service public). Si le Zénith de Paris-La Villette est la concession à caractère culturel la plus emblématique du parc de la Villette, plusieurs autres établissements de spectacle sont implantés sur le site, dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire accordée par l'EPPGHV.

Dans le domaine des musiques électroniques, le Trabendo, situé dans la folie R7, a également fait l'objet d'une remise en concurrence, à la suite de laquelle un nouveau concessionnaire a été retenu en 2011. L'établissement proposera, à partir du second trimestre 2012, une nouvelle programmation orientée vers les musiques populaires et électroniques. Parallèlement au changement de concessionnaire, d'importants travaux ont été réalisés par l'EPPGHV afin de rendre cet équipement accessible à tous les publics et d'améliorer dans le même temps ses performances énergétiques, conformément aux préconisations des audits réalisés. C'est donc un lieu entièrement rénové qui sera ouvert au public en 2012 et dont la programmation est confiée au groupement Super!, dirigé par Julien Catala et Détroit Média, dirigé par Alexis Bernier.

Lieu pluridisciplinaire, le Cabaret sauvage propose plus de deux cents événements chaque année sur le parc de la Villette (concerts, spectacles musicaux, locations) chaque année, pour partie directement produits ou coproduits par l'exploitant. Sa fréquentation varie entre 80 000 et 100 000 spectateurs annuels, ce qui en fait un des lieux de diffusion musicale les plus importants sur le parc de la Villette. Une renégociation du contrat du Cabaret sauvage, a été menée en 2011 à l'issue de laquelle la convention d'occupation a été renouvelée pour cinq ans.

Les principaux autres lieux culturels concédés sont les théâtres de Paris-Villette et le TARMAC de la Villette, respectivement installés dans le pavillon de la bourse et dans le pavillon du charolais (jusqu'au 30 septembre 2011 pour ce dernier, avant ouverture du Hall de la chanson dans ce lieu). L'offre culturelle de la Villette est enfin complétée par la librairie Actes Sud, installée dans la grande halle, ainsi que par la péniche cinéma qui, avec l'autorisation de la ville de Paris, passe près de onze mois par an sur le canal de l'Ourcq

B. L'APSV (ASSOCIATION DE PRÉVENTION DU SITE DE LA VILLETTE)

L'APSV est une association d'insertion et d'intervention sociale implantée sur le parc de la Villette.

Sa création par les établissements culturels du site de la Villette, en 1986, marque leur volonté de promouvoir la diversité des usages et des usagers, dans un climat de sérénité, mais également d'assumer un rôle social sur le territoire, entre Paris et sa banlieue. L'APSV est à la fois un outil au sein d'un parc culturel urbain et un acteur du territoire sur les problématiques sociales.

Lieu ressource d'insertion professionnelle et d'action sociale pour les personnes en situation de précarité, l'APSV a développé des compétences d'ingénierie sociale, d'études et de management de projet sur les problématiques des jeunes, de l'insertion et de l'emploi et assure la conception et la maîtrise d'œuvre de démarches expérimentales sur ces sujets.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

L'APSV est animée par une quinzaine d'éducateurs, coordinateurs, formateurs et personnels administratifs. L'association est administrée par les établissements du site de la Villette, EPPGHV, EPCM, EPPDCSI, CNSMDP, la philharmonie, la géode et le Zénith. Son président est Bruno Mantovani, directeur du Conservatoire, et son nouveau directeur Olivier Flament a pris ses fonctions en 2011.

SES ACTIONS

L'association de prévention du site de la Villette intervient dans les domaines de :

- la prévention des incivilités ;
- l'accès à l'emploi et à la culture ;
- la lutte contre les discriminations ;
- l'éducation à la santé ;
- la formation des jeunes ;
- la citoyenneté.

LA PRÉVENTION DES INCIVILITÉS

En contrepoint de la politique de sécurité, des actions d'éducation sont menées afin que le site de la Villette, compte tenu de sa configuration et de son accessibilité, ne cristallise pas des formes de délinquance et d'incivilités. En outre, nous accueillons et accompagnons des personnes condamnées à des peines de travail d'intérêt général.

ACCÈS À L'EMPLOI

L'association propose à environ deux cents personnes par an, bénéficiaires du RSA et jeunes en situation de chômage, des missions de travail temporaires à caractère social sur le site de la Villette (50 000 heures de travail en 2011). Conseillers en insertion et éducateurs accompagnent ces bénéficiaires en vue d'une insertion durable sur le marché de l'emploi. Nous

interventions sur des missions de manutention, mailing, accueil, vestiaire, surveillance, examens et animation.

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'APSV coordonne, depuis 2007, un plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi dans le XIX^e arrondissement en développant des dispositifs de formations et de sensibilisation ainsi que outils méthodologiques. Ce plan d'action est destiné aux employeurs, aux victimes de discrimination et aux actifs.

TRAVAIL SOCIAL ET ACTION CULTURELLE

Comment l'action artistique et l'accès à la culture et à la connaissance peuvent être les supports d'actions sociales et éducatives ? A partir de ces interrogations et de son expérience d'acteur social, l'APSV développe des expériences où les professionnels de l'action sociale et de la culture collaborent pour lutter contre les exclusions et favoriser les dynamiques d'insertion.

- Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale.

Depuis 2010, l'orchestre des jeunes DEMOS est un projet expérimental de sensibilisation à la musique classique par la pratique collective. Cette action éducative est destinée à quatre cent cinquante jeunes de sept à douze ans venant de territoires classés politique de la ville en Île-de-France. Elle s'appuie sur une dynamique de partenariat entre les acteurs du champ social et les structures de l'enseignement musical.

- Accès à la culture scientifique.

L'APSV conduit depuis quatre ans, avec la Cité des sciences et de l'industrie et en partenariat avec la fondation l'Oréal, un dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie. L'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issus des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

L'ÉDUCATION À LA SANTÉ,

L'APSV coordonne un Atelier Santé Ville : au titre de la lutte contre les exclusions, les ASV ont pour vocation de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en favorisant l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus fragiles.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La conception d'actions de formation se fonde notamment sur la détection de nouveaux métiers et de nouvelles qualifications. Elle s'adresse aux jeunes de 18-25 ans en risque d'exclusion sociale et professionnelle (par exemple assistant, archiviste ou opérateur en duplication audiovisuelle). Des actions spécifiques sont également menées en partenariat avec les missions locales et

la fondation Dexia dans le cadre d'une école de la citoyenneté rassemblant pendant une semaine des jeunes issus de toute la France. Enfin, l'APSV conçoit et met en œuvre des formations sur mesure destinées aux acteurs du champ social et du champ culturel.

Pour plus d'informations :
www.apsv.fr
www.orchestredemos.fr
www.ecole-citoyennete.fr
<http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr/>

C. LES AUTRES CONCESSIONS À CARACTÈRE DE SERVICE AU PUBLIC

Outre les différentes activités culturelles développées par les concessions du parc de la Villette, de nombreux services sont offerts au public.

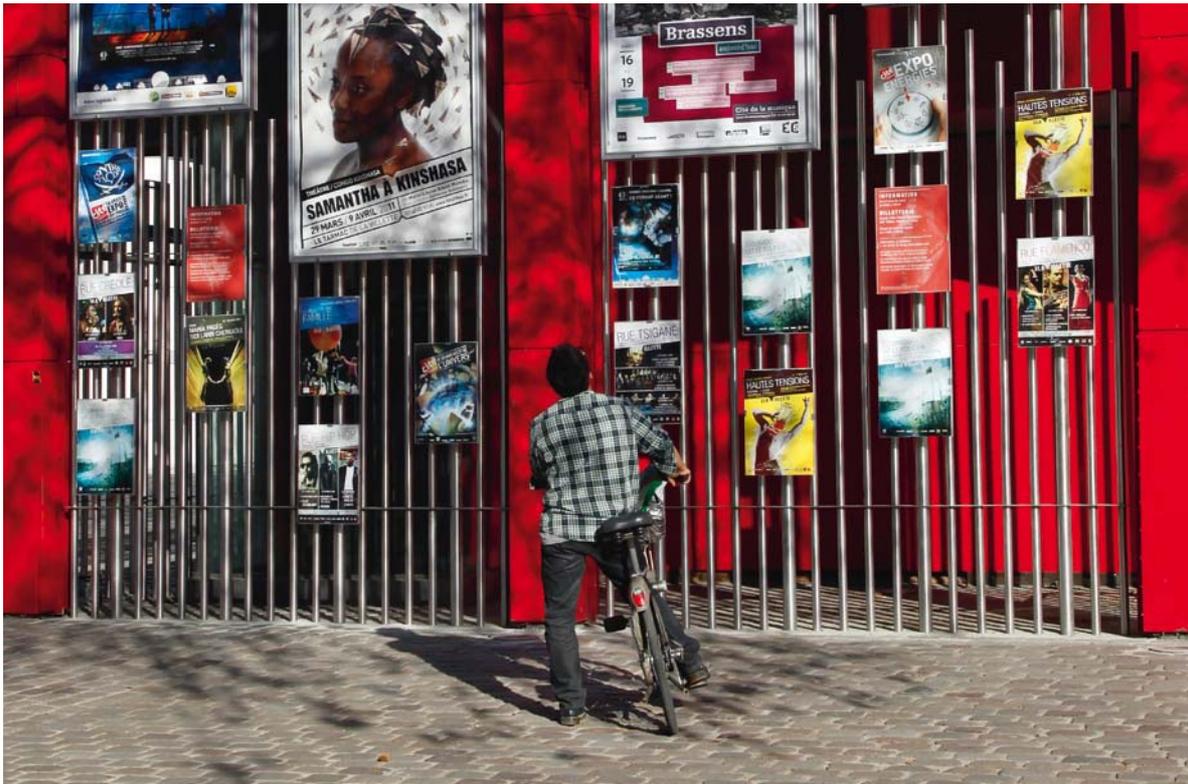
L'EPPGHV a ainsi délégué à la société Vinci Park, la gestion d'un parking sous la Cité de la musique. Ce parking, complémentaire à celui situé au Nord du parc, sous la Cité des sciences et de l'industrie, accueille plus de 140 000 véhicules par an sur les quelque 500 places de stationnement dont il dispose. Il constitue à ce titre un équipement de première importance pour l'accueil des publics du parc et sera complété, à l'ouverture de la Philharmonie de Paris, en 2014-2015, par la création d'un nouveau parking souterrain de 600 places (analogue au parking de surface existant précédemment sur le site et neutralisé pendant la période de construction de la salle).

Le parc offre également plusieurs espaces de restauration, en complément aux restaurants des autres établissements publics et de ceux situés aux abords, sur les avenues Jean Jaurès et Corentin Cariou : restaurant Quick, situé au Nord du parc, restaurant My Boat, en bordure du canal de l'Ourcq, restaurant Villette Enchantée, dans la grande halle de la Villette, à proximité du métro porte de Pantin. Sur les différentes manifestations, notamment en plein

air, une restauration légère est également proposée au public. Elle se complétera par la réouverture de la Folie Café prévue début 2013, à l'issue d'importants travaux de réhabilitation et d'amélioration de cet espace (mise en accessibilité, restructuration des espaces intérieurs et amélioration de la performance énergétique).

Plusieurs concessions complètent l'offre des ateliers et jardins du parc par des activités récréatives et sportives : les manèges forains installés en proximité du Jardin des Dunes et des Vents, ainsi que les petits sulkys à pédale, qui, pour la seconde année, sont présents au cours de l'été, sous les tilleuls, en bordure du canal de l'Ourcq. Par ailleurs, depuis 1990, ce qui en fait une des concessions les plus anciennes du parc, le poney-club développe une importante activité d'ateliers et stages d'équitation allant de l'initiation à la compétition, accueillant les enfants à partir de 3 ans.

Enfin, l'EPPGHV accorde diverses autorisations d'occupation temporaire dans les locaux de la cité administrative, de la halle aux cuirs, ou des Folies du parc. En 2011 ont été accueillis à ce titre l'orchestre national de jazz, la coopérative de rue et de cirque, les ateliers pour la réalisation du projet DEMOS, ou encore la société Format Kiné.



5 UNE INFORMATION ADAPTÉE

A. LE SERVICE DE PRESSE

Le service de presse a mené une vingtaine de campagnes de presse événementielle et institutionnelle en 2011.

Les quatre événements les plus médiatiques de l'année tant dans la presse grand public que spécialisée, tous médias confondus, ont été le festival Hautes Tensions, le nouveau cirque du Vietnam, la compagnie québécoise des 7 doigts de la main et les dix ans des jardins passagers.

Une manière très forte de réaffirmer les fondamentaux qui ont assuré jusqu'à maintenant le rayonnement de la Villette, lieu unique, à la fois parc et salle de spectacle dont la programmation a toujours été leader dans le domaine du cirque.

Cette année a également permis de consolider l'influence de la Villette dans le domaine de la danse (Sidi Larbi Cherkaoui pour la deuxième année consécutive et Anne Collod avec sa reprise de l'œuvre historique d'Anna Halprin).

B. LES ACTIONS DE COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE, D'ÉDITION ET LES PARTENARIATS MÉDIAS

La direction de la communication et des publics a pour mission de promouvoir le Parc et ses activités, et de les rendre accessibles aux publics les plus larges. Son action s'appuie sur la connaissance des publics à travers enquêtes, relais d'information et contacts directs. Elle conçoit et met en œuvre des politiques de communication et d'accueil adaptées aux objectifs de fréquentation des manifestations culturelles. La direction est enfin garante de l'image globale de l'institution, qu'elle s'attache à développer par une communication spécifique.

En ce sens, la direction a mené, en 2011, vingt campagnes de communication événementielle et dix campagnes de communication institutionnelle. Le nombre de documents imprimés, de toutes natures (tracts, programmes, affiches, invitations, dossiers de presse, dossiers pédagogiques, portfolios, etc.), a atteint cette année le chiffre de plus de 1 000 000 d'exemplaires (en baisse d'environ 150 000 exemplaires par rapport à l'année 2010).

En 2011, la stratégie de partenariat média et de publicité a continué de privilégier :

- l'équilibre pluri-média entre partenariat et achat d'espace (affichage, audiovisuel, presse écrite, internet) pour répondre aux enjeux de la programmation ;
- la mise en place d'annonces événementielles et institutionnelles, liées à l'image du parc ;
- la consolidation des liens avec les partenaires fidèles, en adéquation avec nos publics ;
- le développement de nouveaux partenariats en cohérence avec les cibles recherchées, les objectifs de fréquentation, de billetterie et ce en phase avec le développement et les mutations des médias ;
- l'optimisation des budgets publicitaires impartis grâce à des partenariats nombreux

et des négociations resserrées ;

- le développement d'opérations spéciales et événementielles permettant de donner du sens aux partenariats.

Le contexte économique morose augmente toujours plus la pression financière des régies publicitaires, contenue néanmoins grâce à l'implication de notre agence d'achat d'espace Mediabydesign.

Le service partenariat média et publicité a noué à terme :

22 PLANS MÉDIAS (23 EN 2010)

■ **65 contrats de partenariat** : valorisation brute globale des apports publicitaires des partenaires médias de 2 113 517 € (protocoles valorisés à hauteur de 913 255 €) ;

■ **569 000 € d'investissement publicitaire** (548 000 € en 2010) ;

■ **34 500 € d'apports financiers** :

- Arte, 2 000 € pour Villette sonique (6^e année consécutive) ;
- Ciné +, 15 500 € pour le Cinéma en plein air (7^e année consécutive, avec rallonge de 6 000 € pour 2011) ;
- Banque Attjariwafa via Salam News, 10 000 € pour le Grand Ramdam ;
- Cinémathèque Française, 7 000 € pour la saison institutionnelle (avec échange de visibilité média).

OPÉRATIONS SPÉCIALES :

- dégustation de thés avec le Palais des Thés pour les dix ans des jardins passagers et l'inauguration de l'extension
- enregistrement d'une émission de France Musique dans le cadre de Villette Sonique
- une émission de Radio Nova en direct des Scènes d'été

PHOTOTHÈQUE

En 2011, 11 photographes ont travaillé pour l'établissement, réalisant 70 reportages qui ont été intégrés au fonds d'images de la photothèque.

Enrico Bartolucci: 12 résidences d'artistes de l'espace Périphérique: Cheptel Aleikoum, Cie Corpus, Cie La Cuillère, Ipotam Mécamusique, Julie Font, La Tournoyante, Les Armoires Pleines, Les Fées Railleuses, Ludor et Consort, Mathilde Monfreux, Tanguy Simmoneaux, Théâtre Qui.; 9 résidences d'artistes IADU (Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines): Anne Nguyen, Bouziane Boutelja, Cie Mood/RV6K, Cie Par Terre, Claire Moineau, Delphine Caron/Cie du Point Zéro, Magali Duclos, Sandra sainte-Rose; 2 résidences d'artistes du parc de la Villette: Paola Comis; Sylvain Prunenec; WIP Villette: rencontre publique Lene Boel/Cie Next Zone.

William Beaucardet: ateliers du parc: *Initiation aux danses créoles; Découverte des danses tsiganes, Slam et jardins, L'Incroyable histoire du cirque d'Alexis Baratin, Ah l'eau*; atelier Médiation et Publics: stage clown (lycéens); festival Hautes Tensions: soirée de présentation aux publics; IADU: présentation professionnelle de travaux de chorégraphes émergents; Maria Pagès et Sidi Larbi Cherkaoui: *Dunas*; Rues du monde: la rue flamenco; Rues du monde: la rue hip hop; Le grand Ramdam à la Villette, concert et déambulation; exposition *L'œil sur les rues*; WIP Villette: concert hip

hop: Milk coffee & sugar, danse hip hop: Sakado/ Nuage - Cie Uzumaki et Cie Anothai; Beat box; performance graff: Sowat et Lek; sortie de résidence de La Quincaillerie moderne; Villette Sonique: concerts Grande halle; Scène d'été occitane.

Pomme Célerié: Villette en piste: journée de clôture; atelier du parc: *En l'air*.

Sophie Chivet: Rues du monde: la rue tsigane; Scène d'été: Tango.

Florence Delahaye: atelier du parc: *Goûter Sonique*. Alain Grubski: signature du contrat de performance de l'EPPGHV.

Marie-Sophie Leturcq: atelier du parc, *Entrez dans la danse, Slam et jardins*; Rues du monde: la rue créole; Les 10 ans des jardins passagers; *Les Ecofolies!*; Convention BNP Paribas; reportage sur le parc (extérieur).

Tina Mérandon: atelier du parc: *Tintamarre et brouhaha*.

Pierre-Emmanuel Rastoin: présentation aux publics: *Eldorado dit le policier*, Denis Lachaud, Laurent Rivière, Vincent Rafis.; photographie panoramique pour l'entrée sud du parc.

Christophe Raynaud de Lage: cirque: *Lang toi, mon village, PSY/Cie les 7 doigts de la main* (spectacle et goûter critique); Villette Sonique: concerts plein air; festival Hautes Tensions; WIP Villette: *Euphémismes/Cie Mange ta tête*.

Edouard Sors: saison commerciale: Assises nationales de la petite enfance, Allianz.

C. LES OPÉRATIONS DE RELATIONS PUBLIQUES SPÉCIFIQUES

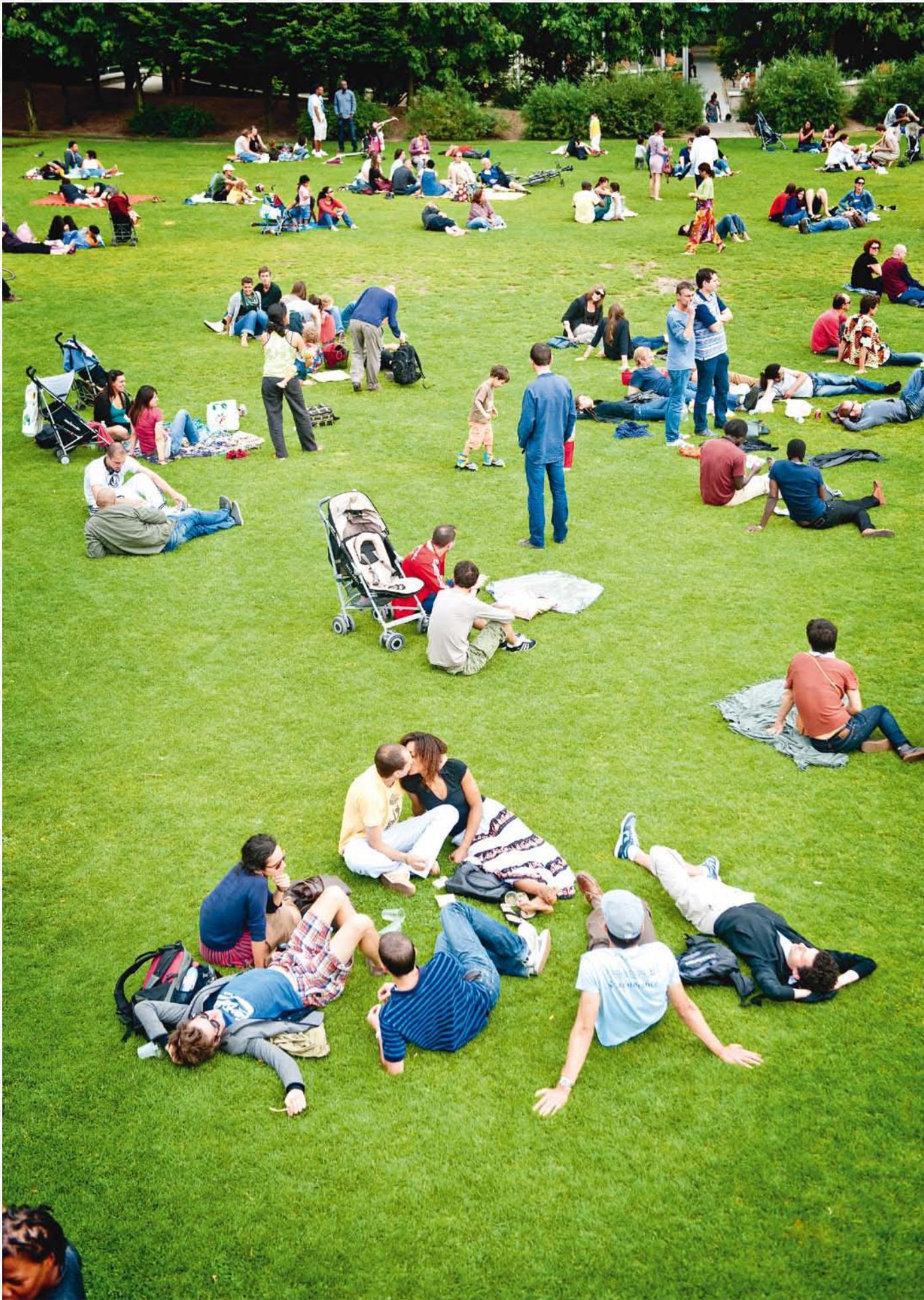
L'équipe partenariat-mécénat organise régulièrement des opérations de relations publiques en direction des décideurs des mondes politique, économique et médiatique.

Le 10^e anniversaire et l'extension des jardins passagers ont bien sûr été au cœur de ces opérations spécifiques. Inauguré le mercredi 25 mai par Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication, cet événement a réuni près de 300 personnes sensibles aux questions d'écologie urbaine.

Un petit-déjeuner débat a, par ailleurs, été organisé au WIP Villette le 12 mai sur le thème Culture et Territoires. Animé par Marc Cheb Sun du magazine *Respect*, le débat a réuni entre autres Maurice Leroy, ministre de la Ville, en charge du Grand Paris, Roland Castro, architecte, Bernard Reichel, architecte urbaniste et Marin Karmitz. Les entreprises et fondations d'entreprise se sont massivement mobilisées pour prendre part à ce débat.

D'autres événements de la programmation ont également fait l'objet d'une opération spécifique: Rues du Monde, Festival du cinéma en plein air, etc. Le cirque n'a bien sûr pas été oublié: le Parc de la Villette a accueilli, dans le cadre des Rencontres Admical, des invités lors d'une représentation de *PSY* de la compagnie québécoise Les 7 doigts de la main.

Enfin, l'équipe des relations publiques assure une politique de promotion de l'ensemble de la programmation culturelle en direction des professionnels. Chaque programmation fait ainsi l'objet d'une stratégie d'invitation ciblée et de l'organisation d'un pot de première ou d'une opération de vernissage. En 2011, 12 137 billets exonérés ont été distribués pour une fréquentation totale payante de 119 054 personnes, soit un quota d'invitation de 10,2% conforme aux objectifs fixés. Au cours de l'année, les spectacles *Eldorado dit le policier*, *Le premier monde* et *Parades & changes, replay in expansion* ont été particulièrement plébiscités par les professionnels.



FRÉQUENTATION

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	JAUGE TOTALE	NOMBRE DE BILLETS VENDUS	INVITATIONS	FRÉQUENTATION ACCÈS LIBRE	FRÉQUENTATION RÉALISÉE
MANIFESTATIONS CULTURELLES						
CNAC	20	9 000	7 359	1 049		8 408
Cie Motus <i>Alexis, une tragédie grecque</i>	9	2 610	1 885	317		2 202
Denis Lachaud <i>Eldorado, dit le Policier</i>	9	2 520	572	204		776
Hautes Tensions	54	17 160	8 032	1 708	1 510	11 250
Sidi Larbi Cherkaoui <i>Dunas</i>	3	4 500	4 286	219		4 505
Exposition JR Printemps 5 jours/semaine	Annulé					Annulé
Exposition JR Automne 7 jours/semaine	Annulé					Annulé
Rues du monde						
Rue Tzigane	6	4 800	2 841	250	2 000	5 091
Rue Flamenco	6	5 200	3 785	186	2 725	6 696
Rue Créole	6	4 800	1 761	240	1 300	3 301
Rue Hip Hop	6	6 800	2 561	391	2 129	5 081
Sous-Total Rues du monde	24	21 600	10 948	1 067	8 154	20 169
Villette Sonique	23	14 450	11 506	1 474	20 000	32 980
Allio Weber <i>Le touriste clandestin</i>	10	2 900	532	261		793
Anne Collod <i>Replay in expansion</i>	4	2 560	993	474		1 467
Mark Tompkins <i>Black'N'Blues</i>	5	1 450	929	204		1 133
Fête de la musique						
Lang Toï mon village cirque vietnamien	18	13 500	12 339	707		13 046
Scènes d'été	8				40 000	40 000
Cinéma en plein air	26				85 700	85 700
Cirque été «Circus Plateform»	Annulé					Annulé
Le Grand Ramdam	1				20 000	20 000
Jazz à la Villette	30	29 700	26 113	2 152		28 265
Exposition <i>L'Œil sur les Rues</i> (2011 uniquement)	59		0		16 216	16 216
Les 7 doigts de la main <i>La Vie</i>	24	9 000	7 797	400		8 197
Les 7 doigts de la main <i>Psy</i>	34	34 000	24 797	1 702		26 499
WIP Villette	46		966	199	2 213	3 378
TOTAL MANIFESTATIONS CULTURELLES	407	164 950	119 054	12 137	193 793	324 984
ACTIONS CULTURELLES, ATELIERS, SERVICE CULTUREL DES EXPOSITIONS ET JARDINS PASSAGERS			24 930		21 792	46 722
SALONS ET MANIFESTATIONS COMMERCIALES	105					365 559
TOTAL	407					737 265

Conçu et réalisé par

**L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC
ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE**

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION : Jacques Martial,
Président, Florence Berthout, Directrice générale.

COORDINATION ET SUIVI ÉDITORIAL : Mohamed
Bendjebbour, Directeur de la communication et des
publics; Adrien Gruffaz, Adjoint au Directeur de la
communication et des publics et David Navaro, Chargé
de mission.

GRAPHISME, PHOTOGRAVURE ET MISE EN PAGE :
Vincent Lever.

PHOTOTHÈQUE : Michèle Zazzaron, Documentaliste
chargée de la Photothèque.

COUVERTURE : Rue Tsigane © Sophie Chivet

Achevé d'imprimer en août 2012 par
Imprimerie Caractère, 2 rue Monge, 15002 Aurillac

N° de dépôt légal : EPPGHV 2012.05.01



Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement -
Certification PEFC/10-31-945

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC
ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE



211, avenue Jean-Jaurès
79935 Paris cedex 19
Tél : 01 40 03 75 00
Fax : 01 40 03 74 18
www.villette.com